



RÉGION
**Nouvelle-
Aquitaine**

finances



Rapport de présentation

Compte administratif

ADOPTÉ

Budget régional
exercice 2025

SÉANCE PLÉNIÈRE
15 JUIN 2026

nouvelle-aquitaine.fr

SOMMAIRE

Nota Bene _____	01
Introduction _____	02
Les grands équilibres financiers _____	05
Les ressources régionales _____	12
Les dépenses _____	19
La gestion de la dette et de la trésorerie _____	36
La pluriannualité _____	44
Le bilan et la situation patrimoniale _____	48
Les budgets annexes _____	50
Les ratios _____	52
Les comparaisons régionales _____	53
La fiche de synthèse _____	55
L'annexe réglementaire du Budget Vert _____	56
Les partenaires de la région _____	61
Annexe :	
• Liste des mandats spéciaux 2025 _____	75
Lexique _____	82
Sigles et acronymes _____	83

Nota Bene

Le rapport de présentation du Compte Administratif 2025 est présenté hors FEADER et FEAMP tant en dépenses qu'en recettes.

Les crédits FEADER et FEAMP ne transitent pas par le budget de la Région mais conformément aux dispositions de l'instruction INTB1431225J du 11 février 2015, la Région est tenue de retracer ces flux dans ses comptes.

Cette intégration se matérialise par l'émission de mandats et de titres d'égal montant nécessitant l'inscription préalable de crédits tant en dépenses qu'en recettes.

La Région est autorité de gestion du Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER) pour la période 2014-2020.

Concernant le Fonds Européen Agricole pour les Affaires Maritimes et la Pêche (FEAMP), l'État demeure autorité de gestion d'un programme unique, la Région bénéficie de délégation de gestion pour une partie des mesures du programme.

Un montant de 99,1 M€ dans le budget principal (65,224 M€ en investissement et 33,876 M€ en fonctionnement) et de 37,298 M€ dans le budget annexe Fonds Européens (24,446 M€ en investissement et 12,852 M€ en fonctionnement) a donc été inscrit à la décision modificative du 13 octobre 2025 en recettes et en dépenses pour satisfaire à ces obligations réglementaires. Les titres et les mandats ont été effectués en suivant.

Introduction

L'année 2025 s'est inscrite dans un environnement macroéconomique particulièrement chargé. Au niveau national, la croissance française était autour de 0,8% selon les estimations révisées de l'INSEE, bien en deçà des anticipations du début d'exercice. L'inflation a ralenti autour de 0,9% en moyenne annuelle, pesant toujours sur le pouvoir d'achat des ménages et, par ricochet, sur la demande adressée aux entreprises locales. Les taux d'intérêt, malgré les baisses graduelles amorcées par la BCE au second semestre 2024, sont demeurés élevés, rendant le recours à l'emprunt plus coûteux pour les collectivités comme pour les acteurs privés. Dans ce contexte, les collectivités territoriales ont été soumises à une pression budgétaire accrue, avec notamment le plan d'économies de l'État, d'environ 40 milliards d'euros, qui a conduit à des coupes sévères dans les transferts vers les régions, s'ajoutant à un contexte de recomposition des ressources limitant l'autonomie fiscale des Régions depuis la réforme de la fiscalité locale.

Malgré des contraintes financières accrues, la Région Nouvelle-Aquitaine a réussi, sur 2025, à **allier maintien de ses politiques publiques et trajectoire de désendettement**.

L'année 2025 aura été marquée par une **ponction sans précédent sur les ressources régionales** : gel des deux fractions de TVA, minoration de la DC RTP, baisse du financement des formations sanitaires et sociales... assortie d'un nouveau prélèvement sur les collectivités - le dispositif de lissage conjoncturel des recettes fiscales des collectivités territoriales (DILICO) - représentant 26,1 M€ pour la Nouvelle-Aquitaine.

Ce contexte se traduit dans le détail des ressources, avec **-18% de dotations de l'Etat**, des recettes de fiscalité directe sans dynamique à 0% d'évolution. Sur la part dotations d'Etat, cette baisse de recettes représente -21,8 M€ de diminution des ressources de la Région en 2025. Les autres impôts et taxes connaissent une hausse uniquement liée à l'augmentation du produit des cartes grises faisant suite à un ajustement du tarif (+37,5 M€) relevant de la compétence de la Région.

Sur 2025, les recettes sont malgré tout en augmentation de 1,4%, grâce à des versements non pérennes, d'une part, de droits d'entrée SPIIT pour 134 M€ conformément aux prévisions et, d'autre part, de versements **PRIC (Pacte Régional d'Investissement dans les Compétences)** en hausse de 23,7 M€ en 2025. La diminution dès 2026 du PRIC, de façon très significative confirme la non-pérennité de cette augmentation de recettes autres.

En contrepartie, **la Région a ajusté ses dépenses de -5,5%** (sur un total de 3 067 Millions d'€). Cette diminution a porté à la fois sur l'investissement -197 M€ (sur un total de 855 Millions d'€ en 2025) et sur le fonctionnement, si l'on retire le DILICO, soit -1%.

Le **CA 2025 se clôture ainsi avec un taux d'épargne brute de 14,6%**, un **besoin en financement réduit de 49% par rapport à 2024** et une **amélioration de la capacité de désendettement de la Région ramenée à 9,2 années** conformément à la stratégie de désendettement entamée par la collectivité.

Le **résultat de clôture s'établit à 143,8 M€**, soit un fonds de roulement correspondant à 16 jours de dépenses, en hausse par rapport à 2024 de 41 M€. Ce compte administratif témoigne de la capacité de la Région à s'adapter et à proposer des solutions innovantes pour poursuivre son action et ses politiques publiques. En 2025 la Région a continué à accompagner les projets qui, au regard du contexte économique actuel, se multiplient.

Malgré les contraintes financières, la Région Nouvelle Aquitaine est **la première région française en 2025 pour les investissements liés à la transition climatique**. 59 plans d'actions annuels d'acteurs filières ont été accompagnés dans l'objectif de porter des actions d'animation, de structuration et de consolidation du réseau des acteurs et des entreprises des filières prioritaires.

La Région maintient le cap de sa **feuille de route NéoTerra** dans sa politique environnementale. 200 projets Néo Terra ont été financés dont 177 projets d'entreprises soutenus principalement sur l'ambition n°4 : « accélérer la transition énergétique et écologique des entreprises ».

Dans un contexte économique tendu, **la Région s'engage auprès des entreprises**. Le tissu économique néo-aquitain n'a pas été épargné par les turbulences de l'année, avec notamment le recul des carnets de commandes dans l'industrie, la pression sur les marges des PME amplifiée par des conditions de financement plus exigeantes, hausse sensible des défaillances d'entreprises à l'échelle nationale, où plus de 66 000 procédures ouvertes en France sur l'année. La Région n'a pas attendu que la situation se dégrade davantage pour agir. 916 emplois ont été créés grâce aux entreprises accompagnées. La mise en œuvre de la stratégie scientifique régionale se poursuit. 170 projets dans le cadre de l'appel à projet volet « Recherche plateforme mutualisées » 2025 ont été déposés et 70 soutenus, pour un montant total de 9,3 M€.

La Région Nouvelle-Aquitaine a, également, maintenu un **fort niveau d'engagement en faveur des mobilités et des infrastructures**, leviers essentiels d'aménagement équilibré de son territoire. Face aux enjeux de transition écologique, de désenclavement et de compétitivité, son action s'est inscrite dans une logique de continuité des grands programmes engagés, tout en priorisant les opérations les plus structurantes. 102 000 voyageurs se sont déplacés en TER par jour en Nouvelle-Aquitaine, soit +32% par rapport à 2019.

2025 a vu l'aboutissement d'une phase importante de **développement de l'offre de formation**, par le maintien de sites de formations déconcentrées et l'ouverture de nouvelles formations, dans un objectif de répondre aux besoins de territoires et des

populations. L'action de la Région en matière de formation professionnelle s'inscrit dans le cadre de la stratégie régionale de formation professionnelle 2024-2028 adoptée le 11 mars 2024 et du cap qu'elle s'est fixée pour l'information, l'accompagnement, la formation, l'insertion et l'évolution professionnelle des actifs néo-aquitains et en priorité les demandeurs d'emploi peu ou pas qualifiés. Près de 25 000 stagiaires ont bénéficié en 2025 d'une formation du programme de formation régional (marchés et HSP).

L'action de la Région s'est inscrite dans la **continuité de l'engagement régional en faveur de la réussite des jeunes**, de l'accompagnement de l'évolution de l'offre de formation, du renforcement des enjeux éducatifs liés au numérique, ainsi que, plus largement, de l'amélioration des conditions de vie et d'apprentissage des lycéens.

Après deux années consacrées à l'ouverture des nouveaux lycées du Barp et de Créon, les projets portés en 2025 ont été recentrés sur **les besoins prioritaires des établissements scolaires**.

Durant cette année 2025, la Région a voté près de **179 M€** pour la construction, l'aménagement, l'amélioration et la réhabilitation des 293 lycées de Nouvelle-Aquitaine, dans le cadre de la mise en œuvre du **Programme Prévisionnel d'Investissement (PPI) 2022-2028**. Les élus ont également voté l'actualisation du PPI en séance plénière du 18 décembre 2025 afin de l'adapter à l'évolution des besoins recensés.

570 opérations nouvelles ont été initiées dans les Etablissements Publics Locaux d'Enseignement (EPL), afin d'améliorer les conditions de travail et de vie de chacun, et d'agir pour la transition énergétique et écologique, par le lancement d'opérations d'envergure comme la géothermie mais aussi par l'application du Guide Environnemental à chacune des opérations réalisées.

Sur le plan européen, l'année a été marquée par un budget communautaire sous tension, entre les négociations autour du cadre financier pluriannuel post-2027 et les pressions liées aux programmes de cohésion. La montée en puissance des exigences de performance et de clôture, combinée à une Commission européenne qui a durci ses contrôles sur l'utilisation des fonds structurels, a imposé aux régions gérantes une rigueur de gestion accrue.

L'année 2025 marque une étape importante pour la **gestion des fonds européens** en Nouvelle-Aquitaine. Les ultimes opérations de clôture des 3 programmes FEDER-FSE 2014-2020 Aquitaine, Limousin et Poitou- Charentes, ont en effet permis la transmission des rapports finaux de mise en œuvre à la Commission européenne en février 2026. L'achèvement de la programmation 14-20 a permis d'accélérer la mise en œuvre de celle 21-27 : +100% de projets pour le FEDER-FSE+ et 125% pour le FEADER par rapport à 2024.

LES GRANDS EQUILIBRES FINANCIERS

2025 se caractérise par une importante diminution **des dépenses totales** (-190 M€, soit **-5,5%** se répartissant comme suit : -197 M€ sur les dépenses d'investissement et +7 M€ sur les dépenses de fonctionnement). **La baisse des dépenses d'investissement résulte, pour près de la moitié, des dépenses de fonds européens (paiements importants en 2024 liés à la clôture du PO 2014-2020).**

Les dépenses de fonctionnement sont en hausse de +0,3% (+7 M€). Retraitées du dispositif de lissage conjoncturel des recettes fiscales des collectivités territoriales (DILICO) qui s'élève à 26 M€, **les dépenses de fonctionnement enregistrent une baisse de près de -1%.**

En parallèle, **les recettes totales** hors emprunt ont progressé de **+1,4%** (soit +40,5 M€) mais de manière opposée entre les 2 sections : -16,7% pour les recettes d'investissement et +3,7% pour les recettes de fonctionnement.

A l'instar de 2024, il est important de préciser que l'augmentation des recettes de fonctionnement est impactée par la recette des droits d'entrée de la SPIIT prévue initialement en section d'investissement mais imputée en fonctionnement à la demande de la Paierie régionale. Le droit d'entrée est perçu en remboursement des subventions d'investissement précédemment versées par la Région et est amorti par la SPIIT. Il est à noter que dans les autres Régions (Grand Est et Occitanie) ayant eu recours au même mécanisme, la recette a été titrée en section d'investissement.

En 2025, la recette SPIIT s'élève à 133,860 M€ (vs 68,3 M€ en 2024).

Hors recette SPIIT, les recettes de fonctionnement n'évoluent que de +1,2%.

Afin de ne pas biaiser la variation des ratios de la collectivité, les grands équilibres sont présentés en retraitant, en section d'investissement, cette recette au caractère non permanent et perçue en contrepartie de dépenses d'acquisition de rames TER.

Ces évolutions engendrent une amélioration des équilibres financiers.

LES GRANDS EQUILIBRES FINANCIERS

Une élévation du niveau d'épargne

La progression des recettes de fonctionnement à un rythme légèrement supérieur (+1,2%) à celui des dépenses de fonctionnement (+0,3%) conduit à une amélioration de l'épargne brute de +7% (+24,7 M€). Elle s'établit à 376,7 M€.

en M€	2024	2025	2024 avec SPIIT retraitée	2025 avec SPIIT retraitée	écart	%
Recettes de fonctionnement	2 625,4	2 722,6	2 557,1	2 588,7	31,6	1,2%
Dépenses de fonctionnement	2 205,1	2 212,0	2 205,1	2 212,0	6,9	0,3%
dont charges financières (y compris provisions et reversement fiscalité)	95,9	122,8	95,9	122,8	26,9	28,0%
Epargne brute	420,3	510,6	352,0	376,7	24,7	7,0%
Taux d'épargne brute	16,0%	18,8%	13,8%	14,6%		
Remboursement contractuel du capital de la dette	185,5	177,4	185,5	177,4	-8,0	-4,3%
Epargne nette	234,8	333,2	166,5	199,3	32,8	19,7%

Le taux d'épargne brute est en hausse de 0,8 point.

La conjugaison de la hausse de l'épargne brute et de la légère baisse du remboursement en capital de la dette (-4,3%) conduit à une augmentation de l'**épargne nette**, destinée à l'autofinancement des investissements, de +19,7%.

En investissement, les dépenses (hors opérations financières) s'établissent à 855,5 M€ en diminution de -18% par rapport à 2024, diminution liée, à hauteur de 50%, à la clôture du PO 2014-2020.

Par conséquent, la part des dépenses d'investissement diminuent, elles représentent 28,6%¹ des dépenses totales.

en M€	2024	2025	2024 avec SPIIT retraitée	2025 avec SPIIT retraitée	écart	%
Recettes d'investissement hors gestion active de la dette (c/16449)	755,1	563,4	823,4	697,2	-126,1	-15,3%
dont recettes propres d'investissement	340,1	283,4	408,4	417,2	8,9	2,2%
dont préfinancements initiaux FEDER-FSE	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	
dont emprunts nouveaux	415,0	280,0	415,0	280,0	-135,0	-32,5%
Dépenses d'investissement hors gestion active de la dette et annuité de dette (c/16449,166,16873)	1 044,1	855,5	1 044,1	855,5	-188,6	-18,1%
Part des dépenses d'investissement (hors gestion active de la dette et annuité de dette)	32,9%	28,6%	32,9%	28,6%		

¹ 31,8% pour l'ensemble de la section d'investissement, remboursement du capital compris

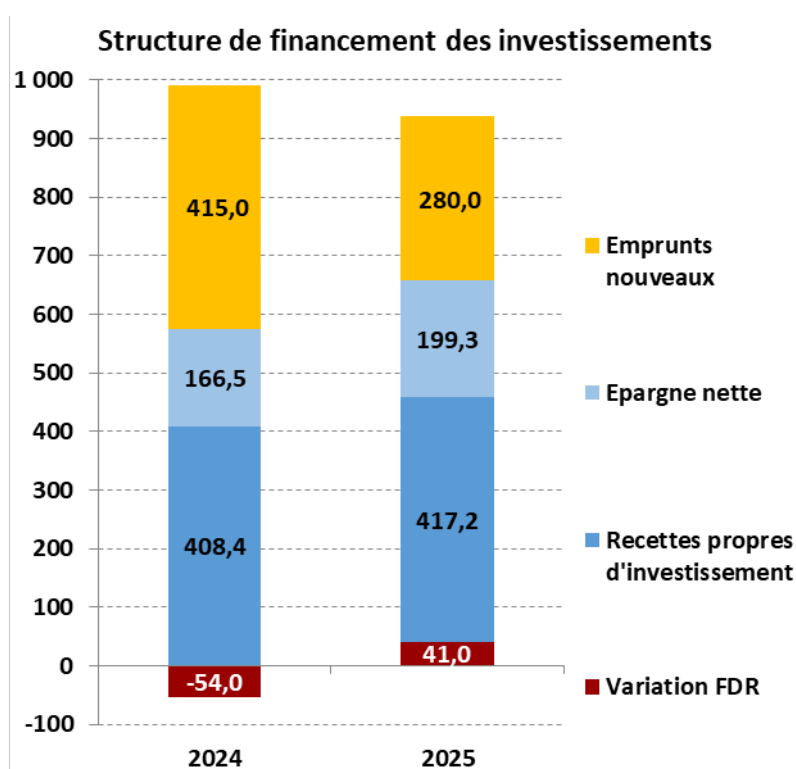
LES GRANDS EQUILIBRES FINANCIERS

Parallèlement à cette diminution des dépenses d'investissement, les recettes d'investissement (hors emprunts nouveaux) progressent de +2,2%. Elles s'établissent à 417,2 M€ en réintégrant la recette SPIIT imputée en fonctionnement.

L'emprunt mobilisé de 280 M€ a couvert le besoin de financement (239 M€) et constitué 41 M€ de fonds de roulement supplémentaire. Ce différentiel est lié à une réalisation de dépenses moindre que prévue associée à la perception de recettes supplémentaires en fin d'exercice.

en M€	2024	2025	2024 avec SPIIT retraitée	2025 avec SPIIT retraitée	écart	%
Epargne nette (1)	234,8	333,2	166,5	199,3	32,8	19,7%
Recettes propres d'investissement (2)	340,1	283,4	408,4	417,2	8,9	2,2%
Dépenses d'investissement hors gestion active de la dette et annuité de dette (c/16449,166,16873) (3)	1 044,1	855,5	1 044,1	855,5	-188,6	-18,1%
Refinancement et autres dettes (c/166,16873)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	
Besoin de financement (4) = (1) + (2) - (3)	-469,2	-239,0	-469,2	-239,0	230,2	-49,1%
Emprunt mobilisé (5)	415,0	280,0	415,0	280,0	-135,0	-32,5%
Variation du Fonds de roulement (5) - (4)	-54,2	41,0	-54,2	41,0		

Un moindre recours à l'emprunt

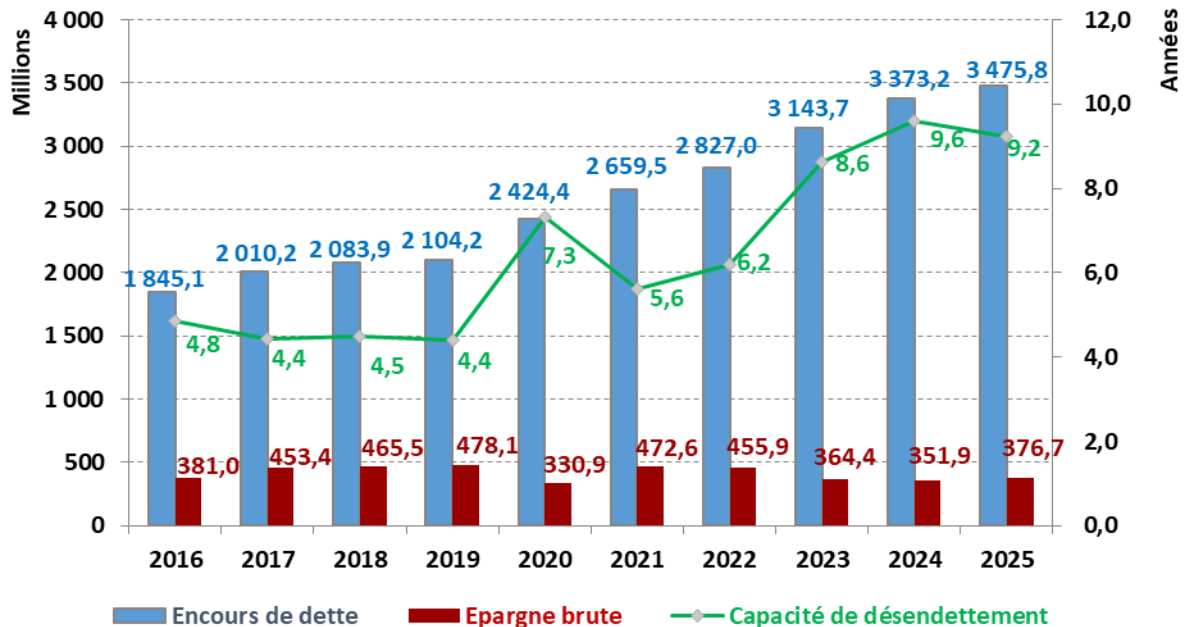


LES GRANDS EQUILIBRES FINANCIERS

Fin 2025, l'encours de dette atteint 3 475,8 M€, en progression de +3% par rapport à fin 2024. Malgré cette progression de l'encours, la capacité de désendettement passe de 9,6 à 9,2 années en raison de l'amélioration de l'épargne brute.

en M€	2024	2025	2024 avec SPIIT retraitée	2025 avec SPIIT retraitée	écart	%
Encours de dette (y compris préfinancements initiaux des fonds européens 2014-2020 : 37,29M€)	3 373,2	3 475,8	3 373,2	3 475,8	102,6	3,0%
Taux d'endettement	128,5%	127,7%	131,9%	134,3%	sans objet	1,8%
Capacité de désendettement (en années)	8,0	6,8	9,6	9,2	-0,4	-3,7%

Capacité de désendettement



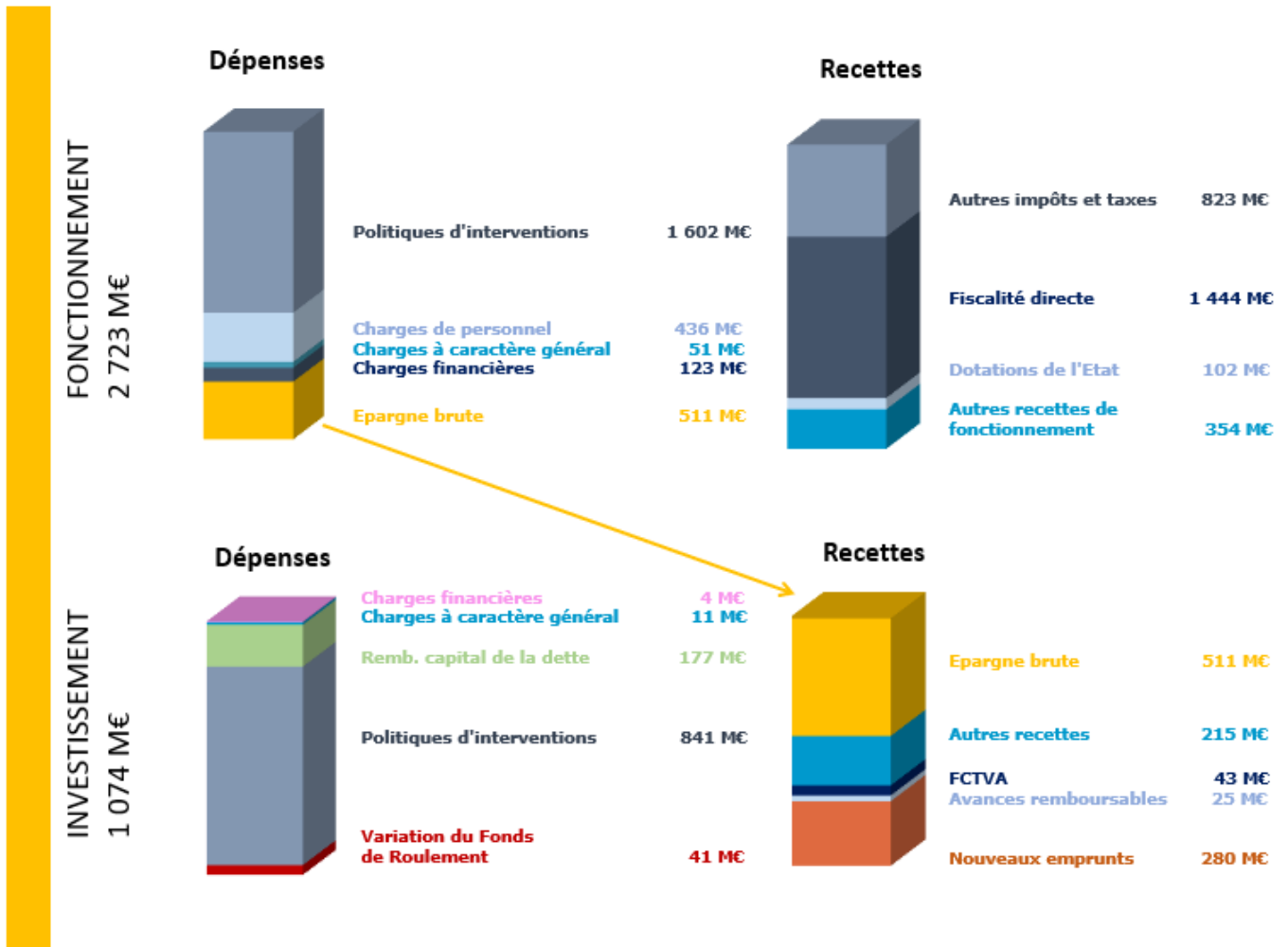
Un résultat de clôture en progression

Le résultat de clôture 2025 fait apparaître un solde excédentaire de 143,8 M€, en hausse de 41 M€ par rapport à 2024. Ce résultat de clôture correspond au fonds de roulement de la collectivité. Rapporté aux dépenses totales, il ne représente que 16 jours de fonds de roulement.

en M€	2024	2025	écart	%
Recettes totales (hors gestion active de la dette c/16449)	3 380,5	3 285,9	-94,5	-2,8%
Dépenses totales (hors gestion active de la dette c/16449)	3 434,7	3 244,9	-189,8	-5,5%
Résultat de l'exercice	-54,2	41,0	95,2	-175,6%
Résultat antérieur	157,1	102,8	-54,2	-34,5%
Reste à réaliser	0,0	0,0	0,0	
Résultat de clôture au 31 décembre	102,8	143,8	41,0	39,9%

LES GRANDS EQUILIBRES FINANCIERS

Schéma de l'exécution du budget en 2025 (incluant les fonds européens)



LES GRANDS EQUILIBRES FINANCIERS : COMPARAISON ENTRE LE COMPTE ADMINISTRATIF 2025 SIMULÉ ET REALISÉ

Lors des orientations budgétaires 2026, le compte administratif 2025 simulé vous a été présenté dans la trajectoire budgétaire de la collectivité.

Est présentée ci-dessous une comparaison des soldes intermédiaires de gestion entre le compte administratif 2025 simulé en novembre et le compte administratif 2025 réalisé en fin d'exercice.

<i>en M€</i>	CA 2025 simulé aux OB 2026	CA 2025 réalisé	Ecart CA simulé et CA réalisé
Recettes de fonctionnement	2 563,2	2 588,7	25,5
Dépenses de fonctionnement	2 213,1	2 212,0	-1,1
Epargne brute	350,1	376,7	26,6
Taux d'épargne brute	13,8%	14,6%	
Remboursement contractuel du capital de la dette	179,2	177,4	-1,8
Epargne nette	166,0	199,3	33,3
Recettes propres d'investissement	409,7	417,3	7,6
Dépenses d'investissement hors gestion active de la dette et annuité de dette	858,5	855,5	-3,0
Besoin de financement	-277,9	-239,0	38,9
dont emprunts nouveaux	277,9	280,0	2,1
Encours de dette (y compris préfinancements initiaux des fonds européens 2014-2020 (37,29M€))	3 477,3	3 475,8	-1,5
Capacité de désendettement (en années)	9,9	9,2	-0,7
Fonds de roulement (résultat de clôture)	0,0	41,0	41,0

Des recettes plus importantes que prévues

En fonctionnement :

- Les reprises sur provisions (+6,7 M€), à un niveau élevé, conséquence des mandats de créances irrécouvrables et de l'apurement du stock de provisions.
- Les produits de cessions (+3,8 M€), avec notamment la cession de 53 000 actions EXPANSO à la Caisse d'Epargne Aquitaine Poitou-Charentes pour 2,9 M€.
- Les cartes grises (+3,3 M€), qui ont connu un dernier mois de l'année exceptionnel, supérieur au niveau moyen des autres mois de l'année : 23 M€ pour les transactions de décembre contre 20,6 M€ en moyenne sur le reste de l'année.
- Les participations d'autres collectivités, notamment sur le secteur des Transports, encaissées et régularisées en fin d'année 2025 (8,3 M€).

LES GRANDS EQUILIBRES FINANCIERS : COMPARAISON ENTRE LE COMPTE ADMINISTRATIF 2025 SIMULÉ ET REALISÉ

- Les produits financiers (+2,2 M€), avec l'encaissement d'un remboursement faisant suite à une réduction de capital de Poitou-Charentes Innovation pour 3,1 M€.
- Le produit de la mise aux enchères des quotas d'émission de gaz à effet de serre aux AOM (+1,3 M€), dont l'arrêté au JO a été publié le 17 décembre et encaissé en toute fin d'année par la Région.

En investissement :

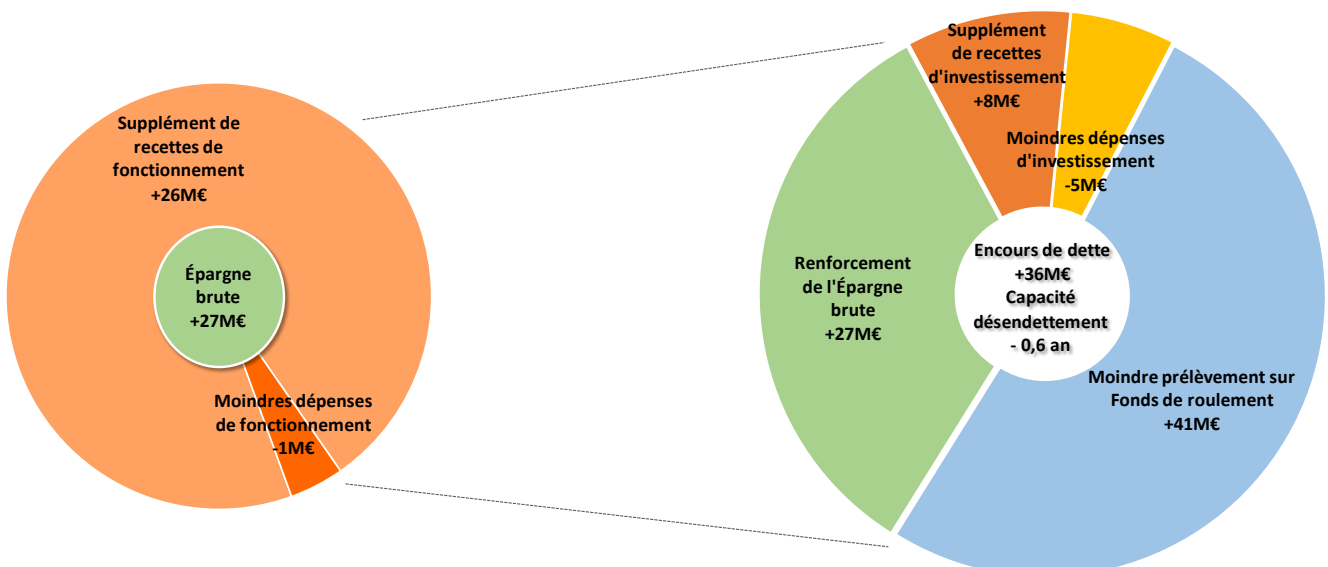
Les avances remboursables (+7,1 M€) : en plus des remboursements classiques des échéances de prêts accordées par la Région aux entreprises, le compte 2745 intègre également les titres émis pour déclarer les créances de la Région auprès du mandataire judiciaire qui résultent des procédures de RJ/LJ touchant les entreprises bénéficiaires de prêts régionaux.

Des dépenses identiques aux prévisions

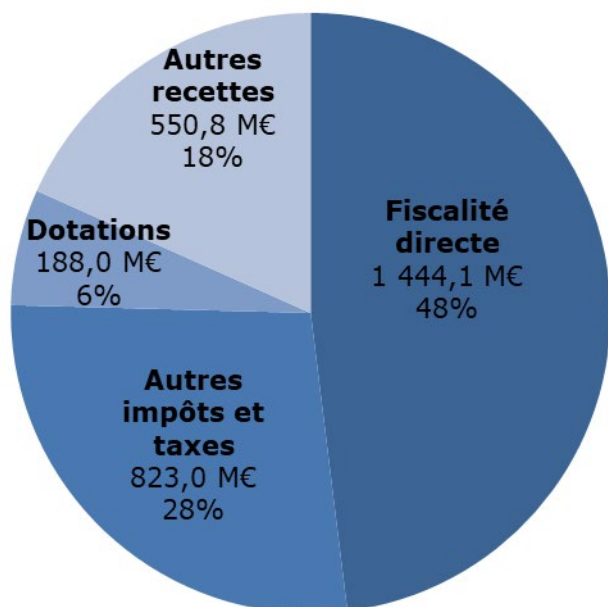
Les écarts constatés en dépenses sont infimes (-1 M€ en dépenses de fonctionnement et -3 M€ en dépenses d'investissement).

En conclusion, les recettes de fonctionnement étant plus élevées que prévues, **l'épargne brute** est, par conséquent, un peu plus élevée et **la capacité de désendettement** s'améliore au-delà de ce qui était prévue et s'établit à 9,2 années.

Toutefois, la progression de **l'encours de dette** est supérieure à la simulation des Orientations Budgétaires. Cela s'explique par une forte perception de recettes en fin d'année, au-delà du prévisionnel, amenant donc à un niveau d'emprunt supérieur au besoin définitif.



LES RESSOURCES REGIONALES



En 2025, le montant des réalisations de recettes, hors emprunt, gestion active de la dette, fonds européens FEADER-FEAMP et reprise des résultats antérieurs, s'élève à **3 005,9 M€** : 2 722,6 M€ au titre de la section de fonctionnement et 283,4 M€ au titre de l'investissement.

Les recettes du budget principal progressent globalement de **+1,4%** par rapport à 2024 (+40,5 M€), mais de manière opposée entre les deux sections : -16,7% en investissement (-56,7 M€), +3,7% en fonctionnement (+97,2 M€). Le taux de réalisation des recettes est de **101,7%**.

L'année 2025 aura été marquée par une ponction sans précédent sur les ressources régionales : gel des deux fractions de TVA, minoration de la DCRTP, baisse du financement des formations sanitaires et sociales... assortie d'un nouveau prélèvement sur les collectivités qui n'apparaît pas dans cette partie consacrée aux recettes, mais qu'il convient d'évoquer : le dispositif de lissage conjoncturel des recettes fiscales des collectivités territoriales (DILICO), une taxation de 280 M€ de l'échelon régional, représentant une dépense de 26,1 M€ pour la Nouvelle-Aquitaine.

Recettes hors emprunt, écritures FEADER-FEAMP, gestion active de la dette

	Exercice 2025		
	Prévision	Réalisation	% réal.
Investissement	272 869 131,00 €	283 370 127,00 €	103,8%
Fonctionnement	2 683 958 648,00 €	2 722 559 436,83 €	101,4%
Recettes totales	2 956 827 779,00 €	3 005 929 563,83 €	101,7%

I. Les recettes de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement 2025 s'élèvent à **2 722,6 M€**, en hausse de +3,7% par rapport à 2024 (+97,2 M€). Toutefois, en neutralisant la recette liée à la SPIIT (133,860 M€ en 2025 contre 68,312 M€ en 2024), les recettes de fonctionnement s'établissent à **2 588,7 M€**, soit une progression de **+1,2%** (+31,6 M€).

en M€	2024		2025		Evolution 2024-2025 des recettes réalisées	
	Prévision	Réalisation	Prévision	Réalisation		
Fiscalité directe	1 456,9	1 437,7	1 443,1	1 444,1	6,3	0%
Autres impôts et taxes	791,9	794,8	814,2	823,0	28,2	4%
Dotations d'Etat	123,1	124,0	101,8	102,2	-21,8	-18%
Autres recettes de fonctionnement	190,1	268,8	324,9	353,3	84,5	31%
Total section de fonctionnement (hors FEADER)	2 562,1	2 625,4	2 684,0	2 722,6	97,2	3,7%

a) La fiscalité directe

en M€	2024		2025		Evolution 2024-2025 des recettes réalisées	
	Prévision	Réalisation	Prévision	Réalisation		
Fraction de TVA (ex-CVAE+FPFR+FNGIR)	879,1	865,1	867,4	867,4	2,3	0%
Dynamique TVA-CVAE 2024 reversée en 2025	0,0	0,0	2,3	2,3	2,3	Sans objet
Fraction de TVA (DGF)	498,3	491,8	491,8	491,8	0,0	0%
Imposition Forfaitaire sur les Entreprises de Réseaux (IFER)	53,8	55,1	55,8	56,8	1,7	3%
Attribution de compensation CVAE - Transports	25,8	25,8	25,8	25,8	0,0	0%
Total fiscalité directe	1 456,9	1 437,7	1 443,1	1 444,1	6,3	0,4%

LES RESSOURCES REGIONALES

La Région dispose de deux fractions de TVA (la première en remplacement de la DGF et la seconde en remplacement de la CVAE) qui n'obéissent pas aux mêmes mécanismes de versement :

- La fraction TVA-DGF est perçue tous les mois en fonction des encaissements de TVA de l'Etat le mois précédent ;
- La fraction TVA-CVAE est versée par application de la dynamique prévue au PLF sur le montant TVA-CVAE N-1 et est donc décorrélée de l'évolution réelle des encaissements de TVA par l'Etat d'un mois à l'autre. **La TVA-CVAE doit donc être corrigée sur l'exercice budgétaire suivant**, pour coller à la dynamique réelle (par l'émission d'un mandat de reversement en cas de trop perçu, ou d'un titre de recette pour constater une dynamique supplémentaire).

Comme évoqué en introduction de cette partie consacrée aux ressources régionales, **l'année 2025 aura été marquée par le gel de la dynamique des deux fractions de TVA.**

En ce qui concerne la part TVA-CVAE, la Région a encaissé en début d'année 2025 une recette complémentaire de 2,3 M€ correspondant à l'écart entre la dynamique prévisionnelle notifiée en novembre 2024 (+0,8493%) et la dynamique définitive 2024 connue en janvier 2025 (+1,1%).

Pour mémoire, l'année 2024 s'était illustrée par la forte instabilité des prévisions gouvernementales. Le PLF pour 2024 prévoyait une dynamique de TVA à +4,5%. Le Programme de stabilité, présenté en avril 2024, révisait la dynamique 2024 à +3,2%. Dans son avis du 8 octobre 2024, le Haut Conseil aux Finances Publiques abaissait nettement la prévision de croissance des recettes de TVA par rapport au Programme de stabilité, à +0,9% seulement. En novembre 2024, la Région Nouvelle-Aquitaine était notifiée par la DGFIP de la norme d'évolution actualisée pour 2024 à +0,8493% pour finalement atterrir à 1,1% en janvier 2025.

Le rapport¹ de l'Inspection Générale des Finances (IGF) publié en janvier 2026 intitulé « Dynamique des recettes de TVA et écarts de prévisions » apporte un éclairage sur cette situation.

D'une part, la crise sanitaire et le pic d'inflation résultant de la guerre en Ukraine se sont traduits par un recul de la consommation de biens, majoritairement taxés au taux de 20%, au profit de services plus fréquemment soumis à taux réduits. D'autre part, l'incertitude politique provoque une accentuation de l'épargne des ménages, au détriment de la consommation. Par conséquent, **l'IGF observe une décorrélation entre les recettes de TVA et les variations de la croissance** : l'élasticité de la TVA au PIB, supérieure à l'unité sur la période 2016-2022, chute à 0,52 en 2023 puis à 0,26 en 2024, traduisant une moindre sensibilité des recettes à l'activité économique.

Le rapport s'interroge notamment sur la robustesse du modèle de prévision des recettes de TVA utilisé par Bercy, qui « repose sur une architecture ancienne, élaborée il y a plus de 10 ans », qui ne tient pas compte de mécanismes tels que les remboursements de crédits de TVA, en plein essor des dernières années. Il indique également que depuis 2022, « les écarts de prévisions proviennent pour environ un tiers d'hypothèses macroéconomiques trop optimistes ».

S'agissant de l'imposition forfaitaire sur les entreprises de réseaux (**IFER**), mise en place à la suite de la suppression de la taxe professionnelle, et qui s'applique aux grandes entreprises de réseaux des secteurs de l'énergie, du transport ferroviaire et des télécommunications, la recette 2025 s'établit à 56,8 M€, en légère hausse par rapport 2025 (+1,7 M€, dont 1,4 M€ sur la seule part « ferroviaire »).

¹ Rapport n° 2025-E-067-03, janvier 2026.

LES RESSOURCES REGIONALES

Enfin, l'**attribution de compensation** versée par les Départements à la Région au titre du transfert de la compétence « Transports » est stabilisée à hauteur de 25,8 M€.

b) Les autres impôts et taxes

en M€	2024		2025		Evolution 2024-2025 des recettes réalisées	
	Prévision	Réalisation	Prévision	Réalisation		
TICPE transferts de compétences, modulable et grenelle	452,9	452,7	451,7	452,5	-0,2	0%
Séjour de la Santé (Protocole - TICPE)	31,9	31,9	22,7	22,8	-9,1	-29%
Ressources liées à la form. pro. (TICPE)	96,4	96,8	96,8	96,8	0,0	0%
Neutralisation réforme Apprentissage - TICPE	0,7	0,7	0,7	0,7	0,0	0%
Cartes grises	210,0	212,8	242,4	250,3	37,5	18%
Total autres impôts et taxes	791,9	794,8	814,2	823,0	28,2	3,5%

Le poste « autres impôts et taxes » progresse de 28,2 M€ (+3,5%) par rapport à l'exercice 2024.

Le produit des **cartes grises** s'établit à 250,3 M€ en 2025, en hausse de 37,5 M€ (+18%) par rapport à 2024, à la suite du passage à 53 € du cheval fiscal à partir du 1^{er} janvier 2025. Ce montant intègre également 0,8 M€ versés par l'administration fiscale à la Région au titre de redressements dus sur les années précédentes.

Le tableau ci-après détaille l'évolution du nombre d'immatriculations de véhicules en Nouvelle-Aquitaine. Bien qu'entre 2024 et 2025, le nombre total d'immatriculations soit en baisse (- 1,26%), on observe une hausse de +2,08% des immatriculations génératrices de taxes, portée en grande partie par le dynamisme des véhicules hybrides (+22,88%) et la fin de l'exonération sur les véhicules électriques effective au 1^{er} mai 2025. Parallèlement, la perte de parts de marché des véhicules thermiques, engagée en 2022, s'est encore accentuée entre 2024 et 2025 (-5,64%).

	2021	2022	2023	2024	2025	Évo. 24/25
Nombre d'immatriculations génératrices de taxe	920 334	785 721	866 676	863 731	881 658	2,08%
dont véhicules "non propres" (thermiques)	920 303	785 629	779 091	748 224	706 046	-5,64%
dont véhicules "dits propres" (hybrides) - fin d'exonération au 01/01/23	28	45	87 543	115 484	141 904	22,88%
dont véhicules "Électriques- Hydrogènes" - fin d'exonération au 01/05/25					33 676	
dont autres catégories de véhicule génératrices de taxe	3	47	42	23	32	39,13%
Autres véhicules non générateurs de taxe	309 021	303 562	244 033	235 897	204 120	-13,47%
Total des immatriculations	1 229 355	1 089 283	1 110 709	1 099 628	1 085 778	-1,26%

Source : exploitation des fichiers ANTS

	2021	2022	2023	2024	2025
Produit encaissé sur l'exercice (M€)	201,1	170,2	212,3	212,8	250,3

Le tableau ci-contre retrace les différents « facteurs » de la hausse de produit constatée entre 2024 et 2025 : on constate que la perte résultant de la baisse des immatriculations de véhicules thermiques (-6,4 M€) aura été compensée par la fin d'exonération des véhicules électriques (+8,6 M€).

	2024	2025
Produit des cartes grises	212 799 722,00 €	250 256 776,52 €
dont recettes liées aux redressements	-661 244,00 €	-787 058,00 €
Produit hors redressements	212 138 478,00 €	249 469 718,52 €
Evolution 24 / 25 hors redressements		37 331 240,52 €
Impact fin d'exonération des véhicules électriques		8 579 128,00 €
Impact hausse du tarif (+8€/CV)		35 216 330,77 €
Impact variation des immatriculations 2025 (montant net)		-6 350 028,25 €
Impact sur la taxe de gestion liée à la baisse des immat.		-114 190,00 €

LES RESSOURCES REGIONALES

Sans aucune augmentation de tarif, nous estimons que les recettes générées par les véhicules thermiques auraient connu une baisse de -13 M€, tout juste compensée par les recettes supplémentaires sur les véhicules électriques (+7,2 M€ au tarif de 45€/CV) et la dynamique des véhicules hybrides (+6,67 M€). Sans augmentation de tarif, les recettes de cartes grises n'auraient pas progressé malgré la fin d'exonération des véhicules électriques.

Les recettes de TICPE dues à la Région dans le cadre du **Protocole État/Régions du 14 mars 2022 en faveur des formations sanitaires et sociales** ont été réduite de 9,1 M€ par rapport à l'attribution 2024. Le protocole prévoyait, à l'origine, une attribution 2025 de 273 M€ aux Régions, dont 36,6 M€ pour la Nouvelle-Aquitaine. Finalement, l'article 74 de la loi de finances pour 2025 allouait aux Régions une fraction de TICPE minorée à 215 M€, visant à reconduire la compensation pour les seules formations infirmières. Par ailleurs, cette compensation faisait habituellement l'objet d'un versement unique au mois de janvier. A la mi-mai 2025, le versement n'était toujours pas intervenu, causant des difficultés aux Régions en matière de gestion de la trésorerie. Finalement, la situation aura été régularisée en deux temps : par un premier acompte de 65% perçu en juillet 2025, le solde n'ayant été perçu qu'en décembre 2025.

Enfin, concernant la TICPE « classique », intégrant les deux parts « ex-modulation » et « ex-Grenelle » tributaires des consommations de carburants et désormais fusionnées avec la TICPE assurant le financement des transferts de compétences successifs, le produit 2025 est en léger recul par rapport à 2024 (-0,2 M€).

c) Les dotations de l'Etat

en M€	2024		2025		Evolution 2024-2025 des recettes réalisées	
	Prévision	Réalisation	Prévision	Réalisation		
Dotations Globales de Décentralisation résiduelle (DGD)	35,0	35,0	35,0	35,2	0,2	1%
DGD Ports maritimes de pêche et de commerce	3,7	3,7	3,7	3,7	0,0	0%
Dotations pour Transfert de Compensations d'Exonérations (DTCE)	4,1	4,1	4,1	4,1	0,0	0%
Dotations de Compensation de la Réforme de la Taxe Pro. (DCRTP)	52,8	53,4	31,4	31,4	-22,0	-41%
Dotations de fonctionnement Apprentissage	9,0	9,0	9,0	9,0	0,0	0%
Neutralisation réforme Apprentissage - PSR de l'Etat	5,5	5,5	5,5	5,5	0,0	0%
Gestion des interventions FEADER non surfaciques (2023-2027)	10,8	10,8	10,8	10,8	0,0	0%
Gestion des sites terrestres NATURA 2000 (2023-2027)	2,4	2,4	2,4	2,4	0,0	0%
Autres dotations (DGF permanents syndicaux, FCTVA, etc.)	0,0	0,3	0,0	0,2	0,0	-13%
Total dotations d'Etat	123,1	124,0	101,8	102,2	-21,8	-17,6%

Les dotations de l'État ont diminué de 21,8 M€ en 2025 (-17,6%), sous l'effet d'une **minoration massive de la DCRTP**.

En 2025, la DCRTP des Régions a été minorée de 189 M€, soit 7,5 fois plus que la dernière minoration intervenue en 2022 (-25 M€). La DCRTP attribuée à la Nouvelle-Aquitaine en 2025 a donc été réduite de plus de 40%, passant de 53,4 M€ à 31,4 M€.

Pour rappel, le but original de la DCRTP était de garantir le maintien des ressources des collectivités « perdantes » à la suite de la réforme de la taxe professionnelle. En 2016, au moment de la fusion, son montant était de 75,383 M€. Dix ans après, la loi de finances pour 2026 minore une nouvelle fois la DCRTP des Régions, excluant la Nouvelle-Aquitaine du dispositif d'éligibilité, avant une extinction totale prévue en 2027 pour les dernières Régions encore bénéficiaires.

Les autres dotations et concours financiers de l'Etat sont, quant à eux, gelés par essence ou relativement stables.

LES RESSOURCES REGIONALES

d) Les autres recettes de fonctionnement

en M€	2024		2025		Evolution 2024-2025 des recettes réalisées	
	Prévision	Réalisation	Prévision	Réalisation		
Fonds européens FSE et FEDER : autorité de gestion 2014 - 2020	28,5	21,9	0,0	0,0	-21,9	-100%
Fonds européens FSE et FEDER : autorité de gestion 2021 - 2027	12,7	7,8	39,0	31,7	23,9	307%
Recettes d'Assistance Technique (FEADER, FEAMP, FEDER-FSE)	3,0	7,0	2,4	8,4	1,5	21%
Pacte Régional d'Investissement dans les Compétences (PRIC)	32,0	32,0	56,0	55,7	23,7	74%
Reprise de provisions	2,0	3,0	2,0	8,7	5,7	191%
Participation des familles - restauration et hébergement scolaires	14,7	14,7	16,6	16,5	1,9	13%
Recettes liées à l'exercice de la compétence "transports routiers"	26,1	28,2	28,1	29,4	1,3	4%
Produit des cessions	0,0	0,2	0,0	7,3	7,2	4246%
Droits d'entrée SPIIT	0,0	68,3	133,9	133,9	65,5	96%
Recettes de fonctionnement diverses	71,2	85,8	47,0	61,5	-24,4	-28%
Total autres recettes de fonctionnement	190,1	268,8	324,9	353,3	84,5	31,4%

Les autres recettes de fonctionnement sont en hausse de 84,5 M€ (+31,4%) par rapport à l'exercice précédent, essentiellement sous l'effet :

- de la recette de 133,860 M€ inscrite en 2025 afin de compenser les dépenses d'acquisition des rames transférées à la Société publique locale Interrégionale des Investissements en faveur des Transports (**SPIIT**), soit une hausse de 65,5 M€ (+96%) par rapport à la réalisation 2024. A noter que cette recette a été exécutée en section de fonctionnement à la demande de la Paierie régionale, tandis que le montage financier prévu avec les autres Régions prévoyait une inscription en section d'investissement. L'imputation de cette recette en section de fonctionnement n'est pas définitive et pourrait évoluer.
- des recettes encaissées au titre du **PRIC** (Pacte Régional d'Investissement dans les Compétences), en hausse de 23,7 M€ (+74%) par rapport à la réalisation 2024 qui ne concernait qu'une avance de 32 M€ sur la convention financière 2024 (40%). En 2025, la Région a bénéficié d'une avance de 32 M€ sur la convention financière 2025 en plus d'un acompte de 30% sur la convention financière 2024.

Concernant les fonds européens, la génération 2021-2027 (+23,9 M€) compense l'extinction de la génération 14-20 (-21,9 M€). Signalons enfin la hausse des produits de cessions, résultant de la vente de la Maison du Limousin pour 3,5 M€ et de la cession de 53 000 actions EXPANSO à la Caisse d'Epargne Aquitaine Poitou-Charentes (CEAPC) pour 2,943 M€, conformément aux dispositions de la délibération n°2024.1162.CP du 18 novembre 2024.

LES RESSOURCES REGIONALES

II. Les recettes d'investissement (hors emprunt)

La section d'investissement s'affiche en baisse de -56,7 M€ (-16,7%), après une année 2024 portée par les fonds européens.

en M€	2024		2025		Evolution 2024-2025 des recettes réalisées	
	Prévision	Réalisation	Prévision	Réalisation		
Dotation Régionale d'Équipement Scolaire (DRES)	47,1	47,1	47,1	47,1	0,0	0%
Dotation d'investissement Apprentissage	31,8	31,8	31,8	31,8	0,0	0%
Dotation Régionale d'Investissement (DRI)	9,7	9,7	5,0	6,9	-2,7	-28%
Fonds européen FEDER : autorité de gestion 2014 - 2020	103,9	97,4	0,0	0,0	-97,4	-100%
Fonds européen FEDER : autorité de gestion 2021 - 2027	13,8	25,6	57,4	56,6	31,0	121%
Avances remboursables	18,2	20,5	18,0	25,3	4,8	23%
Fonds de Compensation de la TVA (FCTVA)	45,0	44,3	43,5	43,5	-0,7	-2%
Subventions d'investissement	18,7	31,0	37,7	30,2	-0,8	-3%
Reversements sur subventions d'équipements	18,3	16,8	20,4	30,0	13,2	79%
Produit des cessions	0,0	0,0	3,6	0,0	0,0	Sans objet
Droits d'entrée SPIIT	67,6	0,0	0,0	0,0	0,0	Sans objet
Recettes d'investissement diverses	15,6	16,0	8,5	12,0	-4,0	-25%
Total recettes d'investissement (hors emprunt)	389,6	340,1	272,9	283,4	-56,7	-16,7%

S'agissant des **fonds européens**, les recettes d'investissement liées aux remontées de dépenses avaient atteint un pic de réalisation élevé en 2024 (97,4 M€), en lien avec la fin de la programmation 2014-2020. La programmation 2021-2027, en affichant une réalisation en hausse de 31 M€ sur l'exercice 2025, prend progressivement le relais, avec une réalisation de l'ordre de 57 M€.

Sur le poste des **reversements sur subventions d'équipement**, la réalisation en hausse en 2025 (+13,2 M€) résulte pour l'essentiel de la régularisation des retenues de garanties intervenue à la suite de l'abandon de la ligne Poitiers-Limoges pour 11,090 M€ ainsi que de la récupération d'avances consenties par la Région auprès de la Société GPSO, pour près de 15,046 M€.

Enfin, concernant les **dotations d'investissement** : la Dotation Régionale d'Équipement Scolaire (DRES) et la Dotation d'Investissement relative à l'Apprentissage sont figées par nature, tandis que le montant perçu au titre de la dotation régionale d'investissement (DRI) est corrélé à l'état d'avancement des projets éligibles qu'il est possible de valoriser chaque année auprès des services de l'État.

LES RESSOURCES REGIONALES

Pour information : les recettes relatives au FEADER et au FEAMP

en M€	2024		2025		Evolution 2024-2025 des recettes réalisées	
	Prévision	Réalisation	Prévision	Réalisation		
FEADER - investissement	182,7	182,7	65,2	65,2	-117,5	-64%
FEADER - fonctionnement	31,5	31,5	33,9	33,9	2,4	8%
FEAMP - investissement	2,4	2,4	0,0	0,0	-2,4	-98%
Total FEADER - FEAMP	216,6	216,6	99,1	99,1	-117,5	-54%

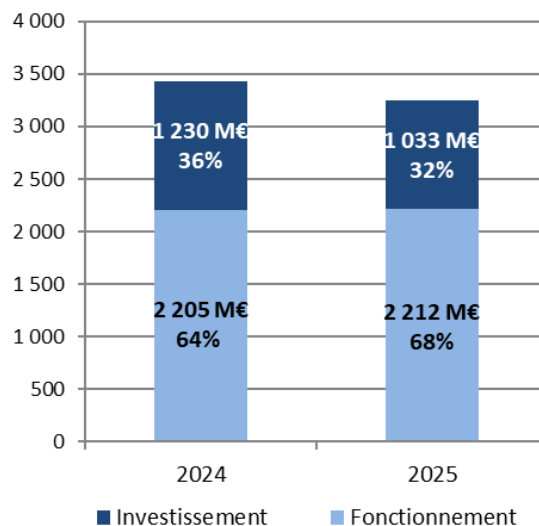
La Région est autorité de gestion des Fonds Européens et, dans ce cadre, seuls les crédits FSE et FEDER transitent par le budget régional. Néanmoins, en ce qui concerne le FEADER et le FEAMP, gérés par l'ASP (l'agence de services et de paiement) pour le compte de la Région, le budget régional doit enregistrer les montants globaux réalisés en recettes et en dépenses, sur la base des montants constatés et transmis par l'ASP. Dans ce cadre, ce sont 99,1 M€ de recettes qui ont été inscrites et réalisées en 2025.

LES DEPENSES

Les dépenses réalisées

En 2025, le montant des réalisations de dépenses totales s'élève à **3 245 M€** : 2 212 M€ au titre de la section de fonctionnement et 1 033 M€ au titre de l'investissement.

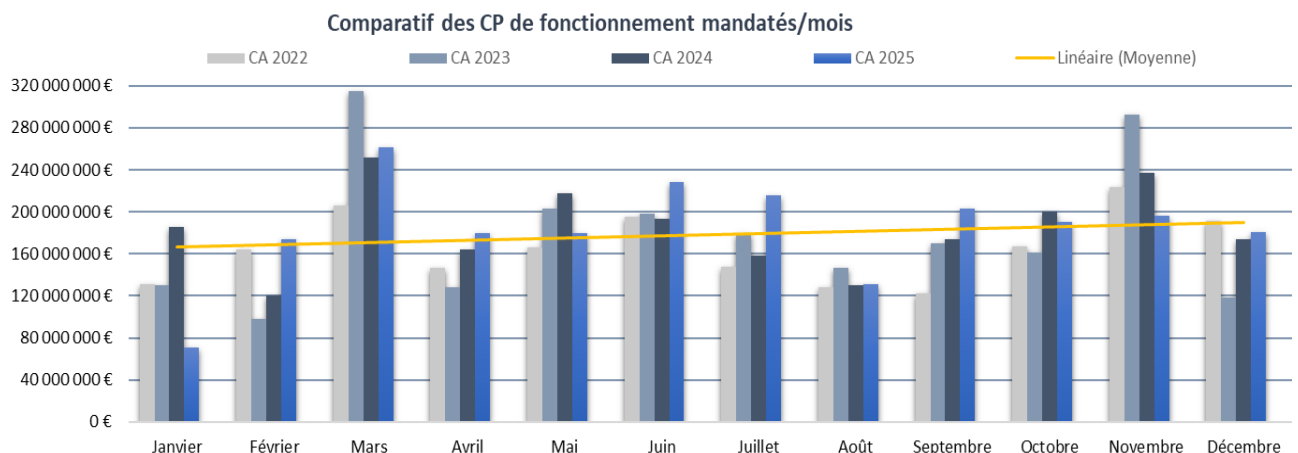
Les **dépenses totales affichent ainsi une évolution de -5,5%** par rapport à l'exercice précédent (-190 M€) : les dépenses de fonctionnement sont pratiquement stables (+0,3%) alors que les dépenses d'investissement enregistrent une importante diminution (-16%). La part des dépenses d'investissement dans les dépenses totales est en baisse de 4 points : 32% pour les dépenses d'investissement et 68% pour les dépenses de fonctionnement.



Le profil des réalisations mensuelles

1) en fonctionnement

La courbe de tendance des réalisations mensuelles en fonctionnement est quasi-horizontale, correspondant à une volonté de lisser les paiements tout au cours de l'année.



LES DEPENSES

A noter :

- un démarrage plus tardif des paiements en janvier 2025 lié à la mise en place du nouveau logiciel financier.

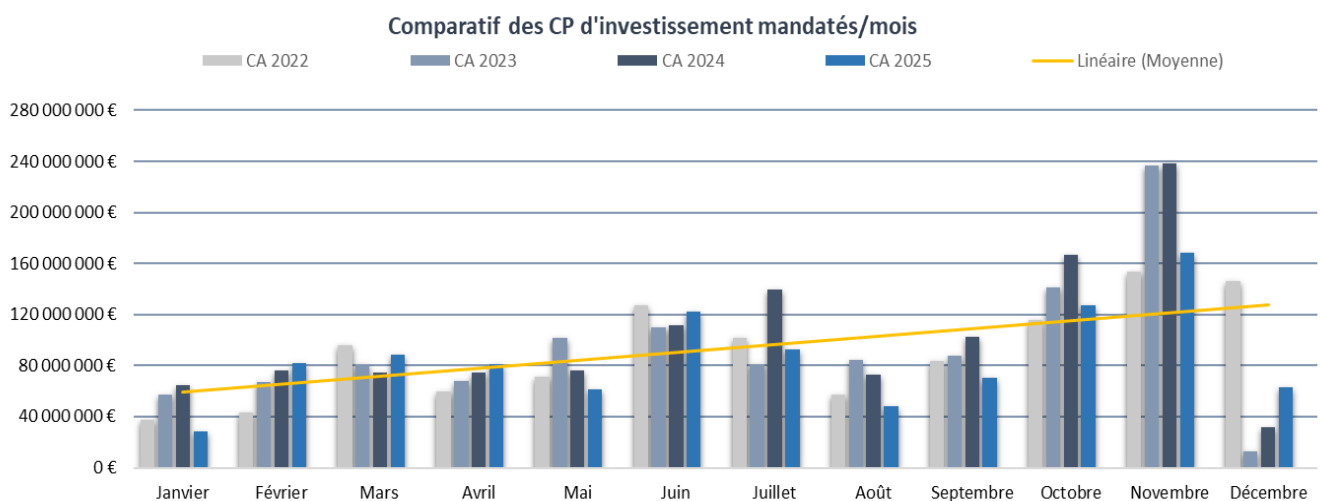
2 pics de réalisation :

- Mars 2023 : les échéances de la convention TER de mars et avril 2023 ont été mandatées en mars 2023.
- Novembre 2023 : les paiements ont été lissés entre novembre et décembre 2023 en raison de la clôture anticipée (passage à la nomenclature budgétaire et comptable M57 au 1^{er} janvier 2024), moins marqué en novembre et décembre 2024 (effets plus lissés de la clôture anticipée liée au changement de logiciel financier).

En moyenne, le cumul mandaté des mois de novembre et décembre s'établit à 19% sur la période 2022-2025.

2) en investissement

La courbe de tendance des réalisations mensuelles en investissement est croissante. En moyenne sur la période 2022-2025, 36% des dépenses sont réalisés sur le dernier trimestre.



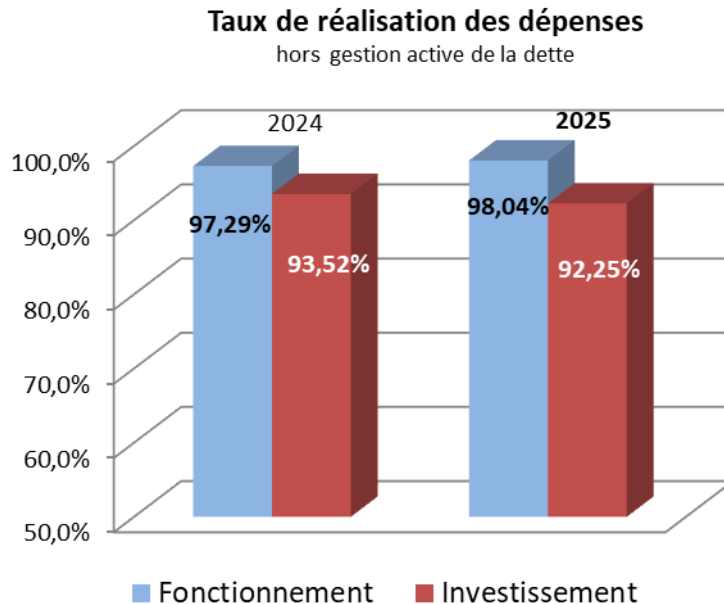
A noter :

- une opération de remboursement in fine d'émission obligataire en mai 2023 ;
- des mandatements concernant les acquisitions de rames Régiolis en juillet 2024 ;
- le lissage en raison de la clôture anticipée 2023 (passage à la nomenclature budgétaire et comptable M57) et 2024 (changement de logiciel financier) sur les mois d'octobre et novembre 2023 et 2024 des paiements qui s'effectuent habituellement sur le mois de décembre. Par ailleurs, le mois de novembre 2024 est impacté par des paiements importants sur le PO 2014-2020 (+185 M€/2023).

LES DEPENSES

Les taux de réalisation

Avec un montant de dépenses réalisées de 3 245 M€ pour 3 376 M€ de crédits inscrits, le taux de réalisation des dépenses totales (hors gestion active de la dette) s'élève, pour 2025, à 96,12% (vs 95,91% en 2024), en légère progression de 0,2 point.



1) en fonctionnement

Sur la section de fonctionnement, le taux de réalisation global est en augmentation : 98,04% contre 97,29% pour 2024. Hors fonds européens et gestion active de la dette, ce taux atteint près de 98,3%, un record pour la collectivité.

FONCTIONNEMENT PAR CHAPITRE		2024			2025		
		Total Prévisions	Total Réalisations	% Réalisations	Total Prévisions	Total Réalisations	% Réalisations
930	SERVICES GENERAUX	218,229	211,033	96,70%	223,666	212,037	94,80%
9305	GESTION DES FONDS EUROPEENS	56,133	38,257	68,15%	30,138	24,483	81,24%
932	ENSEIGNEMENT, FORMATION PROFESSIONNELLE ET APPRENTISSAGE	855,621	833,073	97,36%	822,759	818,882	99,53%
933	CULTURE, VIE SOCIALE, JEUNESSE, SPORTS ET LOISIRS	80,934	79,921	98,75%	77,841	74,901	96,22%
934	SANTE ET ACTION SOCIALE (HORS APA ET RSA / REGUL RMI)	3,585	3,164	88,26%	3,429	3,227	94,11%
935	AMENAGEMENT DES TERRITOIRES ET HABITAT	11,510	11,309	98,25%	11,097	10,354	93,30%
936	ACTION ECONOMIQUE	117,095	115,696	98,81%	121,800	121,560	99,80%
937	ENVIRONNEMENT	29,198	29,141	99,80%	27,109	27,060	99,82%
938	TRANSPORTS	732,487	730,962	99,79%	750,404	740,427	98,67%
940	IMPOSITIONS DIRECTES	66,522	65,798	98,91%	83,332	82,960	99,55%
943	OPERATIONS FINANCIERES	83,208	74,985	90,12%	86,619	78,179	90,26%
944	FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPES D'ELUS	2,061	1,881	91,30%	2,076	1,880	90,58%
945	PROVISIONS ET AUTRES OPERATIONS MIXTES	10,000	9,893	98,93%	16,000	16,000	100,00%
TOTAL		2 266,583	2 205,114	97,29%	2 256,270	2 211,951	98,04%
TOTAL hors fonds européens et gestion active de la dette		2 210,450	2 166,857	98,03%	2 226,132	2 187,468	98,26%

LES DEPENSES

FONCTIONNEMENT PAR AXE	2024			2025		
	Axe	Total Prévisions	Total Réalisations	% Réalisations	Total Prévisions	Total Réalisations
1.1 - Economie numérique	5 469 707,82	5 349 091,84	97,79%	5 427 458,02	5 422 340,72	99,91%
1.2 - Filières, trans-filières et partenariats	12 716 979,85	12 704 440,20	99,90%	12 094 451,26	12 094 451,26	100,00%
1.3 - Performance industrielle	18 291 352,59	17 270 220,13	94,42%	17 857 985,64	17 851 041,21	99,96%
1.4 - Recherche, innovation et start-up	34 100 893,63	34 086 275,32	99,96%	35 338 287,55	35 338 287,55	100,00%
1.5 - Attractivité, internationalisation et financement	3 536 485,08	3 536 450,10	100,00%	3 891 480,44	3 727 350,91	95,78%
1.6 - Tourisme	9 654 643,74	9 515 173,82	98,56%	8 157 308,00	8 150 733,20	99,92%
1.7 - Agriculture	18 393 603,54	18 345 692,74	99,74%	18 528 175,99	18 528 051,63	100,00%
1.8 - Economie culturelle	9 515 644,83	9 508 625,43	99,93%	9 374 584,64	9 308 485,33	99,29%
1.9 - Economie sociale et solidaire	4 645 922,28	4 635 922,28	99,78%	4 520 700,00	4 520 700,00	100,00%
1.10 - Formation professionnelle continue	263 406 000,00	255 714 898,49	97,08%	235 623 329,30	235 623 268,54	100,00%
1.11 - Emploi et évolution professionnelle	20 270 898,00	18 378 911,95	90,67%	23 487 002,54	23 487 002,54	100,00%
Pilier 1. Développement économique - Emploi	400 002 131,36	389 045 702,30	97,26%	374 300 763,38	374 051 712,89	99,93%
2.1 - Orientation et accompagnement à l'insertion économique	17 696 786,00	14 858 466,60	83,96%	7 495 266,40	6 896 316,73	92,01%
2.2 - Apprentissage	10 900 000,00	7 133 680,00	65,45%	7 671 376,00	7 671 376,00	100,00%
2.3 - Education	414 784 678,60	409 687 085,99	98,77%	418 792 354,00	415 969 079,60	99,33%
2.4 - Lycées (bâtiments)	2 448 010,89	2 400 721,51	98,07%	2 468 523,80	2 448 537,66	99,19%
2.5 - Enseignement Supérieur	2 025 000,00	1 973 754,09	97,47%	1 274 500,00	1 260 498,11	98,90%
2.6 - Accompagnement des jeunes	15 333 027,19	15 325 608,97	99,95%	13 562 898,00	12 879 299,96	94,96%
2.7 - Vie quotidienne	222 949 074,25	222 800 185,70	99,93%	221 922 978,99	217 049 344,82	97,80%
Pilier 2. Jeunesse	686 136 576,93	674 179 502,86	98,26%	673 187 897,19	664 174 452,88	98,66%
3.2 - Politique contractuelle	6 672 172,57	6 549 956,28	98,17%	7 808 140,80	7 292 834,51	93,40%
3.3 - Economie territoriale et politique de retournement	10 304 066,60	9 993 815,82	96,99%	9 440 704,36	9 372 126,30	99,27%
3.4 - Culture	40 031 851,95	39 476 291,93	98,61%	36 871 680,36	36 749 165,76	99,67%
3.5 - Aménagement numérique du territoire	1 761 000,00	1 681 366,49	95,48%	1 899 187,00	1 822 283,05	95,95%
3.6 - Foncier, Habitat	1 651 125,45	1 651 125,45	100,00%	290 000,00	210 253,78	72,50%
3.7 - Santé	119 121 187,00	118 186 333,95	99,22%	117 581 418,76	117 581 418,76	100,00%
3.8 - Sport	11 248 807,27	10 807 314,49	96,08%	10 653 568,00	10 254 246,88	96,25%
3.9 - Infrastructures, transports	210 564 188,00	209 848 425,90	99,66%	214 581 911,00	210 085 848,26	97,90%
3.10 - Europe et International	5 087 494,60	4 618 907,95	90,79%	4 718 477,95	4 208 710,02	89,20%
3.11 - Vie associative et Egalité	3 585 000,00	3 164 245,74	88,26%	3 424 300,00	3 222 619,57	94,11%
Pilier 3. Aménagement du territoire	410 026 893,44	405 977 784,00	99,01%	407 269 388,23	400 799 506,89	98,41%
4.1 - Biodiversité, PNR et NATURA 2000	16 630 269,30	16 599 938,82	99,82%	14 967 618,04	14 925 802,45	99,72%
4.2 - Eau - Littoral	3 175 046,12	3 174 538,95	99,98%	3 455 368,52	3 448 415,03	99,80%
4.3 - Economie Circulaire et Déchets	2 082 283,40	2 066 783,40	99,26%	2 100 504,05	2 100 504,05	100,00%
4.4 - Transition énergétique et adaptation aux changements climatiques	8 975 722,85	8 669 059,64	96,58%	7 790 915,59	7 785 383,58	99,93%
4.5 - Mobilité durable et intelligente	358 272 714,00	357 615 554,72	99,82%	372 124 741,00	370 946 150,66	99,68%
Pilier 4. Transition énergétique et écologique	389 136 035,67	388 125 875,53	99,74%	400 439 147,20	399 206 255,77	99,69%
5.1 - PO AQUITAINE	10 858 149,64	10 837 970,55	99,81%	350 000,00	0,00	0,00%
5.2 - PO LIMOUSIN	8 398 572,23	8 378 018,89	99,76%	46 610,00	0,00	0,00%
5.4 - PO AQUITAINE LIMOUSIN POITOU-CHARENTES	17 945 375,57	953 244,46	5,31%	1 614 550,94	456 535,96	28,28%
5.5 - PO NOUVELLE-AQUITAINE 2021-2027	20 119 188,38	18 284 341,95	90,88%	28 191 589,24	23 734 395,05	84,19%
5.6 - FEAMPA 2021-2027	756 908,75	756 908,75	100,00%	750 000,00	748 477,14	99,80%
Pilier 5. Gestion des fonds européens	58 078 194,57	39 210 484,60	67,51%	30 952 750,18	24 939 408,15	80,57%
6.0 - Modernisation de l'Administration	9 102 725,00	8 483 278,89	93,19%	17 653 357,79	14 616 927,07	82,80%
6.1 - Ressources humaines	154 759 878,00	153 683 078,50	99,30%	157 354 173,00	156 071 688,90	99,18%
6.2 - Élus et Ceser	18 006 135,69	16 972 821,37	94,26%	17 718 674,00	16 547 583,56	93,39%
6.3 - Communication et attractivité	6 873 500,00	5 627 700,51	81,88%	6 794 000,00	3 784 643,63	55,71%
6.4 - Affaires juridiques	4 490 246,45	4 309 198,99	95,97%	4 834 554,00	4 510 826,46	93,30%
6.5 - Moyens généraux	22 316 260,54	20 900 788,34	93,66%	26 394 444,21	22 956 184,68	86,97%
6.6 - Opérations financières	107 653 994,35	98 597 607,71	91,59%	139 370 861,00	130 291 832,73	93,49%
Pilier 6. Administration générale	323 202 740,03	308 574 474,31	95,47%	370 120 064,00	348 779 687,03	94,23%
TOTAL	2 266 582 572,00	2 205 113 823,60	97,29%	2 256 270 010,18	2 211 951 023,61	98,04%
Total hors gestion des fonds européens et gestion active de la dette	2 210 449 753,00	2 166 856 583,46	98,03%	2 226 131 810,94	2 187 468 151,42	98,26%

LES DEPENSES

Malgré la hausse du taux de réalisation, quelques secteurs enregistrent des taux de réalisation moins élevés que la moyenne régionale. C'est le cas :

- De l'Habitat où certains dossiers de programmes d'amélioration de l'habitat (OPAH) ont pris du retard et seront réalisés en 2026. En effet, l'aide dans le cadre des OPAH intervient quand l'opération est totalement réalisée (il n'y a pas d'avances ni d'acomptes). Par ailleurs, il n'y a pas eu autant de demandes qu'attendues en 2025.
- De l'Europe et International où les factures de reddition de la communication dans le cadre de l'appui et la mise en oeuvre des missions d'autorité de gestion ont pris du retard.
Par ailleurs, deux projets ont été affectés par les pluies torrentielles survenues dans la vallée d'Aspe (FemToLavi et FrancesArles), contraignant à ajuster leur plan d'action à la baisse.
- des Fonds Européens : s'agissant du PO2014-2020, il n'y a pas eu de paiements de dossiers en 2025 (finalement les derniers dossiers ont été payés avant la fin de l'exercice 2024). S'agissant du PO 2021-2027, certains porteurs ont demandé des avenants ou déposé tardivement les demandes de paiement.

Il est à noter, qu'à l'exception de ces secteurs, tous les taux de réalisation des politiques d'intervention sont supérieurs à 90%.

LES DEPENSES

2) en investissement

Sur la section d'investissement, le taux de réalisation global est de 92,25% contre 87,80% pour 2024. Hors gestion active de la dette, le taux de réalisation passe de 93,52% à 92,25% en 2025, ce qui demeure un taux performant sachant que la Région n'est, à l'exception des lycées, pas maître d'ouvrage sur l'ensemble de ses interventions en investissement.

INVESTISSEMENT PAR CHAPITRE		2024			2025		
		Total Prévisions	Total Réalisations	% Réalisations	Total Prévisions	Total Réalisations	% Réalisations
900	SERVICES GENERAUX	28,019	26,868	95,89%	18,787	15,700	83,57%
9005	GESTION DES FONDS EUROPEENS	168,824	147,724	87,50%	58,465	52,727	90,18%
902	ENSEIGNEMENT, FORMATION PROFESSIONNELLE ET APPRENTISSAGE	285,881	259,656	90,83%	262,784	228,004	86,76%
903	CULTURE, VIE SOCIALE, JEUNESSE, SPORTS ET LOISIRS	39,516	37,464	94,81%	37,444	34,335	91,70%
904	SANTE ET ACTION SOCIALE (HORS RSA)	0,780	0,690	88,51%	0,780	0,671	85,99%
905	AMENAGEMENT DES TERRITOIRES ET HABITAT	57,013	54,347	95,32%	39,570	29,157	73,69%
906	ACTION ECONOMIQUE	196,889	191,994	97,51%	145,688	145,454	99,84%
907	ENVIRONNEMENT	47,959	47,914	99,91%	29,497	29,496	99,99%
908	TRANSPORTS	304,234	277,300	91,15%	346,729	319,992	92,29%
922	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	0,171	0,171	100,00%			
923	DETTES ET AUTRES OPERATIONS FINANCIERES	271,125	185,482	68,41%	180,000	177,445	98,58%
TOTAL		1 400,410	1 229,610	87,80%	1 119,744	1 032,979	92,25%
TOTAL hors gestion active de la dette		1 314,767	1 229,610	93,52%	1 119,744	1 032,979	92,25%
TOTAL hors fonds européens et gestion active de la dette		1 145,943	1 081,887	94,41%	1 061,279	980,253	92,37%
GESTION DE LA DETTE		85,643	0,00	0,00%			

LES DEPENSES

INVESTISSEMENT PAR AXE	2024			2025		
	Axe	Total Prévisions	Total Réalisations	% Réalisations	Total Prévisions	Total Réalisations
1.1 - Economie numérique	2 146 968,00	1 829 672,45	85,22%	1 179 148,18	1 179 148,18	100,00%
1.2 - Filières, trans-filières et partenariats	6 982 410,87	6 817 187,74	97,63%	4 527 222,41	4 518 512,66	99,81%
1.3 - Performance industrielle	41 098 682,86	40 142 200,46	97,67%	27 535 398,64	27 535 398,64	100,00%
1.4 - Recherche, innovation et start-up	53 152 087,95	52 446 691,25	98,67%	30 292 707,71	30 233 602,62	99,80%
1.5 - Attractivité, internationalisation et financement	12 685 223,76	12 684 827,21	100,00%	11 098 386,00	11 098 386,00	100,00%
1.6 - Tourisme	15 780 158,61	15 382 338,15	97,48%	10 608 134,08	10 608 134,08	100,00%
1.7 - Agriculture	41 895 273,12	39 411 943,65	94,07%	43 783 661,75	43 783 661,75	100,00%
1.8 - Economie culturelle	12 183 716,32	11 641 558,11	95,55%	10 921 673,27	10 746 381,48	98,40%
1.9 - Economie sociale et solidaire	3 614 252,38	3 611 874,97	99,93%	1 623 314,69	1 623 314,69	100,00%
1.10 - Formation professionnelle continue	3 161 183,75	2 440 237,22	77,19%	2 510 270,00	1 040 546,05	41,45%
1.11 - Emploi et évolution professionnelle	472 316,25	456 785,49	96,71%	-	-	-
Pilier 1. Développement économique - Emploi	193 172 273,87	186 865 316,70	96,74%	144 079 916,73	142 367 086,15	98,81%
2.1 - Orientation et accompagnement à l'insertion économique	865 000,00	456 335,30	52,76%	395 000,00	150 393,20	38,07%
2.2 - Apprentissage	24 232 758,37	23 986 709,01	98,98%	27 515 730,00	22 513 222,17	81,82%
2.3 - Education	50 344 202,00	44 646 597,64	88,68%	40 190 349,00	39 034 121,63	97,12%
2.4 - Lycées (bâtiments)	169 207 861,81	156 387 480,64	92,42%	153 457 257,00	131 165 134,36	85,47%
2.5 - Enseignement Supérieur	18 242 638,00	15 137 289,98	82,98%	15 802 171,00	15 503 582,20	98,11%
2.6 - Accompagnement des jeunes	103 000,00	21 562,55	20,93%	210 700,00	53 337,47	25,31%
2.7 - Vie quotidienne	2 605 696,27	2 479 625,89	95,16%	1 866 803,63	1 866 803,63	100,00%
Pilier 2. Jeunesse	265 601 156,45	243 115 601,01	91,53%	239 438 010,63	210 286 594,66	87,83%
3.2 - Politique contractuelle	20 619 281,33	20 385 981,10	98,87%	22 245 928,61	21 948 422,95	98,66%
3.3 - Economie territoriale et politique de retournement	20 865 126,75	20 865 126,75	100,00%	16 274 688,39	16 124 688,39	99,08%
3.4 - Culture	19 004 645,87	17 235 527,05	90,69%	18 977 851,73	17 552 503,73	92,49%
3.5 - Aménagement numérique du territoire	24 612 178,28	23 090 429,70	93,82%	10 541 824,59	538 858,17	5,11%
3.6 - Foncier, Habitat	2 360 479,75	2 348 979,75	99,51%	1 207 049,92	1 206 262,79	99,93%
3.7 - Santé	4 300 000,00	4 235 925,35	98,51%	6 430 613,00	5 936 869,81	92,32%
3.8 - Sport	11 572 746,49	11 550 604,62	99,81%	8 294 500,00	6 993 083,20	84,31%
3.9 - Infrastructures, transports	185 789 325,10	168 751 350,82	90,83%	128 829 867,49	111 411 557,97	86,48%
3.10 - Europe et International	2 262 127,65	2 179 327,49	96,34%	1 100 022,84	355 072,84	32,28%
3.11 - Vie associative et Egalité	780 000,00	690 390,31	88,51%	780 000,00	670 701,01	85,99%
Pilier 3. Aménagement du territoire	292 165 911,22	271 333 642,94	92,87%	214 682 346,57	182 738 020,86	85,12%
4.1 - Biodiversité, PNR et NATURA 2000	2 700 301,67	2 669 194,17	98,85%	2 494 823,79	2 494 599,75	99,99%
4.2 - Eau - Littoral	7 828 896,30	7 551 816,48	96,46%	5 530 715,66	5 530 685,66	100,00%
4.3 - Economie Circulaire et Déchets	3 865 365,37	3 865 365,37	100,00%	3 664 570,86	3 664 144,24	99,99%
4.4 - Transition énergétique et adaptation aux changements climatiques	51 141 346,26	47 591 035,30	93,06%	35 119 403,25	31 116 579,61	88,60%
4.5 - Mobilité durable et intelligente	118 444 477,90	108 548 703,62	91,65%	217 228 407,51	208 462 252,14	95,96%
Pilier 4. Transition énergétique et écologique	183 980 387,50	170 226 114,94	92,52%	264 037 921,07	251 268 261,40	95,16%
5.1 - PO AQUITAINE	104 331 978,10	95 636 467,13	91,67%	4 819 985,01	4 541 701,96	94,23%
5.2 - PO LIMOUSIN	37 404 278,00	36 742 230,40	98,23%	1 499 364,99	877 282,07	58,51%
5.4 - PO AQUITAINE LIMOUSIN POITOU-CHARENTES	403 638,60	323 010,03	80,02%	935 000,00	794 221,87	84,94%
5.5 - PO NOUVELLE-AQUITAINE 2021-2027	22 263 601,90	11 298 185,06	50,75%	48 322 140,00	44 979 424,32	93,08%
5.6 - FEAMPA 2021-2027	4 824 000,00	4 046 649,95	83,89%	3 824 000,00	2 328 365,33	60,89%
Pilier 5. Gestion des fonds européens	169 227 496,60	148 046 542,57	87,48%	59 400 490,00	53 520 995,55	90,10%
6.0 - Modernisation de l'Administration	5 978 222,15	5 918 646,08	99,00%	7 031 398,97	5 714 775,53	81,28%
6.1 - Ressources humaines	108 500,00	100 346,45	92,49%	118 000,00	70 681,19	59,90%
6.2 - Élus et Ceser	9 454,04	2 327,79	24,62%	13 872,03	10 872,03	78,37%
6.3 - Communication et attractivité	606 250,00	407 427,90	67,20%	815 000,00	319 076,74	39,15%
6.5 - Moyens généraux	5 256 045,93	4 933 083,19	93,86%	6 362 301,00	5 472 489,88	86,01%
6.6 - Opérations financières	284 304 161,24	198 661 435,98	69,88%	183 765 100,00	181 210 587,39	98,97%
Pilier 6. Administration générale	296 262 633,36	210 023 267,39	70,89%	198 105 672,00	192 798 482,76	97,32%
TOTAL	1 400 409 859,00	1 229 610 485,55	87,80%	1 119 744 357,00	1 032 979 441,38	92,25%
TOTAL hors gestion active de la dette	1 314 767 141,00	1 229 610 485,55	93,52%	1 119 744 357,00	1 032 979 441,38	92,25%
TOTAL hors gestion des fonds européens et gestion active de la dette	1 145 943 283,00	1 081 886 953,01	94,41%	1 061 278 867,00	980 252 667,70	92,37%
<i>Gestion active de la dette</i>	<i>85 642 718,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00%</i>		<i>0,00</i>	<i>0,00%</i>

LES DEPENSES

Les principaux secteurs possédants un taux de réalisation moins élevé que la moyenne régionale sont les suivants :

- La Formation Professionnelle : la moindre réalisation résulte :
 - du programme « Aérocampus » : toutes les factures au titre des travaux du pôle avionique et de la restauration n'ont pas été transmises ;
 - de l'ingénierie de formation et des offres d'accompagnement innovantes (PIA) : l'appel de fonds de la Caisse des Dépôts et Consignation a été mandaté par la Région en fin d'année mais a fait l'objet d'un rejet ;
 - de l'accompagnement à la transformation des organismes de formation : certains projets n'étant pas terminés, certaines dépenses prévues en 2026 ont été reportées à 2027 dans le cadre d'avenants de prolongation votés.

- L'Orientation : des crédits avaient été prévus pour les travaux de réaménagement du bâtiment devant abriter le Campus de la vigne et du vin, sur le site de l'EPLEFPA (Etablissement Public Local d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricole) de Blanquefort. Aucune facture n'a finalement été présentée, les paiements sont décalés en 2026.

- L'Apprentissage : les crédits avaient été prévus pour honorer des paiements de projets déjà votés. Concernant le projet de la Tonnellerie sur le site du CFA de Cognac, les demandes de paiement sont arrivées plus tardivement que prévues et seront payées en 2026. D'autres projets connaissent des retards de démarrage et les paiements sont différés (exemple : travaux de réhabilitation d'un bâtiment à la CMA 86 - St-Benoit).

- Les Lycées : la prévision de dépense des travaux dans les lycées est tributaire de plusieurs éléments extérieurs tels que les relances de procédure de mise en concurrence dès lors qu'au moins l'un des lots est infructueux, ralentissement de chantiers à la suite des défaillances d'entreprises, des phénomènes météo, et autres événements inattendus qui ont impacté la prévision de dépenses. Par ailleurs, des problèmes de paiement sur les cités scolaires et à la suite des difficultés administratives de paiement expliquent ce taux de réalisation.

- L'Accompagnement des jeunes : le dispositif d'équipement de lutte contre la précarité menstruelle a intégré, en 2025, le déploiement de l'équipement aux Maisons des Lycéens (MDL) et Associations de Lycéens, Etudiants, Stagiaires et Apprentis agricoles (ALESA). Un nouveau marché a été conclu fin septembre 2025 avec l'AMPA (Association des Marchés Publics d'Aquitaine) permettant aux MDL/ALESA et structures d'Information Jeunesse de commander des équipements. La période de fin septembre 2025 à début décembre 2025 s'est avérée trop courte pour finaliser les paiements qui ont été effectués début 2026.

LES DEPENSES

- L'Aménagement Numérique du territoire pour les raisons suivantes :
 - Opération THD : il s'agit des soldes de subvention à payer aux Syndicats Mixtes Départementaux et aux Départements (suivant l'opérateur qui a réalisé les travaux). Les documents nécessaires au paiement du solde n'ont pas été réunis à temps.
 - Opération RINA : une réflexion est en cours sur la modélisation du projet RINA à l'échelle de la Nouvelle-Aquitaine. Ainsi tout investissement dans le projet a été stoppé pour s'assurer de la faisabilité économique du projet, de la venue confirmée de partenaires de la Région (les Universités). Ce travail d'ingénierie est en cours et devrait permettre d'aider à la décision lors de l'exercice 2026.
- Le Sport : s'agissant des opérations de travaux des CREPS, des procédures de marchés publics ont été engagées. Certains lots se sont révélés infructueux, entraînant des retards significatifs dans le calendrier prévisionnel et perturbant la séquence d'intervention des différents corps d'état. En conséquence, certains lots initialement attribués ont fait l'objet d'une dénonciation de la part des opérateurs, conformément aux clauses contractuelles. Les procédures de marchés publics ont dû être relancées pour l'hébergement lié à l'accueil des sportifs.
- Les Infrastructures et transports, la moindre réalisation résulte notamment :
 - des retards sur les pôles d'échanges multimodaux : Saint Vincent de Tyrosse, Saint Jean de Luz et Talence-Médoquine ;
 - des travaux d'urgence sur les infrastructures, les montants mandatés sont ajustés à la réalité des travaux opérés, ils ont été moindres pour 2025 ;
 - d'économies significatives sur l'accostage de la phase travaux de la régénération de Niort-Saintes par rapport aux montants inscrits dans les conventions de financement. La source des économies provient majoritairement :
 - ✓ de la signature par SNCF Réseau de marchés favorables économiquement au projet,
 - ✓ de l'utilisation de rail de réemploi,
 - ✓ de l'effet de taux d'actualisation inférieurs aux taux prévisionnels utilisés dans les conventions de financement des phases travaux.
- L'Europe et l'International : des difficultés administratives ont été rencontrées lors des paiements du dossier de réhabilitation de l'Institut de Afriques. Les paiements sont décalés sur l'exercice 2026.
- La Vie Associative et Egalité : dans le cadre du dispositif de développement et d'investissement pour la vie associative, plusieurs dossiers ont donné lieu à un paiement au prorata des dépenses. Le versement des avances reste conditionné à la transmission de l'attestation de démarrage. Par ailleurs, des opérations du programme de solidarité n'ont pas été réalisées.

LES DEPENSES

- La Transition Énergétique : certaines facturations concernant les lycées sont arrivées après la date de clôture des paiements. Des retards sont également constatés sur les opérations de géothermie (Lycée Montaigne et Charles Péguy), en raison de leur complexité technique. Des décalages sont également observés sur certaines opérations, notamment la Gestion Technique Centralisée (GTC) et le raccordement au réseau de chaleur urbain (RCU).

LES DEPENSES

Les dépenses de fonctionnement

Avec un montant de 2 212 M€, les dépenses de fonctionnement, sont en légère hausse de +0,3% par rapport à 2024 (+6,8 M€). Hors DILICO, elles enregistrent une diminution de près de -1%.

Dépenses de fonctionnement				
en M€	2024	2025	écart	%
Politiques d'interventions	1 628,7	1 601,6	-27,1	-1,7%
<i>dont fonds européens + actions interrégionales</i>	43,6	29,2	-14,4	-33,1%
Charges à caractère général	52,8	51,7	-1,2	-2,2%
Charges de personnel	427,2	435,9	8,6	2,0%
Intérêts de la dette	74,1	77,7	3,6	4,8%
Autres charges financières*	22,22	45,1	22,9	103%
Total dépenses de fonctionnement	2 205,1	2 212,0	6,8	0,3%
Total dépenses de fonctionnement (hors fonds européens et gestion active de la dette)	2 166,9	2 187,5	20,6	1,0%

* provisions + reversement TVA + fonds de solidarité régional + DILICO

Les dépenses d'interventions s'élèvent à 1 602 M€ et représentent 72,4% des dépenses totales de fonctionnement. Elles affichent un recul de -1,7% en 2025 (-27,1 M€).

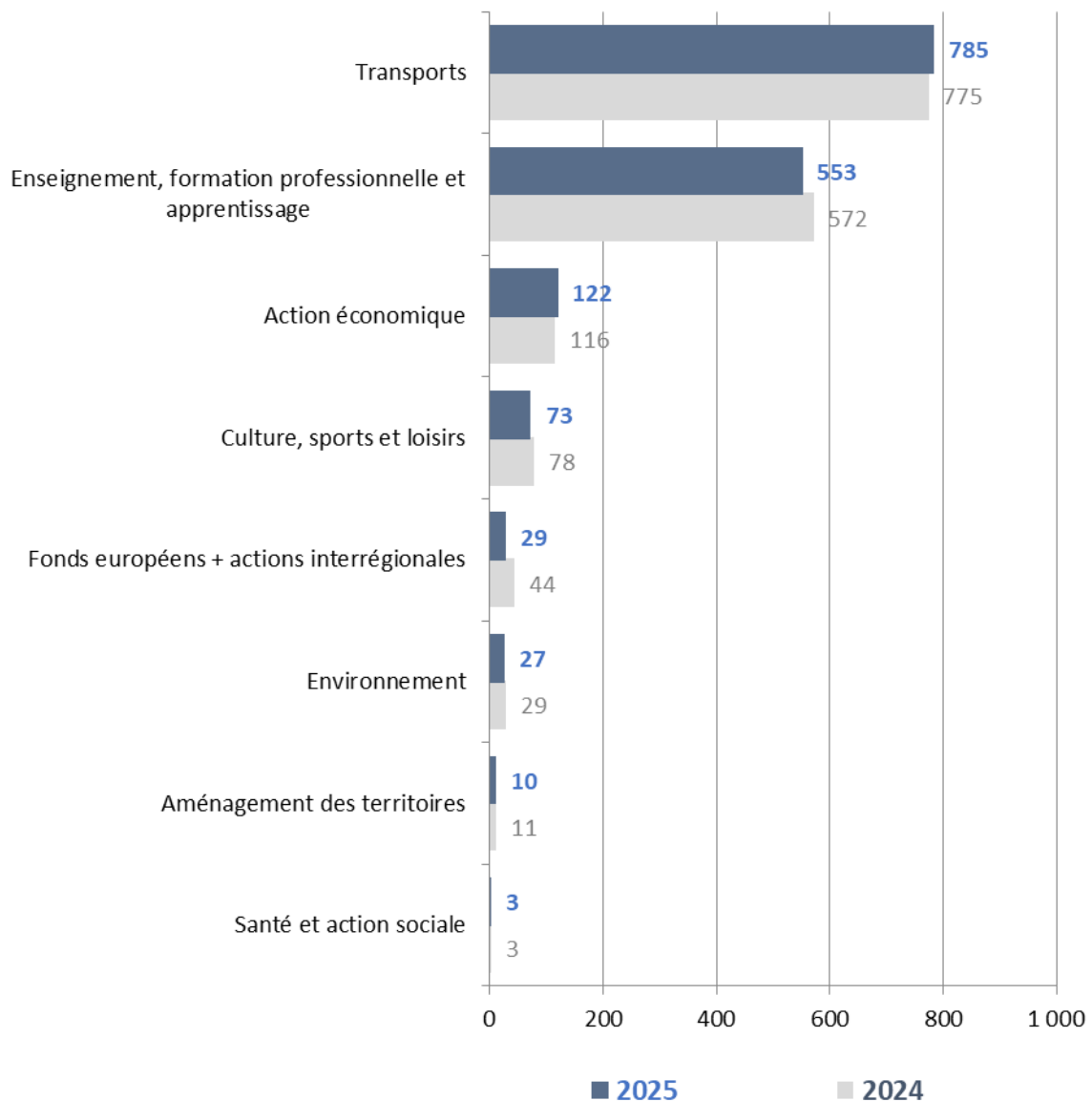
Ce recul masque des variations contrastées :

en M€	Total Réalisations 2024	CA 2025				
		Total Prévisions	Total Réalisations	écart vs CA 2024	% écart vs CA 2024	% réalisations 2025
Action économique	115,7	121,8	121,6	5,9	5%	100%
Aménagement des territoires	11,3	11,1	10,4	-1,0	-8%	93%
Culture, sports et loisirs	77,9	75,7	72,9	-5,1	-7%	96%
Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	572,4	555,1	552,6	-19,8	-3%	100%
Environnement	29,1	27,1	27,1	-2,1	-7%	100%
Fonds européens + actions interrégionales	43,6	35,7	29,2	-14,4	-33%	82%
Santé et action sociale	3,2	3,4	3,2	0,1	2%	94%
Transports	775,4	794,5	784,8	9,3	1%	99%
Politiques d'interventions	1 628,7	1 624,5	1 601,6	-27,1	-2%	99%

Les évolutions les plus significatives sont :

- -14,4 M€ sur les fonds européens en raison de la clôture en 2024 du PO 2014-2020.
- -19,8 M€ sur le secteur de la formation professionnelle en raison du remboursement du trop-perçu sur le PRIC 1 (Pacte Régional d'Investissement dans les Compétences) intervenu en 2024 pour 41 M€. Hors remboursement PRIC, l'exécution 2025 est en hausse de 20 M€ par rapport à 2024.
- +9,3 M€ sur le secteur des transports et plus précisément sur la convention d'exploitation TER liée à l'actualisation des indices et à la hausse de l'offre sur le SERM prévue dans la convention TER 2024-2030.

LES DEPENSES



Le transport (essentiellement convention TER et transports scolaires et interurbains) représente 49% des dépenses d'interventions ; l'enseignement, la formation professionnelle et l'apprentissage 35% ; et enfin l'action économique 8%.

Les charges à caractère général regroupent les dépenses de moyens généraux et de fonctionnement de l'institution. En 2025, ces dépenses ont diminué de -2,2% soit -1,2 M€, s'établissant à 51,7 M€. Cette diminution est notamment liée à la régularisation, en 2024, de factures de fluides, de loyers et impôts des années antérieures.

La part de ces dépenses à caractère général dans les dépenses de fonctionnement est quasiment identique à 2024. Elles ne représentent que 2,3%.

LES DEPENSES

Les charges de personnel, composées des traitements et charges des personnels (siège et lycées) s'élèvent à 435,9 M€ et connaissent une évolution de +2% (soit +8,6 M€) qui résulte d'un ensemble de facteurs :

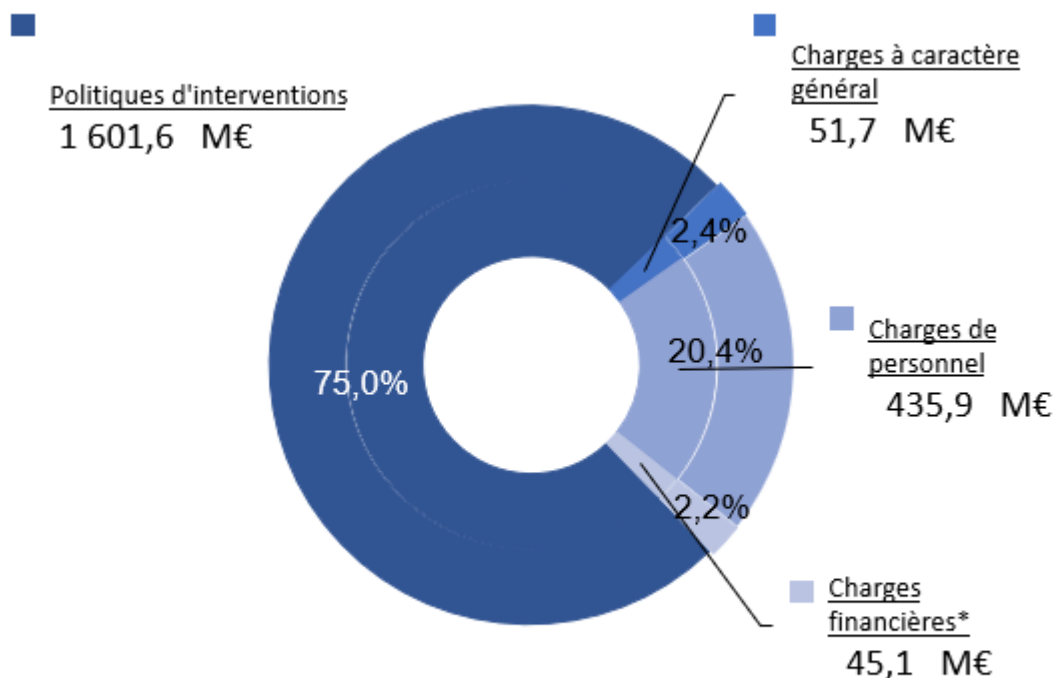
- la hausse de 3 points de la cotisation retraite CNRACL (pour 6,2 M€) ;
- le glissement vieillesse technicité ou GVT carrière (pour 3,5 M€) ;
- la hausse de la participation employeur pour la protection sociale complémentaire (pour 0,3 M€) ;
- l'effet de la rémunération maladie à 90% au lieu de 100% (représentant une baisse de -1,4 M€).

Les intérêts de la dette enregistrent une hausse limitée des charges d'intérêts de 3,6 M€ liée à l'augmentation de l'encours de dette et au maintien des taux d'intérêts à un niveau élevé.

Les charges financières intègrent les provisions ainsi que les opérations de régularisation financière et/ou de reversement de fiscalité.

La hausse de ce poste (+22,9 M€) est liée aux provisions constituées qui passent de 9,9 M€ à 15,9 M€ en 2025. La Région a obligation de constituer une provision dès lors qu'elle constate une créance douteuse et notamment lorsqu'une entreprise détenant une créance tombe en procédure collective.

Par ailleurs, ce poste comprend depuis 2025 le dispositif de lissage conjoncturel des recettes fiscales des collectivités territoriales (DILICO : 26 M€).



* provisions + reversement TVA + fonds de solidarité régional + DILICO

LES DEPENSES

Les dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement réalisées sont en baisse de -16% par rapport à l'année 2024 (-196,6 M€). Cette baisse se constate sur tous les postes de dépenses à l'exception des transports. Malgré cette baisse, le niveau d'investissement demeure à un niveau élevé et respecte l'engagement pris lors du BP 2025 de s'inscrire à hauteur de 800 M€ (hors remboursement de dette et fonds européens).

Dépenses d'investissement				
en M€	2024	2025	écart	%
Politiques d'interventions	1018,6	840,7	-177,9	-17,5%
<i>dont fonds européens + actions interrégionales</i>	<i>149,3</i>	<i>53,7</i>	<i>-95,6</i>	<i>-64,0%</i>
Charges à caractère général	12,3	11,1	-1,2	-9,9%
Remboursement du capital de la dette	185,5	177,4	-8,1	-4,3%
Autres charges financières*	13,2	3,8	-9,4	-71,5%
Total dépenses d'investissement (hors gestion active de la dette)	1 229,6	1 033,0	-196,6	-16,0%
Total dépenses d'investissement (hors fonds européens et gestion active de la dette)	1 081,9	980,3	-101,6	-9,4%

* Adhésion et prise de participation Agence France Locale

Il est à noter que 54% de la baisse des dépenses d'interventions résultent des fonds européens.

Avec un montant de 840,7 M€, les **dépenses d'interventions** représentent 81,4% des dépenses totales d'investissement. Les principaux domaines d'interventions sont :

- Les transports : 38,1% ;
- L'enseignement, la formation professionnelle et l'apprentissage : 27,1% ;
- L'action économique : 17,3%.

en M€	Total Réalisations 2024	CA 2025				
		Total Prévisions	Total Réalisations	écart vs CA 2024	% écart vs CA 2024	% réalisations 2025
Action économique	192,0	145,7	145,5	-46,5	-24%	100%
Aménagement des territoires et habitat	54,3	39,6	29,2	-25,2	-46%	74%
Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	37,5	37,4	34,3	-3,1	-8%	92%
Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	259,6	262,7	227,9	-31,7	-12%	87%
Environnement	47,9	29,5	29,5	-18,4	-38%	100%
Fonds européens + actions interrégionales	149,3	60,3	53,7	-95,6	-64%	89%
Santé et action sociale	0,7	0,8	0,7	0,0	-3%	86%
Transports	277,3	346,7	320,0	42,7	15%	92%
Politiques d'interventions	1 018,6	922,7	840,7	-177,9	-17%	91%

Les dépenses d'action économique s'élèvent à 145,5 M€, en baisse de -46,5 M€ par rapport à 2024. Cette baisse est liée pour l'essentiel :

- à la recherche et transferts de technologie (-26 M€) en raison, d'une part, de retard du CPER pour 2025, et, d'autre part, de versements en 2024 d'avances des dossiers suivants :

LES DEPENSES

- ✓ 3,6 M€ d'avance pour l'opération OMEGA HEALTH (14 M€ votés en 2024) ;
 - ✓ 2,5 M€ d'avance pour l'opération Campus Innov (6,4 M€ votés en 2024) ;
 - ✓ 1,5 M€ d'avance pour l'opération de programme scientifique 2024-2026 Centre d'Ingénierie des Systèmes en Télécommunications, Electromagnétisme et Electronique ;
 - ✓ 1 M€ d'avance pour le Pôle Océanographique Aquitain SIREAUCO (3,5 M€ votés en 2023, 1,2 M€ votés en 2025).
- à la performance industrielle (-13 M€) : près de -6 M€ sont liés à la réimputation comptable de certaines aides économiques de l'investissement vers le fonctionnement, le solde résulte de la réduction du montant des avances pour l'ensemble des nouveaux engagements et du recours plus important aux fonds FEDER ;
 - aux filières et start-up (-5 M€) : depuis le COVID, il y a moins de projets d'investissement. Par ailleurs, une partie des AP a été basculée en AE (aides à la R&D par exemple) ce qui diminue le stock d'AP et donc la consommation de CP d'AP ;
 - au tourisme (-5 M€) en raison notamment des versements, en 2024, d'avances de subventions sur divers dossiers (travaux d'aménagement du site éclusier de Fumel pour le transbordeur à sangles, réalisation de la tranche 2 d'aménagement de la V81 entre Mouguerre et Urt, réalisation de la voie verte Marmande/Casteljaloux-section Marmande/Samazan, itinérance cyclable, aménagement de la V93 après Parthenay, ...) ;
 - aux entreprises en retournement (-4 M€) : d'importants dossiers ont été payés en 2024.

A noter une hausse sur l'agriculture de 4 M€ en raison du décalage du paiement, en 2025, de la totalité du dispositif de maintien en agriculture biologique dans le cadre du plan stratégique national (FEADER pour lequel nous versons une contrepartie régionale).

Les dépenses d'aménagement du territoire, avec un montant de 29,2 M€ enregistrent une baisse de -25,2 M€ liée à la fin du programme de couverture THD du territoire.

Les dépenses de l'enseignement, de la formation professionnelle et de l'apprentissage qui s'élèvent à 227,9 M€, sont également en forte diminution (-31,7 M€). Cette baisse résulte pour l'essentiel de la construction dans les lycées à hauteur de (-25 M€) en raison d'une part du mandatement 2024 sur les lycées du Barp et Créon plus important qu'en 2025 et, d'autre part, d'un lissage des opérations structurantes. Par ailleurs, les dépenses d'équipement 2024 dans ces nouveaux lycées ont engendré une baisse en 2025 (-5,5 M€).

Le secteur de l'environnement et plus précisément de la transition énergétique, avec un montant de presque 30 M€ est en baisse de -38% en raison de paiement d'importants dossiers en 2024 : prêt public de 10 M€ accordé à Gascogne Papier pour le remplacement machine à papier à Mimizan, première tranche de 1,5 M€ pour le prêt public accordé à Chaux de Saint Astier pour l'installation d'une nouvelle unité de

LES DEPENSES

fabrication de chaux naturelle hydraulique à Saint-Astier, 1,5 M€ (2,5M€ voté en 2021) pour le solde de la construction d'une unité de production de bioéthanol à Tartas (Rayonier AM Avebene), 1,35 M€ pour le soutien à un projet d'augmentation de 80% du taux de combustibles alternatifs dans le cadre de la production de ciment à Bussac-Forêt en Charente-Maritime.

A noter qu'avec la clôture du PO 2014-2020, en 2024, les fonds européens sont en forte baisse (-95,6 M€).

Les dépenses des transports s'élèvent à 320 M€ pour 2025 en hausse de 42,7 M€ (+15%) par rapport à 2024. Cette augmentation résulte essentiellement :

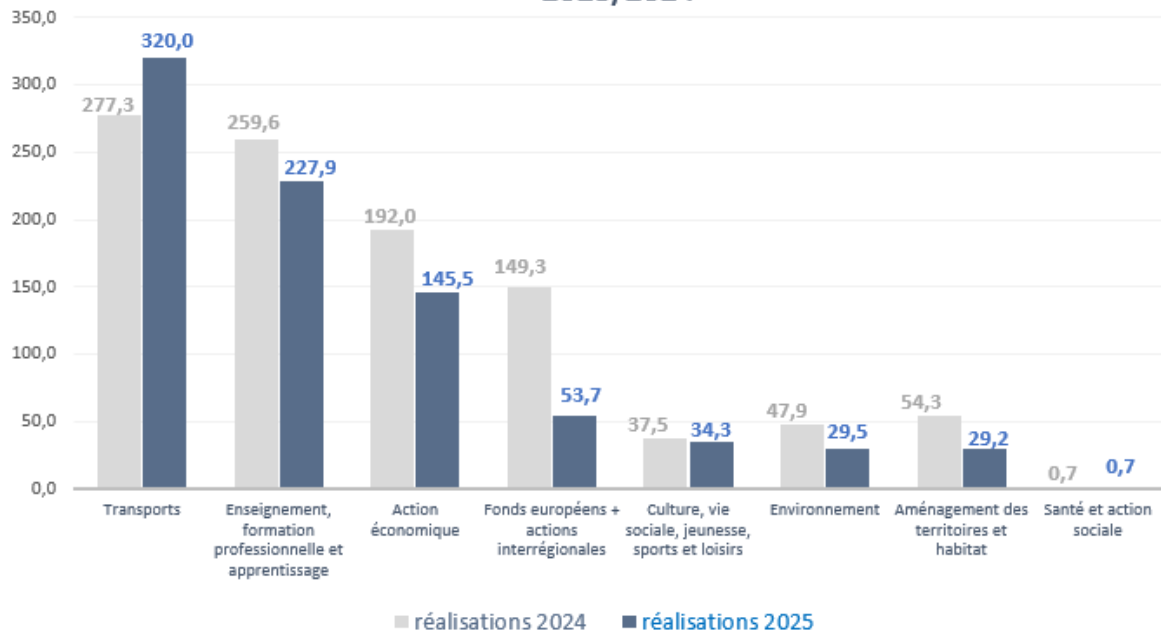
- de l'acquisition de matériel : paiement des rames Régiolis (+25 M€) et Régio2N (+30 M€) ;
- de la maintenance du matériel roulant (+11,5 M€ opérations mi-vie et +4M € sur les échanges d'organes majeurs de la contribution TER) ;
- du transfert en investissement des redevances G&C et Réseaux de la contribution TER (+2,5 M€) ;
- du transport routier (+5 M€) : protocole transactionnel avec le Département des Landes concernant la cession du patrimoine immobilier de la Régie départementale de transport des Landes (inscrit au BS 2025).

En parallèle de ces augmentations, des baisses ont été enregistrées notamment sur :

- les routes nationales CPER 2014-2020 (RN 141 et 147 : -13 M€) où d'importants paiements ont été effectués en 2024 ;
- GPSO (-13 M€) où la participation 2025 a été réduite à 1/80^{ème} (au lieu de 1/40^{ème}) ;
- le port de Bayonne (-3 M€) lié à un pic de paiement en 2024 sur le quai Armand Gommès ;
- l'intermodalité (-5 M€) en raison d'un rejet de la paierie qui questionne la qualification comptable des dépenses (investissement vs fonctionnement), cette question a fait l'objet d'un rescrit fiscal, cela a, en attendant, bloqué l'appel de fonds.

LES DEPENSES

Les dépenses d'intervention en investissement 2025/2024



Avec un montant de 11,1 M€, les **charges à caractère général** représentent 1,1% des dépenses totales d'investissement. Elles sont en baisse de -9,9% (-1,2 M€) en 2025. Cette baisse est liée, pour l'essentiel, à l'acquisition immobilière du 4^{ème} étage du Bâtiment Judaïque à Bordeaux en 2024. A noter également, que l'exercice 2024 a été marqué par les travaux d'amélioration du système de chauffage et le remplacement de l'armoire électrique de la Maison de Région de Limoges.

Avec un montant de 177,4 M€, **le remboursement du capital de la dette** enregistre une baisse de -4,3% lié au profil d'amortissement spécifique sur un emprunt bancaire de 200 M€ mobilisé en 2020. En effet, aucun remboursement en capital n'a été réalisé sur cet emprunt en 2025 (contre 11,1 M€ les autres années). Ce choix d'amortissement avait été réalisé en 2020 en anticipation du remboursement des préfinancements du PO 2014-2020. Ce poste représente 17,2% des dépenses totales d'investissement.

LA GESTION DE LA DETTE ET DE LA TRESORERIE

Par délibération n° 2021.1221.SP du 2 juillet 2021, l'Assemblée a délégué au Président du Conseil Régional, pour la durée du mandat, les pouvoirs en matière de gestion des emprunts et des lignes de trésorerie.

En application des dispositions de l'article L.4221-5 du CGCT, le Conseil Régional est informé des actes pris par le Président dans le cadre de cette délégation.

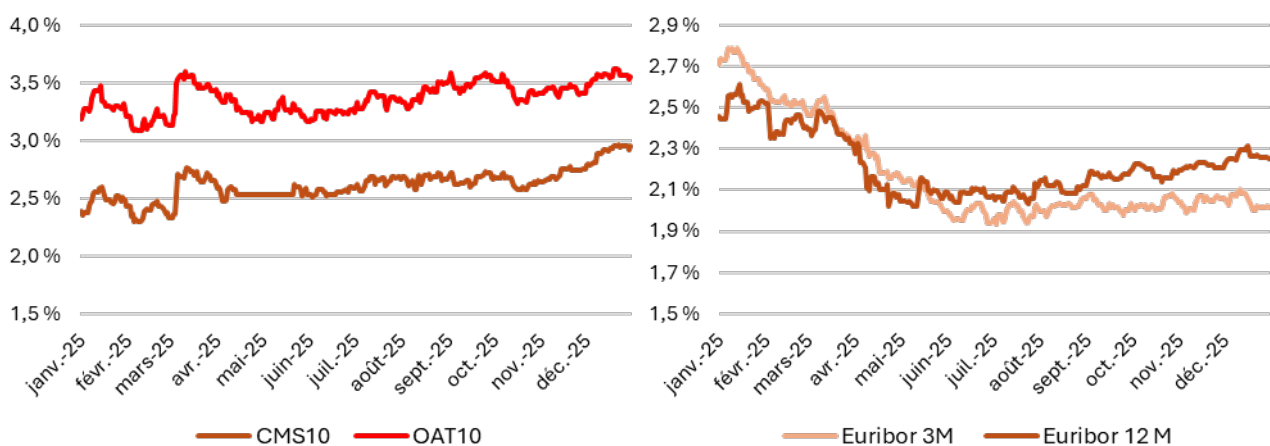
Gestion de la dette

Environnement sur les marchés financiers

L'année 2025 a été marquée par une double dynamique sur les marchés de taux :

- Une détente significative des taux courts, sous l'effet de la politique monétaire de la Banque centrale européenne (BCE) ;
- Une résistance — voire une légère remontée — des taux longs, reflétant des tensions sur les finances publiques et des anticipations d'inflation persistantes.

Evolution des taux d'intérêts en 2025



Les taux courts (Euribor 3 mois et 12 mois), qui servent de base de calcul à nos emprunts à taux variable, ont tous deux amorcé une baisse marquée dès le début 2025, passant de ~2,7 % en janvier à un point bas de ~2,0 % en milieu d'année, avant de se stabiliser légèrement au-dessus. Cette détente est consécutive à la politique d'assouplissement décidée par la Banque Centrale Européenne depuis juin 2024 face au repli de l'inflation.

Sur la partie longue, les taux ont connu une dynamique opposée :

- L'OAT 10 ans (Obligation Assimilable du Trésor), qui reflète le coût de la dette souveraine française, s'est maintenue à un niveau élevé tout au long de l'année, oscillant entre 3,1 % et 3,6 %. Après un léger repli au premier trimestre, elle est progressivement remontée pour terminer l'année aux alentours de 3,5 %. Ce niveau élevé traduit la persistance d'une prime de risque sur la dette française dans un contexte de finances publiques sous tension.
- Le CMS 10 ans (taux swap de référence pour les emprunts à taux fixe), est passé d'environ 2,4 % en janvier à près de 3,0 % en fin d'année, soit une hausse de près de 60 points de base sur l'ensemble de l'exercice. Cette tendance haussière progressive pèse sur le coût des nouveaux emprunts à taux fixe.

LA GESTION DE LA DETTE ET DE LA TRESORERIE

La Région a pu compter en 2025 sur trois sources de financement :

- Les emprunts bancaires avec un panel de banques important (8 dont l'Agence France Locale) ;
- Les emprunts obligataires. La Région dispose depuis le mois d'octobre 2021 d'un programme obligataire qui lui a permis d'émettre 32 obligations pour un montant total de 721 M€ dont 506 M€ d'obligations vertes, sociales et durables ;
- Une enveloppe de financement avec la Banque Européenne d'Investissement signée en 2025 et dont 350 M€ était disponible au 1^{er} janvier 2025.

Sources de financement pour la Région en 2025

Source de financement	Marge moyenne*	Avantage	Inconvénient
Prêts bancaires	80 bps	Périodes de mobilisation	Marge élevée vs BEI
Emprunts obligataires	80 bps	Flexibilité pour capturer les fenêtres de marché performante	Marge élevée vs BEI
Banque Européenne d'Investissement (BEI)	50 bps	Marge réduite — gain de 30 bps vs marché	Fléchage obligatoire sur projets éligibles Lourdeur du <i>reporting</i>
Agence France Locale (AFL)	80 bps	Période de mobilisation	Encours plafonné Garantie

* Marge moyenne observée par rapport aux taux sans risque (« taux de swap ») pour un emprunt à taux fixe avec une maturité de 20 ans

Mobilisation de l'emprunt 2025

L'encours de la dette de la Région Nouvelle-Aquitaine s'élève à 3 475,8 M€ au 31 décembre 2025 dont 37,3 M€ au titre des préfinancements initiaux du PO 2014-2020. La Région a mobilisé 280 M€ de financements en 2025 (-135 M€ par rapport à 2024) tout au long de l'année.

Compte tenu des dynamiques opposées entre taux longs et taux courts, la Région a mobilisé 48% de ses emprunts à taux fixe et 52% à taux variable :

- Sur la partie à taux fixe (25 M€ d'obligations, 40 M€ de bancaire, 70 M€ de BEI) la Région a obtenu un taux moyen de 3,47% contre 3,54% en moyenne pour les collectivités françaises¹ ;
- Sur la partie à taux variable (30 M€ d'obligations, 65 M€ de bancaire et 50 M€ de BEI), la Région a obtenu des marges très compétitives notamment sur l'enveloppe BEI.

¹ Observatoire Finance Active de la dette 2026

LA GESTION DE LA DETTE ET DE LA TRESORERIE

La Région a pu s'appuyer sur ses trois sources de financement principales en 2025 :

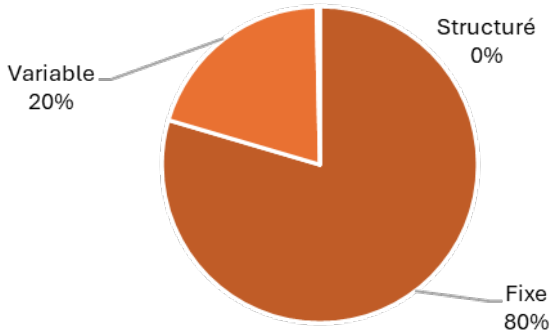
- Sur la partie obligataire, nous avons émis cinq obligations vertes pour un total de 55 M€ avec une maturité moyenne de 7,3 ans. Nous avons ciblé les périodes de taux les plus basses pour obtenir les meilleurs taux parmi les collectivités locales sur les 5 émissions réalisées ;
- Sur la partie bancaire, nous avons mobilisé 105 M€ dont 39 M€ avec l'Agence France Locale ;
- Enfin, nous avons réalisé un tirage de 120 M€ sur notre enveloppe pluriannuelle avec la Banque Européenne d'Investissement.

Financements mobilisés en 2025 (en millions d'euros)

Financement	Date	Montant	Maturité	Conditions financières
Obligataire	Février	10 M€	4 ans	Euribor 3M + 0,50%
Obligataire	Février	15 M€	11 ans	3,39%
Obligataire	Février	10 M€	11 ans	3,29%
Bancaire	Mars	25 M€	20 ans	Euribor 12M - 0,05%
Obligataire	Juin	10 M€	6 ans	Euribor 3M + 0,50%
Obligataire	Juin	10 M€	3 ans	Euribor 3M + 0,35%
Bancaire	Juillet	25 M€	20 ans	3,49%
Bancaire	Juillet	14 M€	20 ans	Euribor 12 M + 0,76%
Bancaire	Juillet	15 M€	20 ans	3,50%
Bancaire	Juillet	10 M€	20 ans	Euribor 12 M + 0,76%
Bancaire	Juillet	16 M€	20 ans	Euribor 3M +0,85%
BEI	Décembre	70 M€	20 ans	3,51%
BEI	Décembre	50 M€	20 ans	Euribor 3M +0,505%
Total		280 M€		

Ainsi le recours à l'emprunt a été de 280 M€ en 2025 pour un montant de remboursement contractuel de la dette de 177,4 M€. Le stock de dette a connu une évolution de +102,6 M€, soit une augmentation nettement moins forte que celle observée en 2024 (+229,5 M€).

Structure de l'encours de dette

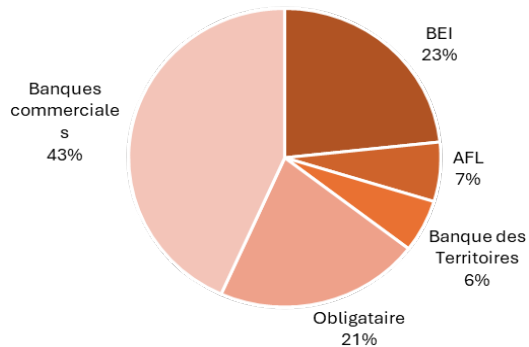


Malgré le contexte de taux long qui sont restés relativement hauts, la Région a obtenu des conditions de financements très compétitives tout au long de l'année 2025 grâce à une stratégie de financement adaptée. En outre, la Région a mis en place une stratégie de variabilisation pour bénéficier de la baisse des taux courts. Cette stratégie s'est appuyée sur les nouveaux emprunts (145 M€/280 M€ à taux variable en 2025) et par la transformation en taux variable de deux emprunts à taux fixe pour un total de 150 M€.

C'est ainsi que la part des financements à taux variables atteint 20% de l'encours fin 2025 (contre 30% en moyenne pour les Régions français hors Ile-de-France). Cette stratégie a permis de limiter la hausse du taux moyen qui atteint 2,2 % au 31/12/2025 contre 2,3% au 31/12/2024.

La part des emprunts structurés représente moins de 1% de l'encours de dette de la Région et sur des niveaux de risque très limités. Ainsi, le profil de risque de la dette régionale se caractérise par un niveau de sécurité important avec 99,4% de l'encours de dette qui se situe dans la catégorie A1 de la Charte Gissler, soit le niveau de risque le plus sécurisé.

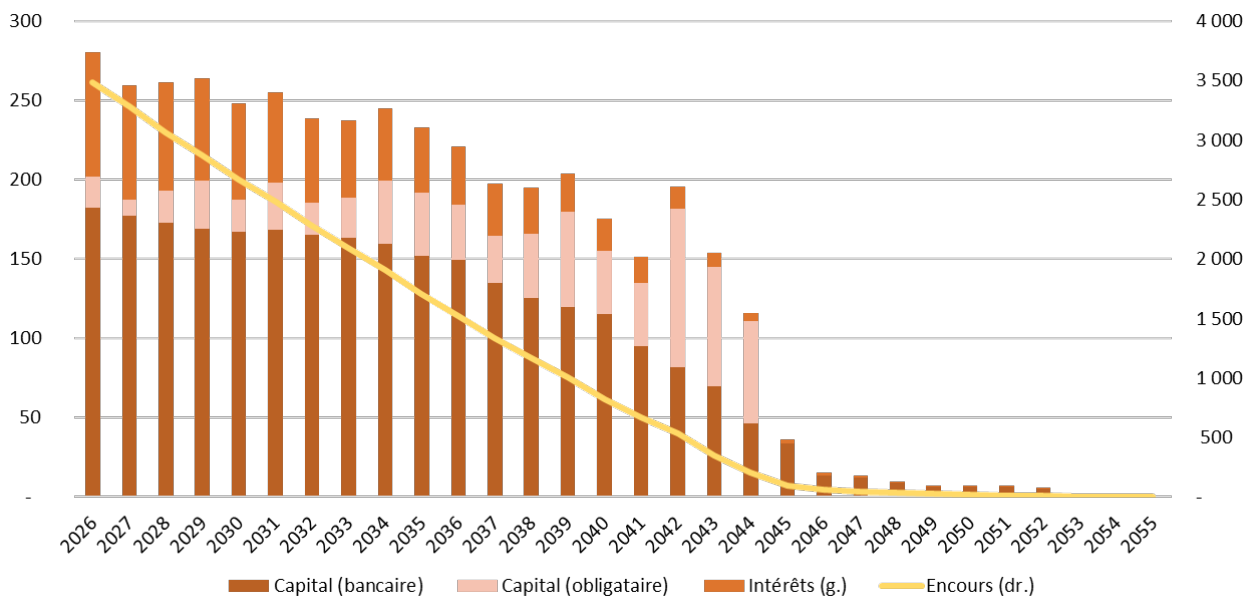
Les banques commerciales demeurent les principales sources de financement de la Région.



Elles représentent 43% de l'encours de dette. Néanmoins, la Banque Européenne d'Investissement (BEI), qui détient 23% de notre encours, constitue aussi un partenaire privilégié de la Région. Enfin, le financement obligataire représente aujourd'hui 21% de notre encours, dont près de 75% d'obligations vertes, sociales ou durables.

Au 31 décembre 2025, le profil d'extinction de la dette et les échéances futures d'annuité de la dette (hors financements nouveaux) se présentent comme suit :

Profil d'amortissement de la dette régionale au 31/12/2025 (en millions d'euros)



La Région tient compte de son profil d'amortissement lors des consultations bancaires et obligataires avec pour objectif de lisser au maximum les échéances.






Gestion des lignes de trésorerie

La gestion de la trésorerie est au cœur de la stratégie financière de la Région car elle permet d'assurer à la fois la bonne exécution du budget et de faire le lien avec la stratégie de financement à long terme.

La Région disposait au cours de l'année 2025 de lignes de trésorerie pour un total disponible de 250 millions d'euros. Ces lignes ont été renouvelées au cours de l'été 2025 à des conditions financières stable par rapport à 2024. Compte tenu des montants, il a été nécessaire de contractualiser avec plusieurs banques pour atteindre le montant de 250 M€.

LA GESTION DE LA DETTE ET DE LA TRESORERIE

Instruments de trésorerie de la Région en 2025

Banque	Montant	Utilisation 2025	Conditions financières
	50 M€	10,2 M€	Euribor 3M + 0,36 %
	50 M€		eSTR +0,43%
	50 M€		eSTR +0,67%
	50 M€		eSTR +0,32%
	50 M€		eSTR +0,72%
NEU CP	Jusqu'à 500 M€	47,6 M€	Selon émission

La Région dispose également d'un programme de NEU CP (ex billets de trésorerie) avec un plafond de 500 M€ mis en place en juin 2022.

Les lignes de trésorerie ont été utilisées à hauteur de 10,2 M€ en moyenne en 2025 générant 199 898 € de charges financières.

Le programme de NEU CP a été utilisé à hauteur de 47,6 M€ en moyenne. En détail, la Région a réalisé 13 émissions de NEU CP entre mai et décembre d'un montant moyen de 58 M€, d'une maturité moyenne de 22 jours et d'un taux moyen de 2,1%. Les émissions de NEU CP ont généré 953 814 € de charges d'intérêts, soit un total de 1,15 M€ de charges financières pour l'ensemble des instruments de trésorerie en 2025.

LA GESTION DE LA DETTE ET DE LA TRESORERIE

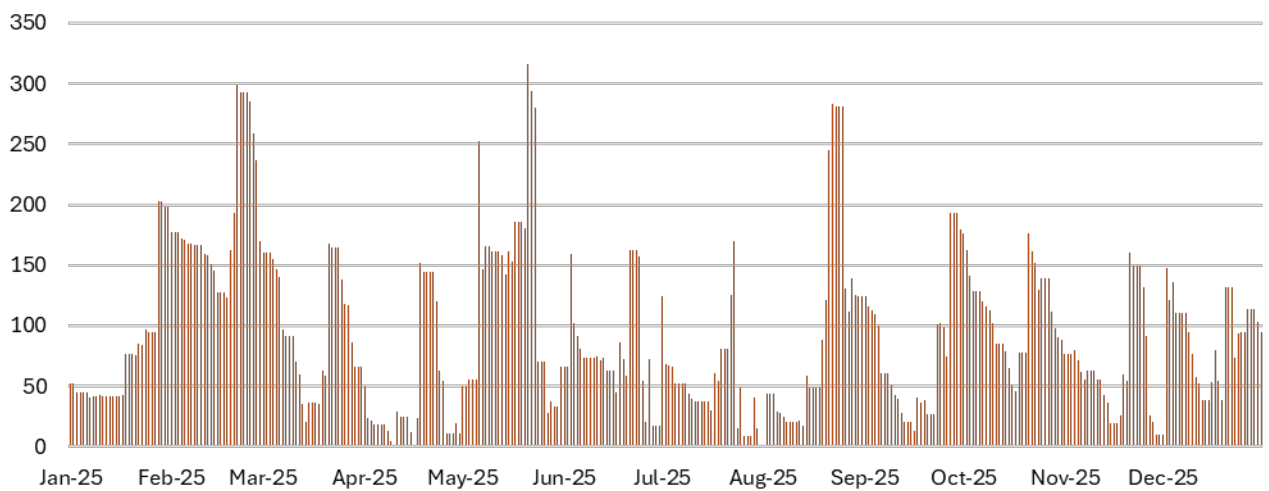
Utilisation des instruments de trésorerie en 2025

Instrument	Date	Montant	Durée	Conditions financières	Coûts
LTCT 1 - CEPAL	10/04/2025	50 M€	13 jours	2,85%	51 399 €
LTCT 2 - SG	16/04/2025	50 M€	6 jours	2,88%	24 017 €
LTCT 3 - CEAPC	28/04/2025	50 M€	8 jours	2,42%	26 829 €
LTCT 4 - CEPAL	30/04/2025	50 M€	6 jours	2,59%	21 615 €
LTCT 5 - CEPAL	27/05/2025	50 M€	7 jours	2,60%	25 229 €
LTCT 6 - CEPAL	26/06/2025	50 M€	5 jours	2,36%	16 367 €
LTCT 7 - CEPAL	22/07/2025	50 M€	7 jours	2,35%	22 888 €
LTCT 8 - CEAPC	24/07/2025	25 M€	6 jours	2,17%	9 059 €
LTCT 9 - CEAPC	28/11/2025	10 M€	4 jours	2,24%	2 496 €
Total - LTCT					199 898 €
NEU CP 1 - CACIB	05/05/2025	100 M€	18 jours	2,27%	113 371 €
NEU CP 2 - ARKEA	05/05/2025	50 M€	18 jours	2,25%	56 187 €
NEU CP 3 - LBP	05/05/2025	50 M€	18 jours	2,30%	57 434 €
NEU CP 4 - CACIB	02/06/2025	100 M€	22 jours	2,12%	129 388 €
NEU CP 5 - CACIB	30/06/2025	50 M€	22 jours	2,02%	64 445 €
NEU CP 6 - BRED	30/06/2025	50 M€	22 jours	2,01%	64 126 €
NEU CP 7 - ARKEA	30/06/2025	50 M€	22 jours	2,02%	64 445 €
NEU CP 8 - BRED	28/07/2025	50 M€	27 jours	2,01%	77 851 €
NEU CP 9 - CACIB	28/07/2025	50 M€	27 jours	2,01%	78 045 €
NEU CP 10 - BRED	01/08/2025	50 M€	24 jours	2,01%	66 744 €
NEU CP 11 - LBP	01/12/2025	50 M€	21 jours	2,08%	60 593 €
NEU CP 12 - CACIB	01/12/2025	50 M€	21 jours	2,08%	60 593 €
NEU CP 13 - BRED	01/12/2025	50 M€	21 jours	2,08%	60 593 €
Total - NEU CP					953 814 €
Total frais financiers					1 153 712 €

LA GESTION DE LA DETTE ET DE LA TRESORERIE

Le solde moyen de trésorerie en 2025 s'est élevé à 93,4 millions (contre 151 M€ en 2024). Cette baisse du solde moyen est liée à une mobilisation d'emprunts plus tardive et à la baisse du fonds de roulement à l'issue du résultat 2024.

Evolution du solde 515² de la Région (en millions d'euros)



² Le compte 515 est le compte au Trésor géré par le payeur Régional qui retrace les flux journaliers de trésorerie

LA PLURIANNUALITE

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable M57, un bilan de la gestion pluriannuelle doit être présenté à l'occasion du vote du compte administratif. Le détail des données analysées ci-après est consultable dans les annexes C2.1 et C2.2 du document comptable.

Analyse du stock au 31 décembre 2025

Ayant pour objectif d'améliorer la visibilité financière de la collectivité à moyen terme, cette analyse du stock des engagements au 31 décembre 2025 distingue deux notions :

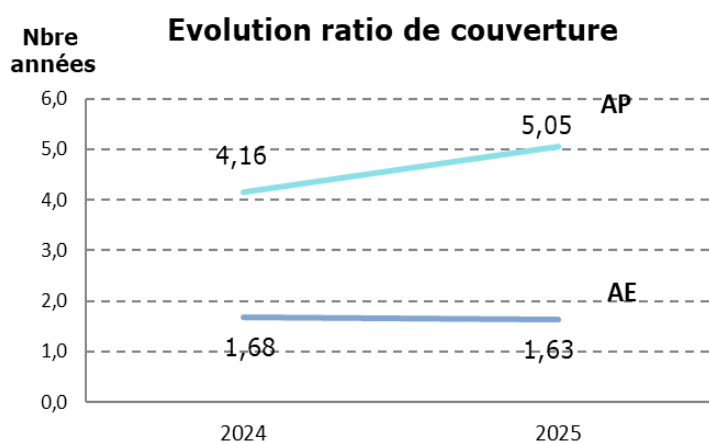
- les autorisations de programme (AP) et autorisations d'engagement (AE) restant à mandater (affectées et non mandatées),
- les AP et AE disponibles (libres d'emploi), c'est-à-dire ouvertes et non affectées.

Les montants affectés et non mandatés

Les montants ci-dessous correspondent aux AP/AE affectées et non mandatées millésimées des exercices antérieurs, cumulés avec les montants affectés et non mandatés de l'exercice 2025.

	Stock au 01/01/2025	Montants votés dans l'année 2025	Flux affectés dans l'année	Montants affectés annulés (DM)	Stock affecté restant à financer	CP mandatés sur 2025	% CP mandatés sur stock antérieur à 2025	Stock au 31/12/2025	Variation du Stock
Autorisation de programme	4 327	1 035	907	65	5 169	854	40%	4 315	-0,28%
Autorisation d'engagement	2 697	1 472	1 482	32	4 150	1 574	52%	2 576	-4,49%
TOTAL	7 024	2 507	2 389	97	9 319	2 428	48%	6 891	-1,89%

Le stock total au 31/12/2025 enregistre une légère baisse de -1,89%. Le stock d'AP est quasiment stable avec une variation de -0,28% (-12 M€). Le stock d'AE, quant à lui, enregistre une diminution de -4,49% (-121 M€).

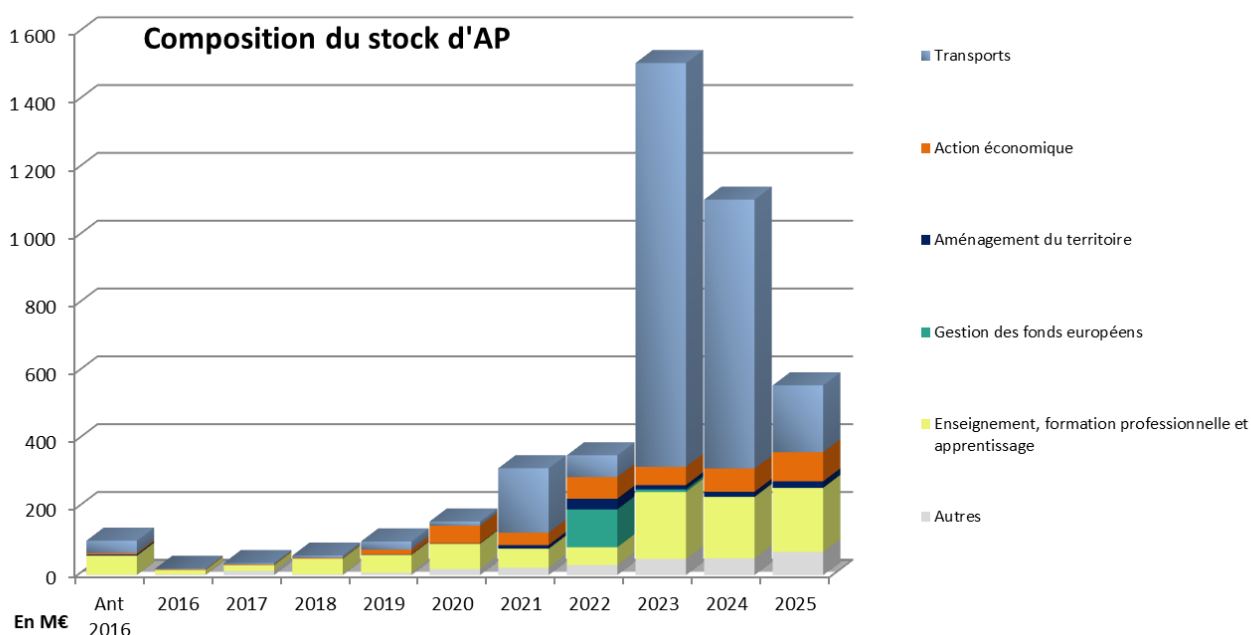


Du rapport entre le stock d'autorisations restant à mandater et les crédits mandatés sur 2025, résulte le ratio de couverture.

Cet indicateur, exprimé en nombre d'années, mesure la capacité de la collectivité à honorer ses engagements pluriannuels.

En 2025, ce ratio enregistre une hausse en AP et une légère diminution en AE.

Détail des activités et des millésimes composant le stock d'AP



Le stock d'AP est principalement constitué des AP 2023 à 2025. Elles représentent 74% du stock. Les exercices 2023 et 2024 représentent, à eux seuls, 61% de ce stock.

Les AP 2021 sont impactées par les transports (maintenance matériel roulant/rénovation des rames).

Les AP 2022 sont essentiellement composées du PO 2021-2027, des transports (modernisation du parc matériel et RER Métropolitain) et de l'action économique (démarrage CPER Recherche 2021-2027 et réhabilitation du patrimoine Condorcet).

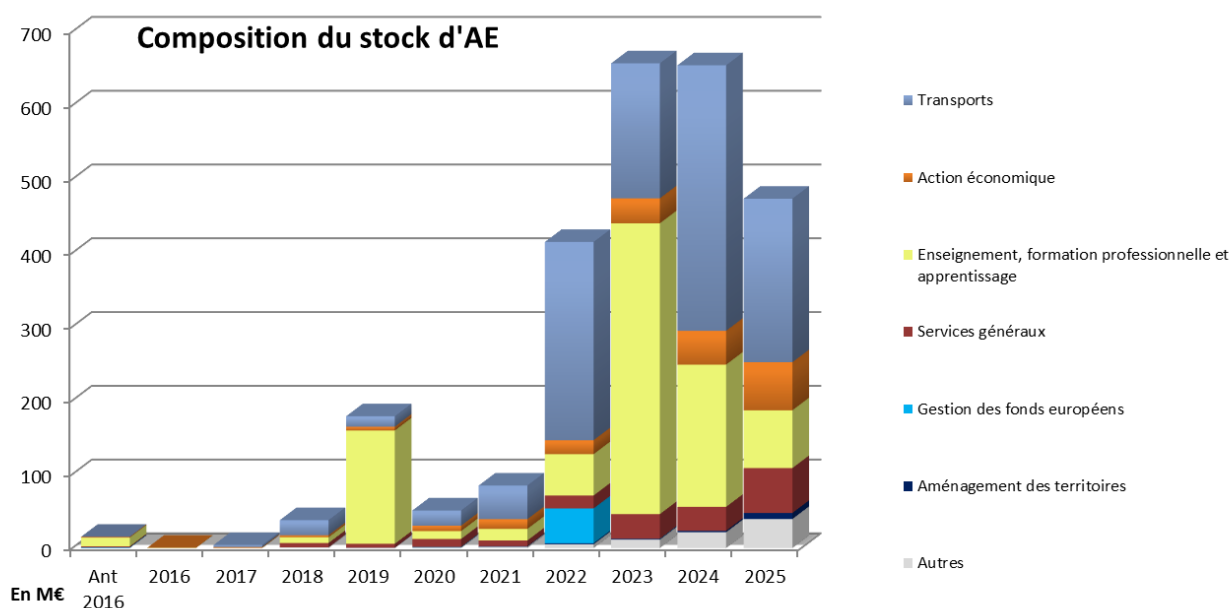
Pour les AP 2023, l'augmentation du stock résulte des transports (GPSO ainsi que de la part investissement de la nouvelle convention d'exploitation TER avec SNCF voyageurs pour la période 2024-2030). L'exercice 2023 marque également le lancement du PPI n°2 lycées.

Les AP 2024 sont constituées essentiellement des transports avec la mise en place de la Société Publique Interrégionale des Investissements en faveur des Transports (SPIIT), de l'enseignement (suite PPI n°2).

Les AP 2025 comprennent les investissements de décarbonation gérés par la SPIIT, le passage en section d'investissement de la partie redevance et péage gares et réseaux sur la durée de la convention TER et la suite de la PPI n°2 des lycées.

Les trois secteurs prépondérants sont les transports représentant 58% du stock total, l'enseignement, la formation professionnelle et l'apprentissage avec 22% et l'action économique avec 9%.

Détail des activités et des millésimes composant le stock d'AE



Le stock d'AE est composé majoritairement des AE millésimées 2022 à 2025. Les exercices 2023 et 2024 représentent 51% du stock total.

Deux secteurs sont prépondérants : les transports et l'enseignement, la formation professionnelle et l'apprentissage représentent 80% du stock total. Leur stock est principalement composé d'AE ouvertes et affectées au titre de marchés pluriannuels (formation, transports interurbains et transports scolaires).

Concernant 2019, des AE ont été ouvertes dans le champ de la formation professionnelle pour le PRIC.

Les AE de l'exercice 2022 des transports résultent des transports interurbains hors transports à la demande pour le renouvellement de CSP (département de la Charente-Maritime) et des transports scolaires pour le renouvellement des marchés du département de la Gironde et le renouvellement de la convention AO2 tous sites. Ces AE varient d'une année sur l'autre en fonction des périmètres à renouveler.

Pour l'exercice 2023, les AE sont liées aux besoins de lancement des marchés et habilitations de service public pour le nouveau PRIC (PRIC 2) de formation professionnelle.

Les AE 2024 sont essentiellement constituées des transports (renouvellement des contrats de transports scolaires notamment pour la Dordogne, le Lot-et-Garonne et la Vienne), de l'enseignement, la formation professionnelle et l'apprentissage (tranches additionnelles des habilitations de service public et des marchés (suite du PRIC 2) et l'action économique (effet de ré imputations d'investissement en fonctionnement).

Les AE 2025 résultent majoritairement des renouvellements des contrats de transports scolaires et interurbains sur 6 ans (dont Creuse, Deux-Sèvres), des marchés de formation professionnelle et d'importants renouvellements de marchés des systèmes d'information (marchés gestion de l'inventaire du patrimoine, de réservations de véhicules, de gestion de la flotte automobile, de gestion des transports, MDNA, marchés pour l'entretien des réseaux et serveurs, marchés assurant les communications entre les 45 sites régionaux...).

LA PLURIANNUALITE

Les montants disponibles ou libres d'emplois

<i>En M€</i>	Montants disponibles au 1er janv. 2025	Flux disponible dans l'année	Montants disponibles au 31 déc. 2025
Autorisation de programme	1 039	18	1 057
Autorisation d'engagement	459	0	459
TOTAL	1 498	18	1 516

Les AP et AE votées en 2025 non affectées, et maintenues ouvertes au-delà de la clôture de l'exercice s'élèvent à 18 M€.

Elles correspondent aux AP et AE des PO et des CPER.

LE BILAN ET LA SITUATION PATRIMONIALE (BUDGET PRINCIPAL)

Le bilan présente la situation patrimoniale de la Région. Il est composé de deux parties, l'actif et le passif.

A l'actif, on trouve les biens et valeurs de la Région. Le passif comprend les ressources stables qui contribuent au financement permanent de la collectivité et les obligations à l'égard de tiers.

La situation patrimoniale de la collectivité est présentée dans la première partie du compte de gestion tenu par le comptable public.

Le total du bilan fin 2025 s'élève à 10,452 milliards d'euros.

ACTIF NET (*) (M€) ^②		PASSIF (M€)	
Immobilisations incorporelles	3 315,967	Dotations, fonds globalisés d'investissement, subventions	2 079,852
Immobilisations corporelles	6 203,204	Réserves	9 678,889
Droits de retour relatifs aux biens mis à disposition ou affectés	9,174	Neutralisations des amortissements et différences sur réalisations d'immobilisations	-5 604,651
Immobilisations financières	390,095	Report à nouveau	102,783
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	9 918,440	Résultat de l'exercice	413,891
		Droits de l'affectant, du remettant, du concédant, de l'affermant	119,746
		TOTAL FONDS PROPRES	6 790,511
		PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	5,457
Créances	437,600	Dettes financières à long terme	3 512,929
Disponibilités	95,198	Autres dettes, fournisseurs	132,047
Charges constatées d'avance	1,037	TOTAL DETTES	3 644,976
TOTAL ACTIF CIRCULANT	533,835	COMPTES DE REGULARISATIONS	11,339
COMPTES DE REGULARISATIONS	0,007	TOTAL PASSIF	10 452,281
TOTAL ACTIF NET	10 452,281		

(*) déduction faite des amortissements et dépréciations

LE BILAN ET LA SITUATION PATRIMONIALE (BUDGET PRINCIPAL)

ANALYSE DE L'ACTIF

L'actif de la Région s'élève à **10,452 Md€**.

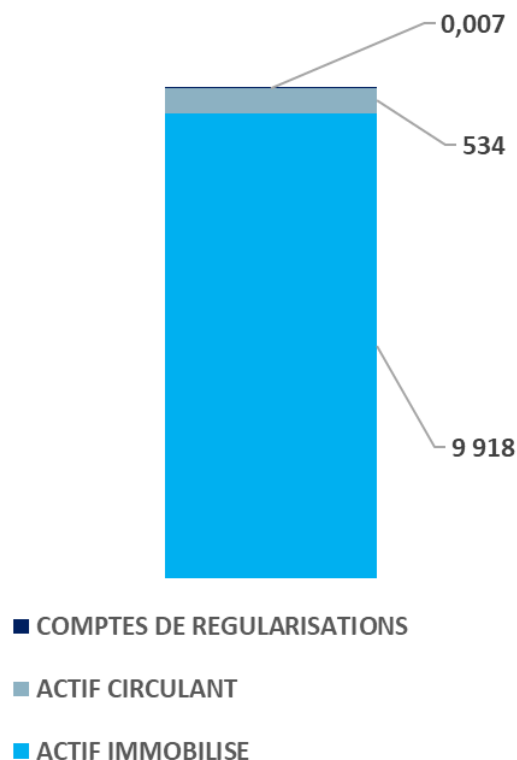
Avec **9,918 Md€**, les immobilisations sont très largement dominantes dans la composition de l'actif de la Région.

L'actif immobilisé comprend :

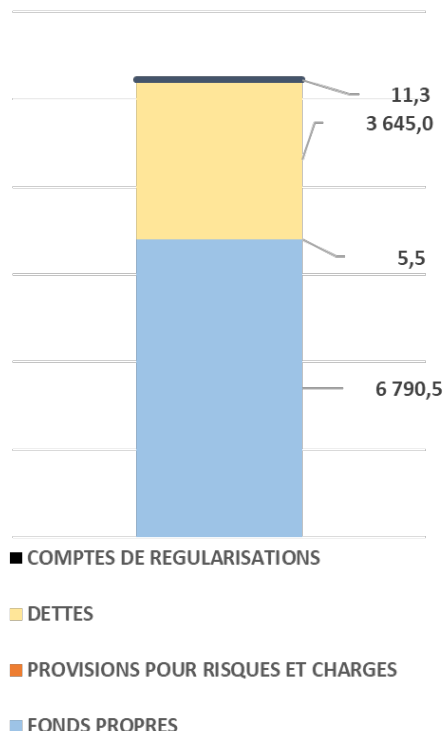
- ✓ Les immobilisations incorporelles (3 315,967 M€), qui sont essentiellement composées de subventions d'investissement versées ;
- ✓ Les immobilisations corporelles (6 203,204 M€) constituées du patrimoine immobilier (terrains et bâtiments), des travaux sur réseaux et voirie, des équipements, du mobilier, des matériels techniques et des véhicules ;
- ✓ Les droits de retour relatifs aux biens mis à disposition ou affectés (9,174 M€) ;
- ✓ Les immobilisations financières qui totalisent 390,095 M€ et comportent notamment les prises de participations et les titres immobilisés détenus par la Région ainsi que les avances consenties par la collectivité.

L'actif circulant (533,835 M€) est constitué essentiellement des créances (437,600 M€) et des disponibles sur le compte au trésor (95,198 M€).

L'ACTIF DE LA REGION (M€)



LE PASSIF DE LA REGION (M€)



ANALYSE DU PASSIF

Avec **6 790,511 M€**, les fonds propres, qui constituent les ressources non empruntées de la collectivité, représentent la majeure partie du passif de la Région.

Les fonds propres sont principalement constitués :

- ✓ Des réserves, c'est-à-dire du cumul des résultats annuels affectés à l'investissement (9 678,889 M€) ;
- ✓ Des subventions et autres recettes propres d'investissement (FCTVA, Fonds européens, DRES, fonds de concours reçus) pour un montant de 2 079,852 M€
- ✓ De la neutralisation des amortissements et des différences sur réalisations d'immobilisations qui viennent en diminution (-5 604,651 M€).

Les dettes s'élèvent à **3 644,976 M€**. Elles comprennent les dettes financières à long terme et les dettes à court terme.

Le poste **comptes de régularisation (- 11,339 M€)** concerne les recettes perçues avant émission des titres.

LES BUDGETS ANNEXES

Le budget général de la Région Nouvelle-Aquitaine est composé d'un budget principal et de deux budgets annexes, à savoir :

I. Budget annexe « FONDS EUROPEENS »

La régie « fonds régional européen » est une régie à autonomie financière créée le 1^{er} janvier 2013 dont l'objectif principal est de gérer l'ensemble des programmes européens de la période 2014/2020 (FEDER / FSE / FEADER / FEAMP). Le budget annexe qui s'y rattache est voté par fonction dans le cadre de l'instruction budgétaire et comptable M57.

Pour l'exercice 2025, les dépenses s'établissent à **289,8 M€** et les recettes à **289,9 M€**.

en M€	Dépenses			Recettes		
	Réelles et mixtes	Ordre	Total	Réelles et mixtes	Ordre	Total
Investissement	24 445 881,71	125 478 419,85	149 924 301,56	24 513 881,71	127 035 489,43	151 549 371,14
Fonctionnement	12 851 878,56	127 035 489,43	139 887 367,99	12 851 878,56	125 478 419,85	138 330 298,41
Total réalisations	37 297 760,27	252 513 909,28	289 811 669,55	37 365 760,27	252 513 909,28	289 879 669,55

Le résultat de clôture présente un excédent comptable de **30,18 M€** se décomposant en un solde d'investissement positif de 32,03 M€ et un solde de fonctionnement négatif de 1,85 M€.

	Mandats émis	Titres émis	Résultat 2025	Résultat N-1	Résultat global de clôture
Investissement	149 924 301,56	151 549 371,14	1 625 069,58	30 403 078,89	32 028 148,47
dont c/1068					
Fonctionnement	139 887 367,99	138 330 298,41	-1 557 069,58	-293 533,30	-1 850 602,88
Total réalisations	289 811 669,55	289 879 669,55	68 000,00	30 109 545,59	30 177 545,59

II. Budget annexe « PRODUCTION D'ENERGIE PHOTOVOLTAÏQUE »

Le budget annexe du service public industriel et commercial de « Production d'énergie photovoltaïque » est voté par nature dans le cadre de l'instruction budgétaire et comptable M4. Ce budget est assujéti de plein droit à la TVA.

Pour l'exercice 2025, les dépenses s'établissent à **0,178 M€** et les recettes à **0,156 M€**.

en M€	Dépenses			Recettes		
	Réelles et mixtes	Ordre	Total	Réelles et mixtes	Ordre	Total
Investissement	84 795,31		84 795,31		78 937,00	78 937,00
Fonctionnement	14 781,89	78 937,00	93 718,89	77 124,21		77 124,21
Total réalisations	99 577,20	78 937,00	178 514,20	77 124,21	78 937,00	156 061,21

LES BUDGETS ANNEXES

Le résultat de clôture présente un excédent comptable de **0,100 M€** se décomposant en un solde d'investissement positif de 0,078 M€ et un excédent de fonctionnement de 0,022 M€.

	Mandats émis	Titres émis	Résultat 2025	Résultat N-1	Résultat global de clôture
Investissement	84 795,31	78 937,00	-5 858,31	83 643,37	77 785,06
dont c/1068					
Fonctionnement	93 718,89	77 124,21	-16 594,68	39 042,43	22 447,75
Total réalisations	178 514,20	156 061,21	-22 452,99	122 685,80	100 232,81

LES RATIOS

Les données synthétiques sur la situation de la Région comme le prévoit les articles L4313-2 et R4313-1 du C.G.C.T.

Pour le calcul des ratios, la population prise en compte est celle référencée dans le décret annuel authentifiant les chiffres des populations, soit respectivement :

- En 2024 : 6 250 377 habitants (populations légales 2022 authentifiées par le décret no 2024-1276 du 31 décembre 2024) ;
- En 2025 : 6 288 233 habitants (populations légales 2023 authentifiées par le décret n° 2025-1362 du 26 décembre 2025).

RATIOS DE NIVEAU	2024	2025
Ratio 1 : Dépenses réelles de fonctionnement / Habitant	357,8 €	357,1 €
Ratio 2 : Recettes Réelles de Fonctionnement / Habitant	425,1 €	438,3 €
Ratio 3 : Dépenses d'Equipement Brut / Habitant	44,0 €	41,2 €
Ratio 4 : Encours de la Dette / Habitant	540,5 €	554,3 €
Ratio 5 : Dotation Globale de Fonctionnement/ Habitant	sans objet	sans objet

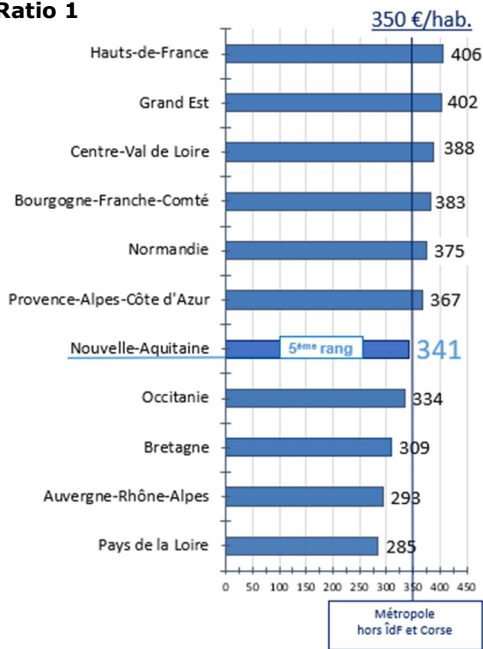
RATIOS DE STRUCTURE	2024	2025
Ratio 6 : Dépenses de Personnel / Dépenses réelles de fonctionnement	19,1%	19,4%
Ratio 7 : Dépenses réelles de fonctionnement + Remboursement annuel de la dette en capital / Recettes réelles de fonctionnement	91,2%	87,9%
Ratio 8 : Dépenses d'équipement Brut / Recettes réelles de fonctionnement	10,4%	9,4%
Ratio 9 : Encours de la dette / Recettes réelles de fonctionnement	127,1%	126,5%
Ratio 10 : Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement	15,8%	18,5%

LES COMPARAISONS REGIONALES

Source : DGCL « les Finances des régions en 2024 » - Données DGFIP
INSEE (population totale en 2024 - année de référence 2021)

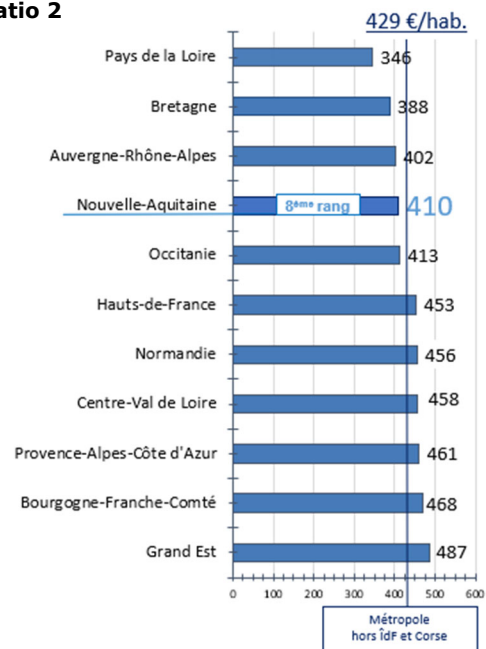
DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT (+ travaux en régie) /habitant

Ratio 1



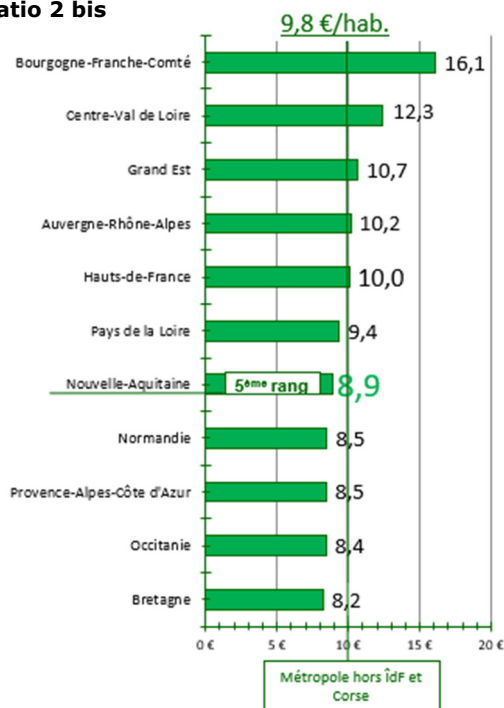
RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT /habitant

Ratio 2



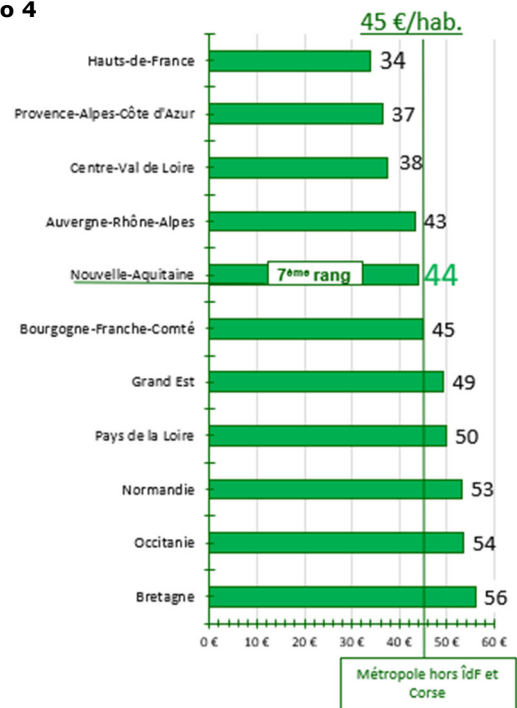
PRODUIT DES IMPOSITIONS DIRECTES(*) /habitant

Ratio 2 bis



DEPENSES D'ÉQUIPEMENT BRUT(*) /habitant

Ratio 4



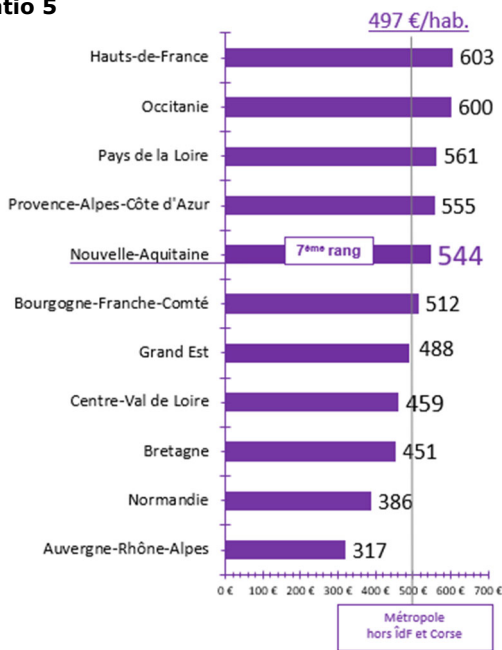
(*) Les impositions directes (contributions directes) correspondent aux comptes 7311 et 7318.

(*) Pour le calcul de ce ratio, la D.G.C.L. exclut le compte 204 (subventions). Les dépenses d'équipement brut regroupent les comptes 20 (hors subventions), 21 et 23 (respectivement immobilisations incorporelles, immobilisations corporelles, immobilisations en cours + dépenses pour comptes de tiers (45)).

LES COMPARAISONS REGIONALES

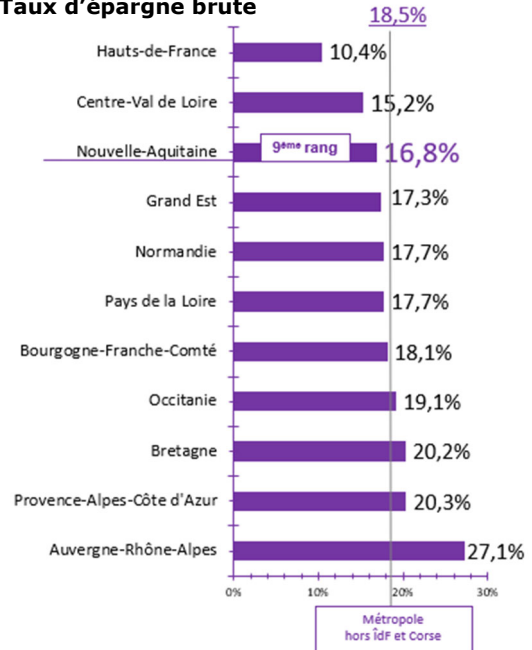
ENCOURS DE LA DETTE /habitant

Ratio 5



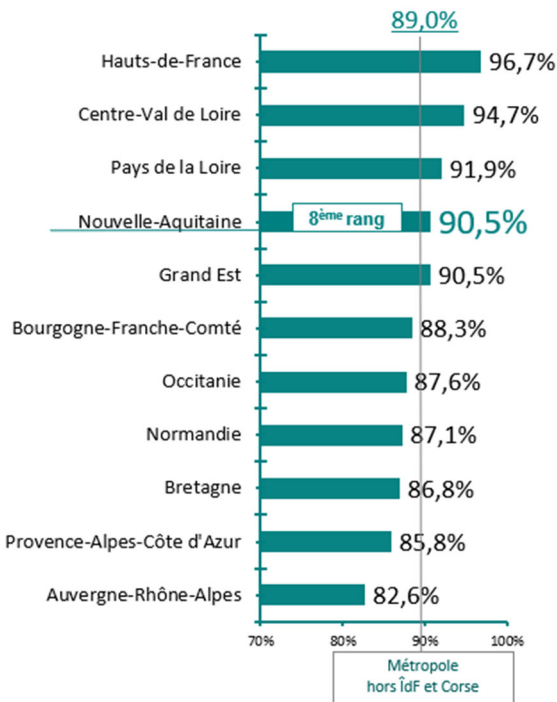
EPARGNE BRUTE /RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Taux d'épargne brute



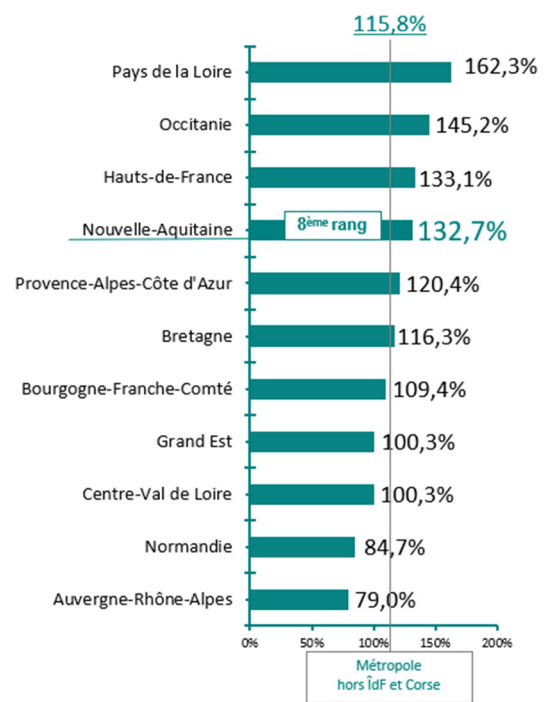
DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT (hors Travaux en régie) ET REMBOURSEMENT DE LA DETTE EN CAPITAL /RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Marge d'autofinancement courant (MAC)



ENCOURS DE LA DETTE / RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Taux d'endettement



☞ Conformément aux définitions retenues dans le Code Général des Collectivités Territoriales, les ratios 1, 4, et 9 prennent en compte les travaux en régie (compte 72), et le ratio 4 prend en compte les dépenses pour compte de tiers (compte 45).

LA FICHE DE SYNTHÈSE

2025 se caractérise par une amélioration des ratios financiers et une trajectoire de maîtrise de la dette qui se poursuit dans un contexte de contrainte financière croissante sur les collectivités.

Cette trajectoire s'illustre par :

Une diminution des dépenses totales de -5,5% (3 067 Millions d'€) dont :

- Une diminution des dépenses d'investissement (855 Millions d'€ en 2025) : -197M€
- Une diminution des dépenses de fonctionnement si l'on retire le DILICO de -19M€ soit -1%. Malgré le prélèvement du DILICO à hauteur de 26M€, les dépenses de fonctionnement n'augmentent que de 7 Millions d'€ soit +0,3% (2 212 Millions d'€).

Une augmentation des recettes totales hors emprunt de +1,4% (3 005 Millions d'€) dont :

- Une hausse des recettes de fonctionnement à hauteur de 31,6 Millions d'€ si on retire la SPIIT pour pouvoir être comparables aux autres régions, soit +1,2% (2 588,7 Millions d'€).
- Les recettes propres d'investissement ont progressé de 2,2% en réintégrant les recettes de la SPIIT (417,2 Millions d'€).

Ces évolutions favorables ont permis :

- D'augmenter le montant et le taux de l'épargne brute de +24,7 Millions d'€ (376,7 Millions d'€ en 2025) passant de 13,8% à 14,6%.
- D'augmenter le montant et le taux d'épargne nette : +33 Millions d'€ en retraçant la SPIIT (199 Millions d'€ en 2025)
- De réduire le besoin de financement de 49% par rapport à 2024, celui-ci se montant à 239 Millions d'€ en 2025.
- De diminuer le recours à la dette avec 415 Millions d'€ d'emprunt mobilisé en 2024 contre seulement 280 Millions d'€ d'emprunt mobilisé en 2025.
- D'améliorer la capacité de désendettement en passant de 9,6 années en retraçant la SPIIT à 9,2 années.

Il ressort de cet exercice 2025 un résultat sur l'exercice de 41 Millions d'€ qui venant s'additionner au résultat antérieur de 102,8 Millions d'€, soit à un fonds de roulement de 143,8 Millions d'€.

Ce fonds de roulement correspond à 16 jours de dépenses.

Compte administratif 2025 : un deuxième exercice pour l'annexe verte

1) Un périmètre d'application élargi

La démarche de budgétisation verte, initiée en Région Nouvelle-Aquitaine en 2023, est issue d'une volonté affirmée qui s'inscrit dans le prolongement de la feuille de route Néo Terra. Cartographier l'impact de nos politiques publiques régionales sur les différentes composantes de l'environnement est le meilleur moyen, non seulement d'identifier les marges de progression pour la collectivité, mais également de mettre en valeur les actions contribuant aux transitions écologiques.

L'exercice, qui avait pris depuis le budget primitif 2024, de manière volontariste, la forme d'un rapport annexé au Budget Primitif, a pris un caractère réglementaire suite à la loi de Finances 2024 sous la forme d'un état intitulé « Impact du budget pour la transition écologique » (dite « annexe verte »), venant compléter cette démarche et annexé au Compte Administratif depuis le CA 2024.

Le décret de mise en application du 16 juillet 2024 prévoit l'introduction de cette annexe verte par paliers, qu'il s'agisse du périmètre budgétaire/comptable ou des axes environnementaux à intégrer.

Pour ce Compte administratif 2025 (CA 2025), il incombe donc, désormais, aux collectivités et groupements de + 3 500 habitants d'intégrer à l'annexe verte :

- L'axe 1 « atténuation du changement climatique »
- L'axe 6 « Préservation de la biodiversité et protection des espaces naturels, agricoles et sylvicoles »

Les axes restants, soit :

- L'axe 2 « Adaptation au changement climatique et prévention des risques naturels »
- L'axe 3 « Gestion des ressources en eau »
- L'axe 4 « Transition vers une économie circulaire, gestion des déchets, prévention des risques technologiques »
- L'axe 5 « Prévention et contrôle des pollutions de l'air et des sols »

sont prévus au CA 2026 (sous réserve de la mise à disposition par l'Etat des ressources méthodologiques nécessaires).

En outre, si seules certaines dépenses d'investissement étaient jusque-là concernées, à compter de l'exercice 2025, la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée obligatoirement pour l'ensemble des dépenses réelles d'investissement

BUDGET VERT : ANNEXE REGLEMENTAIRE

exécutées aux budgets principaux et annexes soumis aux instructions budgétaires et comptables M57 et M4 (soit le Budget Principal seul pour la Région Nouvelle-Aquitaine).

Pour rappel, l'annexe au Budget Primitif prend quant à elle en compte, de façon volontariste, la totalité des dépenses du budget régional, tant en investissement qu'en fonctionnement.

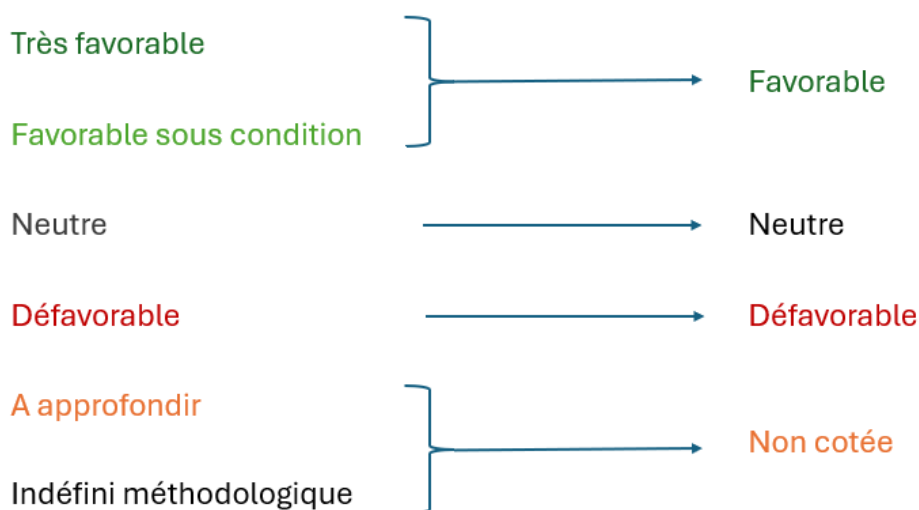
2) Un référentiel national unique et un système de cotation simplifié

Pour la mise en œuvre de cette annexe, les services de l'Etat (Direction Générale des Finances Publiques / Commissariat Général au Développement Durable) associent des représentants de collectivités territoriales et leurs groupements depuis 2024 pour établir un référentiel national unique, et ce pour l'ensemble des axes environnementaux à couvrir.

L'objectif ? Offrir un cadre méthodologique commun et applicable par l'ensemble des collectivités locales, limitant ainsi au maximum le caractère subjectif de l'analyse.

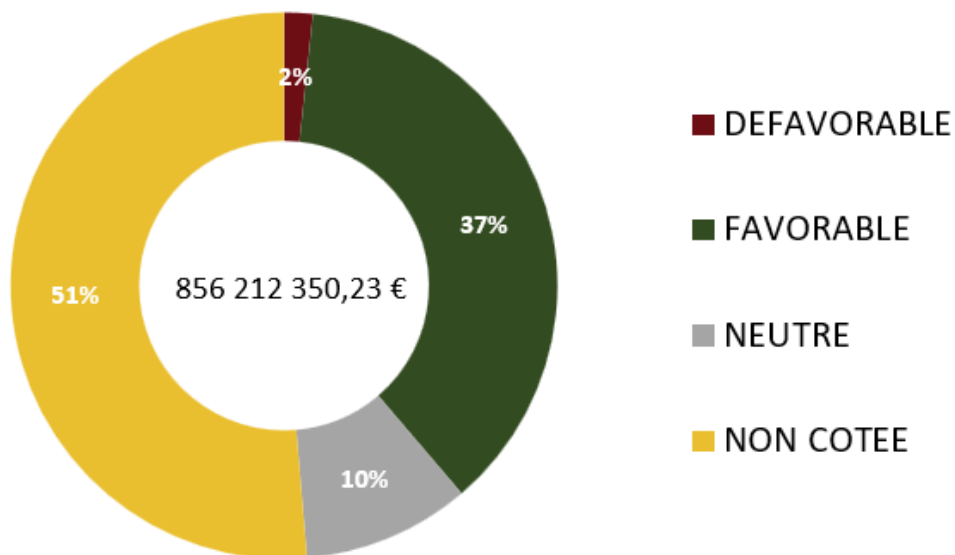
Au regard du calendrier réglementaire et des échéances fixées, 2025 a été consacrée à l'axe biodiversité. Afin de répondre à la double exigence de pertinence environnementale et d'accessibilité de la méthode, le guide méthodologique ainsi développé se concentre sur l'artificialisation des sols et le respect des continuités écologiques, soit le facteur de pression « changement d'usage des terres et des mers ».

Quant aux cotations appliquées, elles ont été simplifiées dans le cadre de l'annexe réglementaire, comme le montre le tableau d'équivalence ci-dessous :

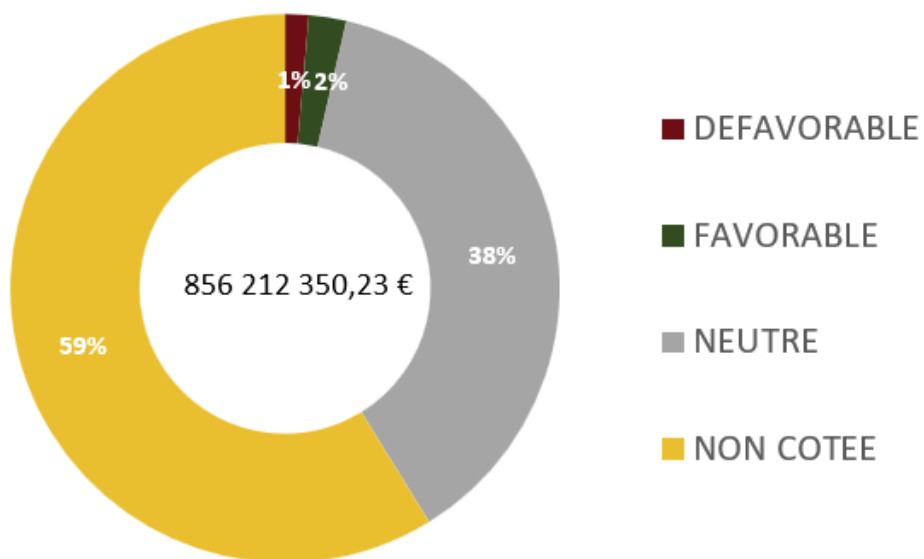


Résultats de l'annexe « verte » *1

1) Volet Climat – atténuation



2) Volet Biodiversité



3) Des résultats cohérents avec ceux restitués au Budget Primitif mais qui confirment les limites de la démarche réglementaire

Sur le volet climat-atténuation, comme au BP, les dépenses « favorables » sur ce volet proviennent majoritairement des dépenses liées aux transports collectifs et incluses dans le périmètre de l'annexe « verte ».

Quant au volet biodiversité, on retrouve au Compte Administratif un pourcentage conséquent de dépenses neutres, comme c'était le cas au Budget Primitif.

La grande proportion de cotations « neutres » sur ce volet s'explique par le fait que le guide méthodologique est principalement axé sur le facteur de pression « changement d'usage des terres et des mers ». Ainsi, dès lors qu'une action n'engendre (notamment) pas d'artificialisation, l'impact est classé neutre pour les sols.

Il a ainsi pu être identifié, à ce stade, notamment sur les infrastructures de transport et les bâtiments régionaux, que la collectivité a fait le choix d'opérer des actions de rénovation plutôt que de construire à nouveau et contribuer ainsi massivement à l'artificialisation des sols.

Des actions de maintenance ou encore de mise en conformité de l'existant, permettant, entre autres, d'améliorer l'accueil des passagers à mobilité réduite, sont des travaux réalisés sur des espaces déjà artificialisés. Toutes ces dépenses contribuent à obtenir des infrastructures en bon état, évitant potentiellement la délocalisation et la construction d'infrastructures neuves qui viendraient artificialiser et fragmenter d'autant plus des espaces naturels, forestiers ou agricoles.

Toutefois, dans le cas de l'annexe au CA, le périmètre se focalisant sur la section d'investissement, le résultat met en lumière le nombre significatif d'actions englobant tant des travaux de construction que de rénovation et pour lequel un travail complémentaire et conséquent de collecte de la donnée, indispensable à la cotation, est nécessaire. Cette analyse s'enrichit à chaque étape.

En conclusion, après deux exercices de l'annexe verte, les limites de la démarche réglementaire sont confirmées. Seule la prise en compte de l'intégralité de l'action publique régionale peut permettre d'identifier clairement les marges de progression de la collectivité mais également de valoriser celles qui contribuent, d'ores et déjà, aux objectifs de transition écologique.

En outre, on peut toujours s'interroger sur la pertinence de rendre compte de l'impact du budget de la collectivité à cette étape budgétaire, les marges de manœuvre pour réorienter les choix au regard des résultats de cotation étant restreintes, les dépenses étant à ce stade réellement exécutées.

***1** Pour information, la maquette règlementaire produite à travers l'appli TOTE M (Totalisation et Enrichissement des Maquettes) comprend une anomalie. En effet, dans les états de l'annexe « Impact du budget pour la transition écologique » visualisés en PDF, certains agrégats ne prennent pas en compte certains comptes » de la nomenclature M57. La Direction Générale des Collectivités Locales nous a confirmé qu'un correctif de TOTE M interviendra ultérieurement. Dans cette attente, et comme demandé par la DGFIP, « les collectivités sont invitées (pour le vote) à remplacer les comptes concernés dans TotEM par des comptes bien reportés sur la maquette afin de générer les bons montants ; (pour la transmission au comptable/préfecture) à avertir l'interlocuteur sur cette anomalie et à transmettre le fichier.xml sans modification, avec les comptes générant des erreurs mais bien reportés ».

Ainsi, la maquette règlementaire de l'annexe « verte » au compte administratif 2025 du budget principal (présentée en annexe de la délibération) intègre les ajustements demandés en reportant au compte 204122 « régions – bâtiments et installations » les mandats initialement rattachés au compte nature 2045 « subventions d'équipement versées aux tiers (fonds européens) »

LES PARTENAIRES DE LA REGION

La Région est le financeur principal de plusieurs organismes qui apportent, chacun dans leur domaine, une contribution décisive à la réalisation des objectifs politiques de la collectivité.

Parfois dénommées « Agences », ces structures publiques ou privées intègrent dans leur gouvernance des élus représentant la Région dans leurs conseils d'administration, conseils de surveillance et assemblées générales. Elles entretiennent des relations de travail étroites avec les élus et les services régionaux, auxquels elles rendent compte régulièrement de leur activité et de leur situation financière.

Sur la base de ces éléments, des fiches synthétiques ont été réalisées par le pôle Finances, comprenant une partie identité et relations avec la Région, un rappel des financements alloués ces trois dernières années, ainsi qu'une analyse financière sur les 3 derniers exercices.

Une fiche a été réalisée pour les organismes suivants :

- Agence de l'agriculture et de l'alimentation en Nouvelle-Aquitaine (AANA)
- Agence Développement Innovation (ADI)
- Agence A
- Agence Livre, Cinéma et Audiovisuel (ALCA)
- Cap Métiers
- Centre François Mauriac, domaine de Malagar
- Comité Régional du Tourisme
- FRAC Artothèque Limoges
- FRAC Méca Bordeaux
- FRAC Poitou-Charentes Poitiers
- La Maison Nouvelle-Aquitaine à Paris (MNA)
- La Mission des offices de tourisme en Nouvelle-Aquitaine (MONA)
- L'Office artistique de Nouvelle-Aquitaine (OARA)

Identité

Siret 47948027900039
 Statut juridique Association
 ETP 18
 Site(s) Bordeaux
 Président(s) Jean-Pierre RAYNAUD
 Directeur(rice) Julien TOUEILLE
 DAF Alexandra Hernandez

Date de création/fusion Créée le 14/12/2016 par la fusion de l'AAPRA, de l'IRQUA et du CREPAL

Missions Une agence pour la qualité, la promotion des produits agricoles et agroalimentaires de Nouvelle-Aquitaine

Relations avec la région

Gouvernance Jean-Pierre RAYNAUD, Lydia HÉRAUD, Geneviève BARAT, Jérôme ORVAIN élus régionaux

Contractualisation Pas de CPOM

Convention(s) financière(s) 2024 : 2 935 295€ voté - 2025 : 2 876 589€ voté

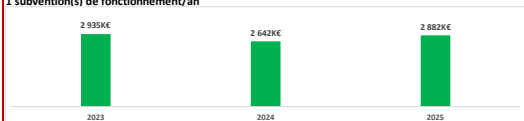
Accompagnement financier de la Région

2025

Montant mandaté en K€

(Source : BG Webi - Corofis)

1 subvention(s) de fonctionnement/an



Autres subventions Fonctionnement/investissement



Commentaires

La subvention de fonctionnement 2024 a été versée en intégralité. Il reste à verser le solde de 2025 (294 K€).

Concernant les autres subventions, l'AANA a reçu :
 - Pour 2023 : 29 K€ de solde pour la campagne BioReflexe ;

- Pour 2024 : 45 K€ de programme internationale et 42 K€ pour la campagne de communication ;

- Pour 2025 : 2,4 K€ pour les vœux du Président à Bruxelles (le 29/01/2025) et 3 K€ pour Wine Paris.

Analyse financière

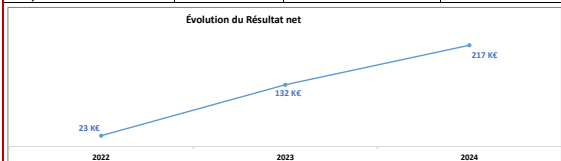
Fin 2024

(Source : Comptes certifiés)

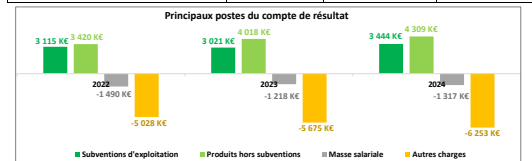
Compte de résultat simplifié

En K €	2022	2023	N-1	2024	N-1
Produits d'exploitation	6 535 K€	7 039 K€	+8%	7 753 K€	+10%
Dont subventions d'exploitation	3 115 K€	3 021 K€	-3%	3 444 K€	+14%
Charges d'exploitation	-6 519 K€	-6 894 K€	+6%	-7 571 K€	+10%
Dont Masse salariale	-1 490 K€	-1 218 K€	-18%	-1 317 K€	+8%
Dont services extérieurs	-4 895 K€	-5 531 K€	+13%	-2 051 K€	-63%
Autres produits & charges	7 K€	-13 K€	-281%	35 K€	-370%
Résultat net	23 K€	132 K€	+469%	217 K€	+64%

Capacité d'autofinancement	2022	2023	N-1	2024	N-1
	-23 K€	137 K€	-697%	-29 K€	+323%



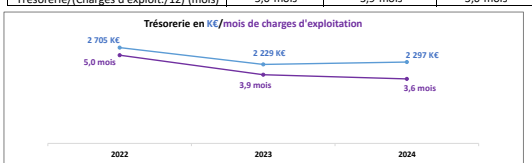
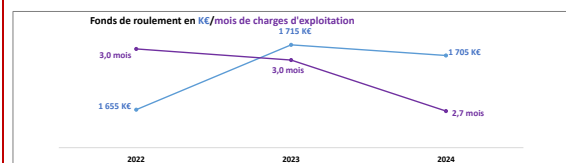
Ratios et indicateurs	2022	2023	2024
Résultat net rapporté à l'activité	0%	2%	3%
Résultat net/Prod.d'exploitation			
Dépendance subventions			
Sub.d'exploitation/Prod. d'exploitation	48%	43%	44%
Sub.fnt Région/Prod.d'exploitation			109%
Poids de la Masse salariale			
Frais de personnel/Prod. d'exploitation	23%	17%	17%
Poids des services extérieurs			
Serv. extérieurs /Prod. d'exploitation	75%	79%	26%



Bilan simplifié

En K €	2022	2023	N-1	2024	N-1
Immobilisations	109 K€	99 K€	-9%	77 K€	-22%
Stocks et en-cours	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€
Créances	1 905 K€	1 362 K€	-29%	1 422 K€	+4%
Trésorerie	2 705 K€	2 229 K€	-18%	2 297 K€	+3%
Autres Actif	1 160 K€	1 315 K€	+13%	1 153 K€	-12%
Actif	5 880 K€	5 006 K€	-15%	4 950 K€	-1%
Capitaux propres	1 235 K€	1 814 K€	+47%	1 585 K€	-13%
Prov. pour risques et charges	529 K€	0 K€	-100%	198 K€	+3%
Dettes financières	0 K€	0 K€	-5%	0 K€	+4%
Dettes exploitation	2 966 K€	2 543 K€	-14%	2 436 K€	-4%
Autres Passif	1 150 K€	648 K€	-44%	731 K€	+13%
Passif	5 880 K€	5 006 K€	-15%	4 950 K€	-1%

Ratios et indicateurs	2022	2023	2024
Structure financière			
Fonds propres/Bilan	21%	36%	32%
Capacité de désendettement			
Dettes financières/CAF (années)	0 an(s)	0 an(s)	0 an(s)
Fonds de roulement			
Capitaux permanents-Actif immobilisé	1 655 K€	1 715 K€	1 705 K€
FR/(Charges d'exploit./12) (mois)	3,0 mois	3,0 mois	2,7 mois
Besoin en Fonds de Roulement			
Stocks + Créances - Dettes CT	-1 050 K€	-514 K€	-592 K€
BFR/ (Produits d'exploit./12) (mois)	-1,9 mois	-0,9 mois	-0,9 mois
Trésorerie			
Disponibilités + VMP	2 705 K€	2 229 K€	2 297 K€
Trésorerie/(Charges d'exploit./12) (mois)	5,0 mois	3,9 mois	3,6 mois



Commentaires

Après avoir subi une forte baisse d'activité durant la période COVID (annulation des salons), l'AANA a dû s'adapter à l'évolution économique du secteur, marqué par une forte inflation des coûts sur les salons nationaux et internationaux (coûts des déplacements, tarifs des réservations de stands). L'agence a opté pour une stratégie prudente, profitant de la reprise d'activité tout en maîtrisant ses dépenses. Des garanties supplémentaires ont été demandées aux entreprises bénéficiant des pré-réservations faites sur les salons par l'AANA, ce qui a limité les pertes éventuelles.

L'AANA connaît une gestion saine et a réalisé en 2024 son meilleur résultat depuis 2019 (+217 K€).

Le niveau de trésorerie en fin d'exercice augmente légèrement en 2024 après 3 années de baisse. Le calendrier des versements de l'aide régionale doit cependant rester un point de vigilance, compte tenu des forts besoins de décaissements en début d'année (pré-réservations de stands sur les salons). Le niveau des capitaux propres, pouvant servir d'amortisseur en cas de baisse des financements publics, est confortable si on le rapporte aux charges fixes de la structure.

Atterrissage prévisionnel 2025 en diminution à la suite d'une baisse d'activité mais qui restera tout de même excédentaire (+55/60 K€).

Identité

Siret 82033673300010
 Statut juridique Association
 ETP 78
 Site(s) Principaux sites : Pessac (siège), Limoges, Poitiers, Pau
 Antennes : La Rochelle et Bidard
 Président(s) Christian HOUEL
 Directeur(rice) Vincent Bost
 DAF Pascale Canestro
 Anthony Leboutet

Date de création/fusion Créée le 21/04/2016

Missions L'ADI a 4 domaines d'actions : l'accompagnement à la transformation des entreprises (1), le développement de filière émergentes (2), l'animation du réseau régional de l'innovation (3), l'attractivité et l'implantation d'activités (4).

Relations avec la région

Gouvernance
 Alain ROUSSET, Andréa BROUILLE,
 Philippe NAUCHE, Pauline GARRAUD,
 Matthieu HAZOUARD, Marc OXIBAR,
 Christine SEGUINAU, Yves
 TROUSSELLE, Bernard UTHURRY
 élus régionaux

Contractualisation CPOM sur 3 ans 2023/2025

Convention(s) financière(s) 2024 : 5 760 800€ voté - 2025 : 5 490 000€ voté

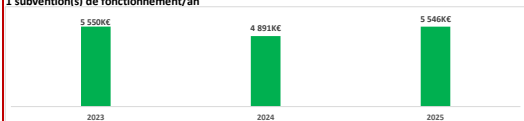
Accompagnement financier de la Région

2025

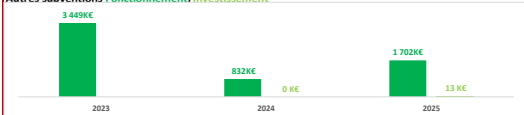
Montant mandaté en K€

(Source : BG Webi - Corofis)

1 subvention(s) de fonctionnement/an



Autres subventions Fonctionnement/Investissement



Commentaires

La subvention de fonctionnement 2024 a été proratisée. Il reste à verser les soldes de 2025 (671 K€).

Analyse financière

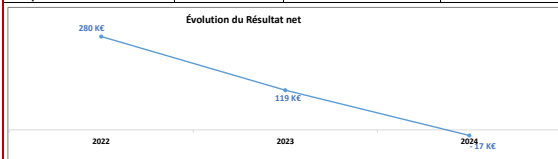
Fin 2024

(Source : Comptes certifiés)

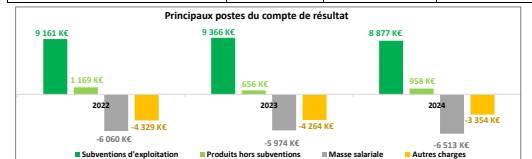
Compte de résultat simplifié

En K €	2022	2023	N-1	2024	N-1
Produits d'exploitation	10 330 K€	10 022 K€	-3%	9 835 K€	-2%
Dont subventions d'exploitation	9 161 K€	9 366 K€	+2%	8 877 K€	-5%
Charges d'exploitation	-10 389 K€	-10 238 K€	-1%	-9 867 K€	-4%
Dont Masse salariale	-6 060 K€	-5 974 K€	-1%	-6 513 K€	+9%
Dont services extérieurs	-2 698 K€	-3 151 K€	+17%	-2 190 K€	-31%
Autres produits & charges	339 K€	335 K€	-1%	15 K€	-95%
Résultat net	280 K€	119 K€	-58%	-17 K€	-114%

Capacité d'autofinancement -163 K€ 24 K€ -115% -192 K€ +16640%



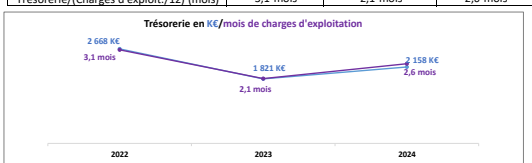
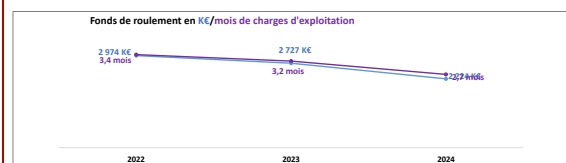
Ratios et indicateurs	2022	2023	2024
Résultat net rapporté à l'activité			
Résultat net/Prod.d'exploitation	3%	1%	0%
Dépendance subventions			
Sub.d'exploitation/Prod. d'exploitation	89%	93%	90%
Sub fnt Région/Prod.d'exploitation			179%
Poids de la Masse salariale			
Frais de personnel/Prod. d'exploitation	59%	60%	66%
Poids des services extérieurs			
Serv. extérieurs /Prod. d'exploitation	26%	31%	22%



Bilan simplifié

En K€	2022	2023	N-1	2024	N-1
Immobilisations	159 K€	372 K€	+134%	591 K€	+59%
Stocks et en-cours	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€
Créances	4 649 K€	5 053 K€	+9%	3 803 K€	-25%
Trésorerie	2 668 K€	1 821 K€	-32%	2 158 K€	+18%
Autres Actif	139 K€	85 K€	-39%	154 K€	+81%
Actif	7 615 K€	7 331 K€	-4%	6 706 K€	-9%
Capitaux propres	2 173 K€	2 215 K€	+2%	2 198 K€	-1%
Prov. pour risques et charges	960 K€	884 K€	-8%	617 K€	-30%
Dettes financières	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€
Dettes exploitation	3 213 K€	2 687 K€	-16%	2 672 K€	-1%
Autres Passif	1 269 K€	1 545 K€	+22%	1 219 K€	-21%
Passif	7 615 K€	7 331 K€	-4%	6 706 K€	-9%

Ratios et indicateurs	2022	2023	2024
Structure financière			
Fonds propres/Bilan	29%	30%	33%
Capacité de désendettement			
Dettes financières/CAF (années)	0 an(s)	0 an(s)	0 an(s)
Fonds de roulement			
Capitaux permanents-Actif immobilisé	2 974 K€	2 727 K€	2 224 K€
FR/(Charges d'exploit./12) (mois)	3,4 mois	3,2 mois	2,7 mois
Besoin en Fonds de Roulement			
Stocks + Créances - Dettes CT	306 K€	906 K€	66 K€
BFR/ (Produits d'exploit./12) (mois)	0,4 mois	1,1 mois	0,1 mois
Trésorerie			
Disponibilités + VMP	2 668 K€	1 821 K€	2 158 K€
Trésorerie/(Charges d'exploit./12) (mois)	3,1 mois	2,1 mois	2,6 mois



Commentaires

ADI bénéficie d'une gestion très saine, permettant de dégager des résultats positifs chaque année depuis 2019 sauf pour cet exercice 2024 où un léger déficit est constaté (-17 K€). Ces résultats positifs accumulés ont permis un renforcement des capitaux propres de 1 299 K€ en 2019 (12% des produits annuels) à 2 198 K€ en 2024 (22% des produits annuels).

ADI est financée essentiellement par des subventions publiques (90% en 2024) et le poids de la masse salariale représentant 66% de ses charges d'exploitation. Le niveau de trésorerie d'ADI est donc fortement dépendant du rythme de versement des financements publics.

Atterrissage prévisionnel 2025 estimé entre -22 K€ et +5 K€ selon le dernier dialogue de gestion datant de décembre 2025.

Identité

Siret 34099869900037
 Statut juridique Association
 ETP 15,67
 Site(s) Poitiers, Limoges, Bordeaux
 Président(s) Nicolas DEXTREIT
 Directeur(rice)
 DAF Alice Vanderbroucke (Responsable du pôle Administration et fonctionnement)
 Virginie Michaud (interlocuteur financier)

Date de création/fusion Créée le 01/01/1987 et signature d'une convention tripartite Etat-Région-ACNA

Missions L'A s'adresse à l'ensemble des professionnels et décideurs des arts et de la culture en Nouvelle-Aquitaine. Elle a vocation à s'engager dans des coopérations avec et pour les acteurs professionnels et institutionnels du monde culturel.

Relations avec la région

Gouvernance CLAVEAU Charline
 ETCHECAHARRETA Bixente
 LATUS Marion
 CHASSAGNE Christelle élués régionaux
 Contractualisation CPOM sur 3 ans 2024/2026

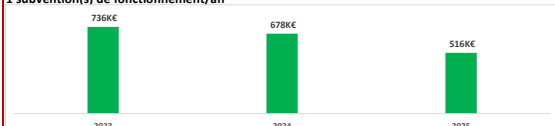
Convention(s) financière(s) 2024 : 728 452€ voté - 2025 : 578 452€ voté

Accompagnement financier de la Région

2025

Montant mandaté en K€

1 subvention(s) de fonctionnement/an



Autres subventions Fonctionnement/Investissement



Commentaires

L'Agence A connaît un résultat proche de 0 depuis 2020, ce résultat passant en négatif en 2023 (-14k€).

Elle est essentiellement financée par des fonds publics. En 2023 :
 - 735 k€ de subvention de fonctionnement régionale
 - 368 k€ de subvention de fonctionnement de la DRAC
 - 55 k€ de financements sur projet

La Région a annoncé une baisse de sa participation financière de -150 k€ en 2025.

Analyse financière

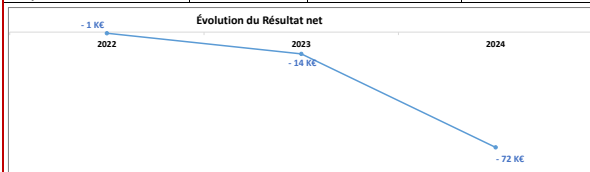
Fin 2024

(Source : Comptes certifiés)

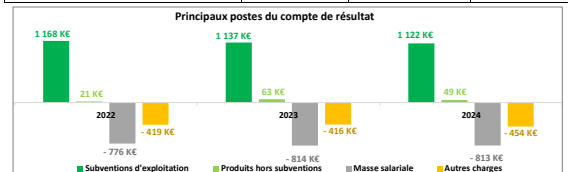
Compte de résultat simplifié

En K€	2022	2023	N-1	2024	N-1
Produits d'exploitation	1 189 K€	1 200 K€	+1%	1 171 K€	-2%
Dont subventions d'exploitation	1 168 K€	1 137 K€	-3%	1 122 K€	-1%
Charges d'exploitation	-1 196 K€	-1 230 K€	+3%	-1 267 K€	+3%
Dont Masse salariale	-776 K€	-814 K€	+5%	-813 K€	-0%
Dont services extérieurs	-303 K€	-307 K€	+1%	-295 K€	-4%
Autres produits & charges	6 K€	17 K€	+173%	23 K€	+39%
Résultat net	-1 K€	-14 K€	+1844%	-72 K€	+429%

Capacité d'autofinancement	2022	2023	N-1	2024	N-1
	10 K€	-24 K€	-336%	22 K€	-750%

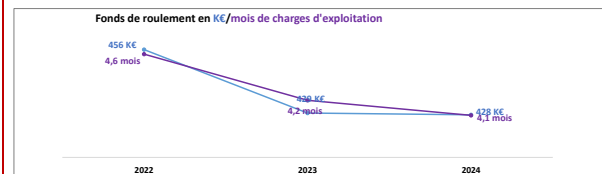


Ratios et indicateurs	2022	2023	2024
Résultat net rapporté à l'activité			
Résultat net/Prod.d'exploitation	0%	-1%	-6%
Dépendance subventions			
Sub.d'exploitation/Prod. d'exploitation	98%	95%	96%
Sub fnt Région/Prod.d'exploitation			165%
Poids de la Masse salariale			
Frais de personnel/Prod. D'exploitation	65%	68%	69%
Poids des services extérieurs			
Serv. extérieurs /Prod. d'exploitation	25%	26%	25%

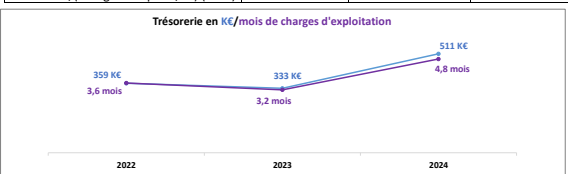


Bilan simplifié

En K€	2022	2023	N-1	2024	N-1
Immobilisations	132 K€	137 K€	+4%	109 K€	-20%
Stocks et en-cours	0 K€	0 K€		0 K€	
Créances	228 K€	256 K€	+12%	75 K€	-71%
Trésorerie	359 K€	333 K€	-7%	511 K€	+53%
Autres Actif	27 K€	25 K€	-8%	27 K€	+9%
Actif	746 K€	751 K€	+1%	723 K€	-4%
Capitaux propres	550 K€	518 K€	-6%	410 K€	-21%
Prov. pour risques et charges	37 K€	48 K€	+31%	127 K€	+166%
Dettes financières	0 K€	0 K€		0 K€	
Dettes exploitation	158 K€	185 K€	+17%	185 K€	+0%
Autres Passif	0 K€	0 K€		0 K€	
Passif	746 K€	751 K€	+1%	723 K€	-4%



Ratios et indicateurs	2022	2023	2024
Structure financière			
Fonds propres/Bilan	74%	69%	57%
Capacité de désendettement			
Dettes financières/CAF (années)	0 an(s)	0 an(s)	0 an(s)
Fonds de roulement			
Capitaux permanents-Actif immobilisé	456 K€	429 K€	428 K€
FR/(Charges d'exploit./12) (mois)	4,6 mois	4,2 mois	4,1 mois
Besoin en Fonds de Roulement			
Stocks + Créances - Dettes CT	97 K€	96 K€	-83 K€
BFR/ (Produits d'exploit./12) (mois)	1,0 mois	1,0 mois	-0,9 mois
Trésorerie			
Disponibilités + VMP	359 K€	333 K€	511 K€
Trésorerie/(Charges d'exploit./12) (mois)	3,6 mois	3,2 mois	4,8 mois



Commentaires

L'Agence A a connu une situation financière équilibrée au cours des derniers exercices. Un premier résultat négatif apparaît cependant en 2023, accentué en 2024, ce qui traduit une fragilisation progressive de son modèle. Dépendante essentiellement des fonds publics, elle ne disposait pas d'un niveau de fonds propres lui permettant de faire face à une baisse de ses recettes.

Identité

Siret 83431565700058
Statut juridique Association
 ETP 47
Site(s) Bordeaux (siège à la MECA), Poitiers, Limoges, Angoulême
Président(s) Bruno BOUTLEUX
Directeur(rice) Rachel Cordier
 DAF Nicole Debet (Responsable comptable et administrative)

Date de création/fusion Créée le 01/12/2017 par la fusion d'ECLA, du CRL Poitou-Charentes et du CRL Limousin

Missions ALCA est l'interlocutrice privilégiée des professionnels du livre et de l'écrit, du cinéma et de l'audiovisuel, elle leur propose des ressources et les accompagne dans leurs projets de développement.

Relations avec la région

Gouvernance
 CLAVEAU Charline
 JLALI Brahim
 PINVILLE Martine
 ARMAND Jean-Luc
 CUVELIER Marie-Laure
 VINCENT François
 OBRADOR Damien
 CHEVALERIAS Thomas
 BOURDIN Katia élus régionaux

Contractualisation CPOM sur 3 ans 2023/2025

Convention(s) financière(s) 2024 : 3 573 950€ voté - 2025 : 3 448 950€ voté

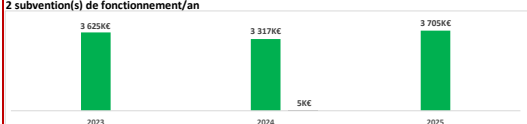
Accompagnement financier de la Région

2025

(Source : BO Webi - Coriolis)

Montant mandaté en K€

2 subvention(s) de fonctionnement/an



Autres subventions Fonctionnement/investissement



Commentaires

La subvention de fonctionnement 2024 a été versée en intégralité. Il reste à verser les soldes de 2025 (235 K€ et 9,9 K€).

Concernant les autres subventions, ALCA a reçu :

- Pour 2023 : 21 K€ de solde pour le prix Littéraire 2023-2024 ;

- Pour 2024 : 48 K€ d'aide dont 21 K€ pour l'organisation du prix de littérature lycées, 7 K€ pour le programme d'éducation artistique et culturelle, 19 K€ pour le programme d'actions et 1 K€ de solde pour le projet Quebec ;

- Pour 2025 : 19 K€ d'aide pour le développement de projets européens et internationaux ;

- Pour 2026 : 36 K€ d'aide pour divers projets.

Analyse financière

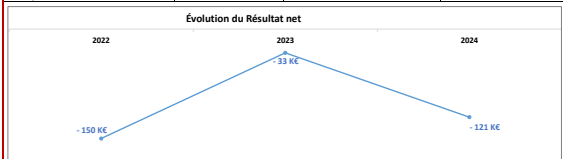
Fin 2024

(Source : Comptes certifiés)

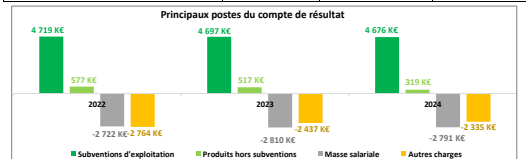
Compte de résultat simplifié

En K €	2022	2023	N-1	2024	N-1
Produits d'exploitation	5 296 K€	5 214 K€	-2%	4 995 K€	-4%
<i>Dont subventions d'exploitation</i>	4 719 K€	4 697 K€	-0%	4 676 K€	-0%
Charges d'exploitation	-5 486 K€	-5 247 K€	-4%	-5 126 K€	-2%
<i>Dont Masse salariale</i>	-2 722 K€	-2 810 K€	+3%	-2 791 K€	-1%
<i>Dont services extérieurs</i>	-1 804 K€	-1 397 K€	-23%	-1 315 K€	-6%
Autres produits & charges	40 K€	0 K€	-100%	10 K€	-337633%
Résultat net	-150 K€	-33 K€	-78%	-121 K€	+270%

Capacité d'autofinancement -584 K€ -244 K€ -58% 37 K€ -6518%



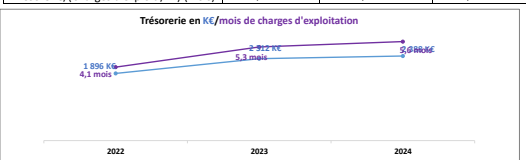
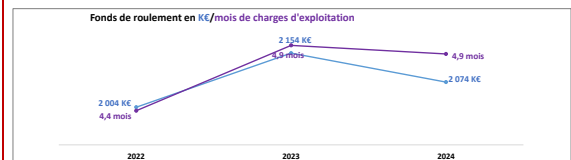
Ratios et indicateurs	2022	2023	2024
Résultat net rapporté à l'activité			
Résultat net/Prod.d'exploitation	-3%	-1%	-2%
Dépendance subventions			
Sub.d'exploitation/Prod. d'exploitation	89%	90%	94%
Sub.fnt Région/Prod.d'exploitation			235%
Poids de la Masse salariale			
Frais de personnel/Prod. D'exploitation	51%	54%	56%
Poids des services extérieurs			
Serv. extérieurs /Prod. d'exploitation	34%	27%	26%



Bilan simplifié

En K€	2022	2023	N-1	2024	N-1
Immobilisations	217 K€	173 K€	-20%	137 K€	-21%
Stocks et en-cours	0 K€	0 K€	0	0 K€	0
Créances	902 K€	387 K€	-57%	389 K€	+1%
Trésorerie	1 896 K€	2 312 K€	+22%	2 388 K€	+3%
Autres Actif	50 K€	45 K€	-10%	64 K€	+42%
Actif	3 065 K€	2 916 K€	-5%	2 978 K€	+2%
Capitaux propres	1 700 K€	1 473 K€	-13%	1 408 K€	-4%
Prov. pour risques et charges	521 K€	671 K€	+29%	803 K€	+20%
Dettes financières	0 K€	182 K€	0	0 K€	-100%
Dettes exploitation	779 K€	543 K€	-30%	766 K€	+41%
Autres Passif	65 K€	46 K€	-29%	0 K€	-99%
Passif	3 065 K€	2 916 K€	-5%	2 978 K€	+2%

Ratios et indicateurs	2022	2023	2024
Structure financière			
Fonds propres/Bilan	55%	51%	47%
Capacité de désendettement			
Dettes financières/CAF (années)	0 an(s)	-1 an(s)	0 an(s)
Fonds de roulement			
Capitaux permanents-Actif immobilisé	2 004 K€	2 154 K€	2 074 K€
FR/(Charges d'exploit./12) (mois)	4,4 mois	4,9 mois	4,9 mois
Besoin en Fonds de Roulement			
Stocks + Créances - Dettes CT	108 K€	-158 K€	-314 K€
BFR/ (Produits d'exploit./ 12) (mois)	0,2 mois	-0,4 mois	-0,8 mois
Trésorerie			
Disponibilités + VMP	1 896 K€	2 312 K€	2 388 K€
Trésorerie/(Charges d'exploit./12) (mois)	4,1 mois	5,3 mois	5,6 mois



Commentaires

ALCA a connu trois résultats nets déficitaires consécutifs sur les trois dernières années pour un montant global de -300 K€. Ces déficits sont en partie causés par les diminutions de subventions régionales successives des dernières années. L'agence a pu réduire progressivement ses charges en conséquence, mais un temps d'adaptation s'est avéré nécessaire et est toujours en cours pour trouver le bon équilibre budgétaire. Elle a puisé dans ses réserves en diminuant le report à nouveau, qui est passé de 815K€ à 633K€ en 3 ans, ce qui conserve à l'agence des marges de manoeuvre réelles à l'échelle de son budget mais la trajectoire des réserves est tout de même à surveiller (Niveau d'autonomie financière (Capitaux propres/Produits d'exploitation) en baisse sur les 5 dernières années et correspondant à 21,8% à fin 2024).

ALCA envisage un atterrissage 2025 à l'équilibre.

ALCA est essentiellement financée sur fonds publics, l'évolution des financements alloués aura donc un impact direct sur son volume d'activités. Il faut noter que l'agence est hébergée gratuitement par la Région sur le site de la MECA, ce qui veut dire qu'elle ne supporte pas de dynamique de charge sur les postes de dépenses afférents (loyer, charges, fluides) et qu'elle n'a pas de levier d'économie à ce niveau.

Identité

Siret 83952766000014
 Statut juridique Association
 ETP 71
 Site(s) Pessac (siège), Limoges, La Rochelle, Poitiers
 Président(s) Pierre-Yves DUWOYE
 Directeur(rice) Corinne Lafitte
 DAF Fany LACOSTE

Date de création/fusion Créée le 24/05/2018 par la fusion Aquitaine CapMétiers, Prisme Limousin et ARFTLV

Missions Fournir des informations aux professionnels et au grand public sur la formation, l'emploi, l'orientation et les métiers, observer et analyser la relation formation-emploi et ses évolutions dans les territoires, outiller et professionnaliser les acteurs de l'orientation, de la formation, de l'insertion et de l'emploi pour répondre aux demandes de leurs publics, développer un appui et une expertise auprès de ses financeurs et de ses partenaires, et faciliter la mise en réseau des acteurs

Relations avec la région

Gouvernance
 Jean-Louis NEMBRINI, Karine DESROSES, Pascal CAVITTE, Gérard BLANCHARD, Daniel DARTIGOLLES, Christine GRAVAL, Françoise JEANSON, Frédérique JOINT, Yann RIVIERE élus régionaux

Contractualisation CPOM sur 3 ans 2023/2025

Convention(s) financière(s) 2024 : 5 058 753€ voté - 2025 : 4 872 640€ voté

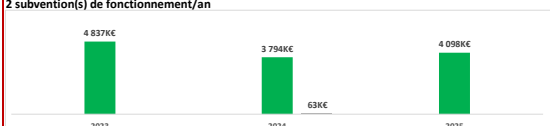
Accompagnement financier de la Région

2025

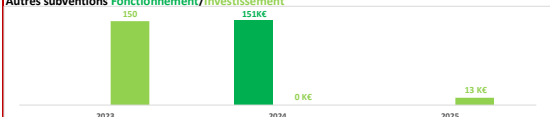
(Source : BO Webi - Coriolis)

Montant mandaté en K€

2 subvention(s) de fonctionnement/an



Autres subventions Fonctionnement/Investissement



Commentaires

Les subventions de fonctionnement pour 2024 ont été proratisées. Il reste à verser les soldes 2025 (1,8 M€ et 70 K€).

Analyse financière

Fin 2024

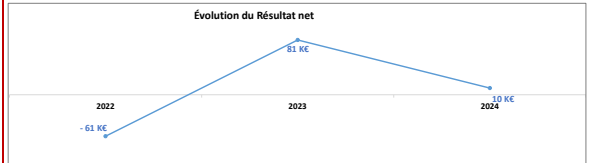
(Source : Comptes certifiés)

Compte de résultat simplifié

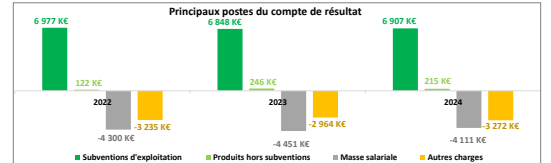
En K €	2022	2023	N-1	2024	N-1
Produits d'exploitation	7 099 K€	7 094 K€	-0%	7 122 K€	+0%
Dont subventions d'exploitation	6 977 K€	6 848 K€	-2%	6 907 K€	+1%
Charges d'exploitation	-7 535 K€	-7 415 K€	-2%	-7 384 K€	-0%
Dont Masse salariale	-4 300 K€	-4 451 K€	+4%	-4 111 K€	-8%
Dont services extérieurs	-2 607 K€	-2 300 K€	-12%	-2 774 K€	+21%
Autres produits & charges	375 K€	402 K€	+7%	272 K€	-32%
Résultat net	-61 K€	81 K€	-232%	10 K€	-88%

Capacité d'autofinancement

En K €	2022	2023	N-1	2024	N-1
Capacité d'autofinancement	-18 K€	199 K€	-1234%	42 K€	-442%



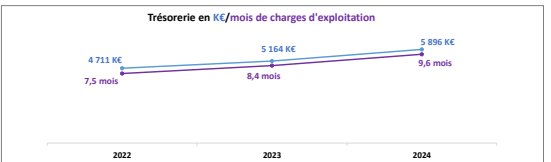
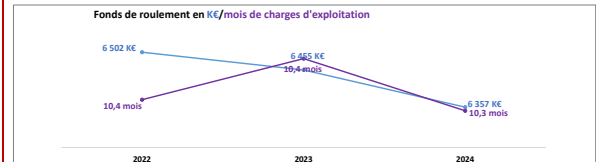
Ratios et indicateurs	2022	2023	2024
Résultat net rapporté à l'activité	-1%	1%	0%
Résultat net/Prod.d'exploitation	-1%	1%	0%
Dépendance subventions			
Sub.d'exploitation/Prod. d'exploitation	98%	97%	97%
Sub.fnt Région/Prod.d'exploitation			180%
Poids de la Masse salariale			
Frais de personnel/Prod. D'exploitation	61%	63%	58%
Poids des services extérieurs			
Serv. extérieurs /Prod. d'exploitation	37%	32%	39%



Bilan simplifié

En K €	2022	2023	N-1	2024	N-1
Immobilisations	452 K€	381 K€	-16%	331 K€	-13%
Stocks et en-cours	6 K€	1 K€	-82%	1 K€	-7%
Créances	3 614 K€	3 321 K€	-8%	2 822 K€	-15%
Trésorerie	4 711 K€	5 164 K€	+10%	5 896 K€	+14%
Autres Actif	124 K€	80 K€	-35%	0 K€	-100%
Actif	8 907 K€	8 948 K€	+0%	9 050 K€	+1%
Capitaux propres	6 066 K€	5 984 K€	-1%	5 954 K€	-0%
Prov. pour risques et charges	888 K€	853 K€	-4%	733 K€	-14%
Dettes financières	0 K€	0 K€	-100%	0 K€	
Dettes exploitation	1 925 K€	2 103 K€	+9%	2 356 K€	+12%
Autres Passif	28 K€	8 K€	-72%	6 K€	-20%
Passif	8 907 K€	8 948 K€	+0%	9 050 K€	+1%

Ratios et indicateurs	2022	2023	2024
Structure financière			
Fonds propres/Bilan	68%	67%	66%
Capacité de désendettement			
Dettes financières/CAF (années)	0 an(s)	0 an(s)	0 an(s)
Fonds de roulement			
Capitaux permanents-Actif immobilisé	6 502 K€	6 455 K€	6 357 K€
FR/(Charges d'exploit./12) (mois)	10,4 mois	10,4 mois	10,3 mois
Besoin en Fonds de Roulement			
Stocks + Créances - Dettes CT	1 791 K€	1 291 K€	461 K€
BFR/ (Produits d'exploit./12) (mois)	3,0 mois	2,2 mois	0,8 mois
Trésorerie			
Disponibilités + VMP	4 711 K€	5 164 K€	5 896 K€
Trésorerie/(Charges d'exploit./12) (mois)	7,5 mois	8,4 mois	9,6 mois



Commentaires

Le résultat net de Cap Métiers fluctue sur la période. Le résultat net 2024 (+10 K€) est à relativiser comme c'était le cas pour 2023 notamment grâce aux résultats financiers générés dus à la remontée des taux d'intérêt sur la période. L'équilibre financier annuel reste donc fragile.

La situation des capitaux propres est en revanche très favorable, même s'il faut prendre en compte le produit de la vente de l'immeuble rue Judaïque, reversé à la Région sous forme de loyers annuels. Déduction faite, les capitaux propres de l'agence représentent environ 54,5% de ses produits, ce qui laisse une marge de manoeuvre très confortable.

Le niveau de trésorerie est également considérable et représente 9,6 mois d'activité.

Atterrissage prévisionnel 2025 estimé à +60 K€.

Identité

Siret 33809004600040
 Statut juridique Association
 ETP 12,6
 Site(s) Saint-Maixant
 Président(s) Anne-Marie COCULA
 Directeur(ice) Marie-Sylvie Bitarelle
 DAF Mélanie SEYRAL (Secrétaire générale)

Date de création/fusion Créée en 1986

Missions Le Centre François Mauriac est chargé de la conservation du domaine et des collections, et propose un centre de ressources documentaires, des actions de médiation scolaire et un programme d'activités culturelles. Elle mène aussi des recherches en collaboration avec l'université Bordeaux Montaigne.

Relations avec la région

Gouvernance
 CLAVEAU Charline
 LANZI Nathalie
 SORE Serge élus régionaux

Contractualisation CPOM sur 3 ans 2024/2026

Convention(s) financière(s) 2024 : 1 071 300€ voté - 2025 : 1 046 300€ voté

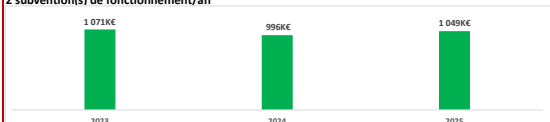
Accompagnement financier de la Région

2025

(Source : BO Webi - Coriolis)

Montant mandaté en K€

2 subvention(s) de fonctionnement/an



Autres subventions Fonctionnement/investissement



Commentaires

La subvention de fonctionnement 2024 a été versée en intégralité. Il reste à verser le solde de 2025 (72 K€).

Analyse financière

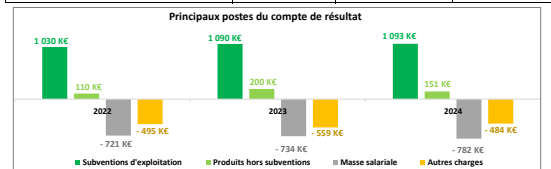
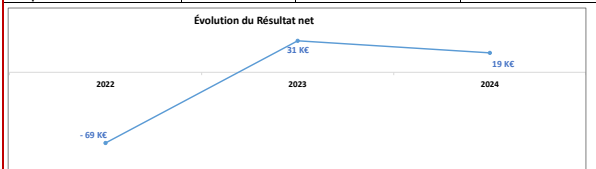
Fin 2024

(Source : Comptes certifiés)

Compte de résultat simplifié

En K €	2022	2023	N-1	2024	N-1
Produits d'exploitation	1 140 K€	1 291 K€	+13%	1 243 K€	-4%
Dont subventions d'exploitation	1 030 K€	1 090 K€	+6%	1 093 K€	+0%
Charges d'exploitation	-1 216 K€	-1 293 K€	+6%	-1 266 K€	-2%
Dont Masse salariale	-721 K€	-734 K€	+2%	-782 K€	+7%
Dont services extérieurs	-369 K€	-408 K€	+10%	-361 K€	-11%
Autres produits & charges	7 K€	33 K€	+397%	42 K€	+26%
Résultat net	-69 K€	31 K€	-145%	19 K€	-38%
Capacité d'autofinancement	-64 K€	-55 K€	-14%	-7 K€	+4916%

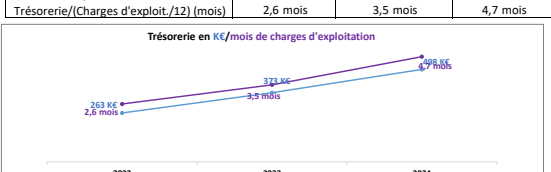
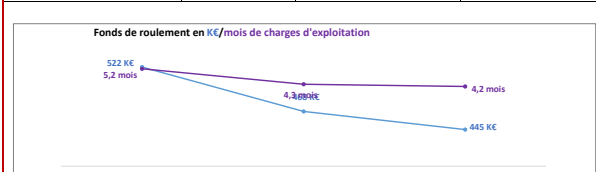
Ratios et indicateurs	2022	2023	2024
Résultat net rapporté à l'activité			
Résultat net/Prod.d'exploitation	-6%	2%	2%
Dépendance subventions			
Sub.d'exploitation/Prod.d'exploitation	90%	84%	88%
Sub.fnt Région/Prod.d'exploitation			251%
Poids de la Masse salariale			
Frais de personnel/Prod. d'exploitation	63%	57%	63%
Poids des services extérieurs			
Serv. extérieurs /Prod. d'exploitation	32%	32%	29%



Bilan simplifié

En K €	2022	2023	N-1	2024	N-1
Immobilisations	77 K€	127 K€	+65%	98 K€	-23%
Stocks et en-cours	25 K€	26 K€	+3%	23 K€	-9%
Créances	324 K€	190 K€	-41%	75 K€	-61%
Trésorerie	263 K€	373 K€	+42%	498 K€	+34%
Autres Actif	21 K€	16 K€	-26%	18 K€	+16%
Actif	710 K€	731 K€	+3%	713 K€	-2%
Capitaux propres	599 K€	595 K€	-1%	543 K€	-9%
Prov. pour risques et charges	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€
Dettes financières	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€
Dettes exploitation	111 K€	136 K€	+23%	170 K€	+24%
Autres Passif	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€
Passif	710 K€	731 K€	+3%	713 K€	-2%

Ratios et indicateurs	2022	2023	2024
Structure financière			
Fonds propres/Bilan	84%	81%	76%
Capacité de désendettement			
Dettes financières/CAF (années)	0 an(s)	0 an(s)	0 an(s)
Fonds de roulement			
Capitaux permanents-Actif immobilisé FR/(Charges d'exploit./12) (mois)	5,2 mois	4,3 mois	4,2 mois
Besoin en Fonds de Roulement			
Stocks + Créances - Dettes CT	259 K€	95 K€	-53 K€
BFR/ (Produits d'exploit./12) (mois)	2,7 mois	0,9 mois	-0,5 mois
Trésorerie			
Disponibilités + VMP	263 K€	373 K€	498 K€
Trésorerie/(Charges d'exploit./12) (mois)	2,6 mois	3,5 mois	4,7 mois



Commentaires

L'association a dégagé des résultats positifs depuis 2019, à l'exception de l'exercice 2022 (-69 K€). Elle a pu ainsi renforcer ses capitaux propres sur la période, qui sont passés de 20,3% des produits annuels en 2019 à 37,8% en 2024.

En 2024, l'association a poursuivi le développement de ses ressources propres, notamment les recettes de billetterie, de librairie, et de location d'espaces.

Cependant, les charges de gestion du site, tant le bâtiment que les espaces extérieurs, justifient d'être prudent sur les capacités financières de l'association dans la durée. Une prévision pluriannuelle des dépenses afférentes et un plan de financement adapté paraissent nécessaires. Il est souhaitable de les bâtir en collaboration avec les services de la Région.

L'association envisage un atterrissage 2025 déficitaire aux alentours de -30 K€

Identité

Siret 82864784200016
 Statut juridique Association
 ETP 41,65
 Site(s) Bordeaux (siège), Limoges, Poitiers
 Président(s) Christelle CHASSAGNE
 Directeur(rice) Aurélie Loubès
 DAF Myriam VANDENBOSSCHE

Date de création/fusion Créée le 17/03/2017

Missions Une association au service du développement du tourisme régional notamment dans le domaine des études, de la planification, de la structuration et le développement de l'offre.

Relations avec la région

Gouvernance
 Christelle CHASSAGNE, Katia BOURDIN, Frédérique CHARPENEL, Edwige DIAZ, Michel DURRIEU, Yves FOULON, Patrick GUILLEMOTEAU, Lydia HERAUD, Virginie JOUVE, David LABICHE, Florent LACARRERE, Sandrine LAFFORE, Laurent LAMARA, Elise LAURENT GUEGAN, Marie-Hélène MICHON, Nathalie MOTSCH, Philippe NAUCHE, Bruno PALUTEAU, Jérôme PEYRAT, Mélanie PLAZANET, Jacqueline SIMONET, Margarita SOLA, Isabelle TARIS, Stéphane TRIFILETTI élus régionaux

Contractualisation CPOM sur 3 ans 2023/2025

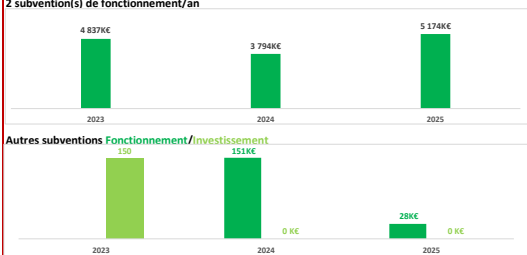
Convention(s) financière(s) 2024 : 5 310 000€ voté - 2025 : 5 140 000€ voté

Accompagnement financier de la Région

2025

Montant mandaté en K€
 2 subvention(s) de fonctionnement/an

(Source : BG Webi - Corolix)



Commentaires

Le subvention de fonctionnement 2024 a été versée en intégralité. Il reste à verser le solde de 2025 (1 M€).

Concernant les autres subventions, le CRT a reçu 15,7 K€ pour les itinéraires cyclables et 12,2 K€ pour la réutilisation des eaux dans les hébergements touristiques pour 2025.

Analyse financière

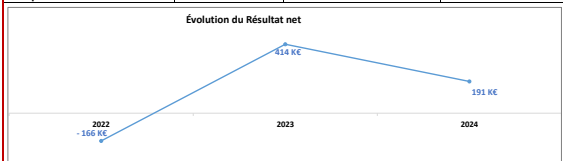
Fin 2024

(Source : Comptes certifiés)

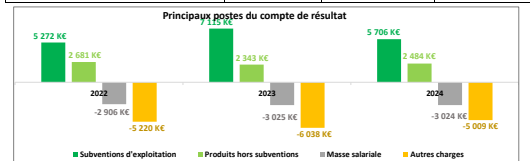
Compte de résultat simplifié

En K €	2022	2023	N-1	2024	N-1
Produits d'exploitation	7 953 K€	9 458 K€	+19%	8 190 K€	-13%
Dont subventions d'exploitation	5 272 K€	7 115 K€	+35%	5 706 K€	-20%
Charges d'exploitation	-8 126 K€	-9 063 K€	+12%	-8 034 K€	-11%
Dont Masse salariale	-2 906 K€	-3 025 K€	+4%	-3 024 K€	-0%
Dont services extérieurs	-4 559 K€	-5 560 K€	+22%	-4 575 K€	-18%
Autres produits & charges	7 K€	18 K€	+154%	35 K€	+92%
Résultat net	-166 K€	414 K€	-349%	191 K€	-54%

Capacité d'autofinancement	2022	2023	N-1	2024	N-1
	-1 333 K€	-35 K€	-97%	207 K€	-21386%



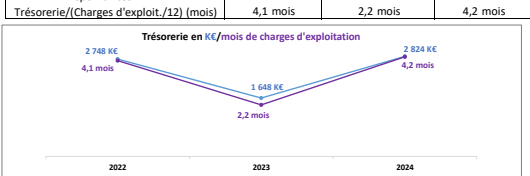
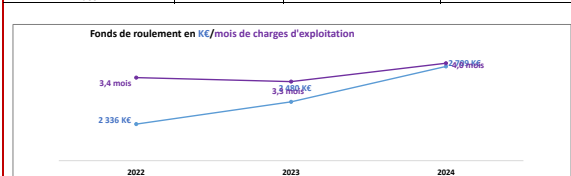
Ratios et indicateurs	2022	2023	2024
Résultat net rapporté à l'activité			
Résultat net/Prod.d'exploitation	-2%	4%	2%
Dépendance subventions			
Sub.d'exploitation/Prod. d'exploitation	66%	75%	70%
Sub.fnt Région/Prod.d'exploitation			169%
Poids de la Masse salariale			
Frais de personnel/Prod. d'exploitation	37%	32%	37%
Poids des services extérieurs			
Serv. extérieurs /Prod. d'exploitation	57%	59%	56%



Bilan simplifié

En K€	2022	2023	N-1	2024	N-1
Immobilisations	38 K€	28 K€	-26%	17 K€	-41%
Stocks et en-cours	123 K€	106 K€	-14%	163 K€	+54%
Créances	1 460 K€	2 704 K€	+85%	1 854 K€	-31%
Trésorerie	2 748 K€	1 648 K€	-40%	2 824 K€	+71%
Autres Actif	81 K€	130 K€	+62%	339 K€	+160%
Actif	4 448 K€	4 616 K€	+4%	5 195 K€	+13%
Capitaux propres	1 542 K€	1 680 K€	+9%	1 890 K€	+13%
Prov. pour risques et charges	832 K€	828 K€	-1%	835 K€	+1%
Dettes financières	0 K€	0 K€		0 K€	
Dettes exploitation	2 074 K€	2 060 K€	-1%	2 181 K€	+6%
Autres Passif	0 K€	48 K€		289 K€	+499%
Passif	4 448 K€	4 616 K€	+4%	5 195 K€	+13%

Ratios et indicateurs	2022	2023	2024
Structure financière			
Fonds propres/Bilan	35%	36%	36%
Capacité de désendettement			
Dettes financières/CAF (années)	0 an(s)	0 an(s)	0 an(s)
Fonds de roulement			
Capitaux permanents-Actif immobilisé	2 336 K€	2 480 K€	2 709 K€
FR/(Charges d'exploit./12) (mois)	3,4 mois	3,3 mois	4,0 mois
Besoin en Fonds de Roulement			
Stocks + Créances - Dettes CT	-411 K€	832 K€	-115 K€
BFR/ (Produits d'exploit./12) (mois)	-0,6 mois	1,1 mois	-0,2 mois
Trésorerie			
Disponibilités + VMP	2 748 K€	1 648 K€	2 824 K€
Trésorerie/(Charges d'exploit./12) (mois)	4,1 mois	2,2 mois	4,2 mois



Commentaires

Le résultat net 2024 du CRT est de nouveau positif et conséquent de la poursuite du développement des recettes propres. Ces deux derniers résultats excédentaires ont permis de renforcer les capitaux propres de l'association, qui restent à un niveau relativement modeste comparé à la taille de l'association (20,6% des produits d'exploitation).

La diminution des marges de manoeuvre observées sur la trésorerie en 2023 était due principalement à un retard de paiement de la subvention REACT ainsi que des versements tardifs de soldes de subvention régionale. A fin 2024, la trésorerie a augmenté de manière conséquente (4,2 mois d'exploitation).

Atterrissage prévisionnel 2025 de +111 K€ (+178 K€ en ajoutant celui de Terra Aventura).

Identité

Siret 42129652600021
 Statut juridique Association
 ETP 13
 Site(s) Limoges
 Président(s) Frédéric BERNARDAUD
 Directeur(rice) Catherine Texier
 DAF Stéphanie Retière-Secret (Directrice adjointe)
 Elisa Bette (Responsable Administrative et financière)

Date de création/fusion Créée en 1982

Missions Soutenir la création contemporaine par la constitution d'une collection d'œuvres d'art pour la porter à la connaissance du plus grand nombre.

Relations avec la région

Gouvernance
 CLAVEAU Charline
 BROUILLE Andréa
 VINCENT François
 FREYCHET Albin élus régionaux

Contractualisation CPOM sur 3 ans 2023/2025

Convention(s) financière(s) 2024 : 868 128€ voté - 2025 : 964 478€ voté

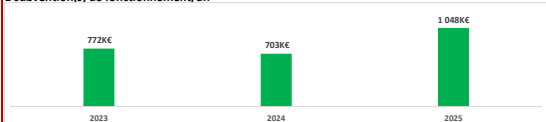
Accompagnement financier de la Région

2025

(Source : BO Webi - Corsalis)

Montant mandaté en K€

1 subvention(s) de fonctionnement/an



Autres subventions Fonctionnement/Investissement



Commentaires

La subvention de fonctionnement 2024 a été intégralement versée. Il reste à verser le solde de 2025 (81 K€).

Concernant les autres subventions, le FRAC ARTOTHEQUE a reçu :
 - Pour 2023 : 439 K€ d'aide en investissement dont 83 K€ pour le mobilier pour l'accueil et les bureaux ;

- Pour 2024 : 75 K€ d'aide en investissement pour l'installation du FRAC dans ses nouveaux locaux.

Analyse financière

Fin 2024

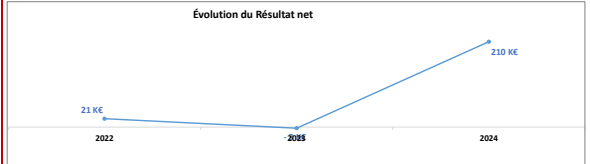
(Source : Comptes certifiés)

Compte de résultat simplifié

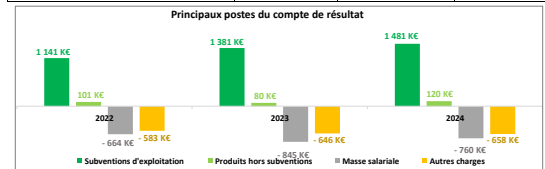
En K€	2022	2023	N-1	2024	N-1
Produits d'exploitation	1 243 K€	1 460 K€	+18%	1 601 K€	+10%
<i>Dont subventions d'exploitation</i>	1 141 K€	1 381 K€	+21%	1 481 K€	+7%
Charges d'exploitation	-1 247 K€	-1 491 K€	+20%	-1 417 K€	-5%
<i>Dont Masse salariale</i>	-664 K€	-845 K€	+27%	-760 K€	-10%
<i>Dont services extérieurs</i>	-315 K€	-435 K€	+38%	-333 K€	-23%
Autres produits & charges	24 K€	28 K€	+13%	26 K€	-7%
Résultat net	21 K€	-3 K€	-114%	210 K€	-7561%

Capacité d'autofinancement

	-7 K€	5 K€	-182%	200 K€	-11092%
--	-------	------	-------	--------	---------

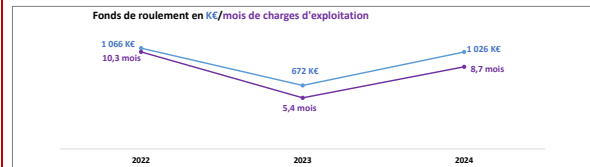


Ratios et indicateurs	2022	2023	2024
Résultat net rapporté à l'activité			
Résultat net/Prod.d'exploitation	2%	0%	13%
Dépendance subventions			
Sub.d'exploitation/Prod. d'exploitation	92%	95%	92%
Sub fnt Région/Prod.d'exploitation			158%
Poids de la Masse salariale			
Frais de personnel/Prod. D'exploitation	53%	58%	47%
Poids des services extérieurs			
Serv. extérieurs /Prod. d'exploitation	25%	30%	21%

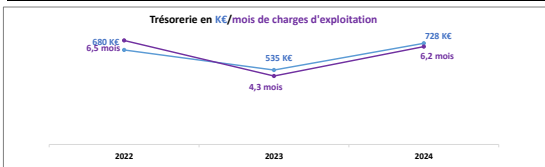


Bilan simplifié

En K€	2022	2023	N-1	2024	N-1
Immobilisations	485 K€	1 084 K€	+124%	1 182 K€	+9%
Stocks et en-cours	31 K€	31 K€	-0%	31 K€	-0%
Créances	758 K€	830 K€	+9%	870 K€	+5%
Trésorerie	680 K€	535 K€	-21%	728 K€	+36%
Autres Actif	3 K€	11 K€	+285%	4 K€	-65%
Actif	1 957 K€	2 491 K€	+27%	2 814 K€	+13%
Capitaux propres	1 550 K€	1 755 K€	+13%	2 208 K€	+26%
Prov. pour risques et charges	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€
Dettes financières	0 K€	0 K€	-17%	0 K€	-100%
Dettes exploitation	406 K€	736 K€	+81%	606 K€	-18%
Autres Passif	0 K€	0 K€	-100%	0 K€	0 K€
Passif	1 957 K€	2 491 K€	+27%	2 814 K€	+13%



Ratios et indicateurs	2022	2023	2024
Structure financière			
Fonds propres/Bilan	79%	70%	78%
Capacité de désendettement			
Dettes financières/CAF (années)	0 an(s)	0 an(s)	0 an(s)
Fonds de roulement			
Capitaux permanents-Actif immobilisé	1 066 K€	672 K€	1 026 K€
FR/(Charges d'exploit./12) (mois)	10,3	5,4	8,7
Besoin en Fonds de Roulement			
Stocks + Créances - Dettes CT	386 K€	136 K€	299 K€
BFR/ (Produits d'exploit./12) (mois)	3,7	1,1	2,2
Trésorerie			
Disponibilités + VMP	680 K€	535 K€	728 K€
Trésorerie/(Charges d'exploit./12) (mois)	6,5	4,3	6,2



Commentaires

L'activité du FRAC ARTOTHEQUE est en nette augmentation à fin 2024 avec un résultat net excédentaire de 210 K€, qui va venir renforcer les fonds propres de la structure qui étaient déjà importants (Capitaux propres représentant 31% des produits d'exploitation).

La structure du patrimoine de l'association a pris une autre dimension depuis 2021 avec le projet nouveau bâtiment qui a vu le jour en mai 2025. Cela se matérialise par une augmentation considérable des immobilisations depuis 2023 financées par les subventions d'investissement attribuées à l'association depuis 2021.

La trésorerie à fin 2024 augmente de nouveau après 2 exercices successifs marqués par des diminutions sur cet indicateur. (6,2 mois d'exploitation à fin 2024)

Identité

Siret 32794647100031
 Statut juridique Association
 ETP 19
 Site(s) Bordeaux (siège à la MECA)
 Président(s) Bernard DE MONTFERRAND
 Directeur(rice) Elfi Turpin (depuis le 9 septembre 2024)
 DAF Maud Meunier (Administratrice)

Date de création/fusion Créée en 1982

Missions Soutenir la création contemporaine par la constitution d'une collection d'œuvres d'art pour la porter à la connaissance du plus grand nombre.

Relations avec la région

Gouvernance
 CLAVEAU Charline
 MAURIN Baptiste
 TARIS Isabelle
 OBRADOR Damien
 ROBERT Fabien élus régionaux

Contractualisation Pas de CPOM

Convention(s) financière(s) 2024 : 1 306 000€ voté - 2025 : 1 256 000€ voté

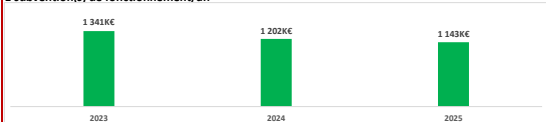
Accompagnement financier de la Région

2025

(Source : BO Webi - Corsalis)

Montant mandaté en K€

1 subvention(s) de fonctionnement/an



Autres subventions Fonctionnement/Investissement



Commentaires

La subvention de fonctionnement 2024 a été versée en intégralité. Il reste à verser le solde de 2025 (261 K€).

Concernant les autres subventions, le FRAC MECA a reçu :
 - Pour 2023 : 44,8 K€ de subvention d'investissement pour de la commande photographique ;

- Pour 2024 et 2025 : 2 x 15 K€ pour le programme d'acquisition d'œuvres.

Analyse financière

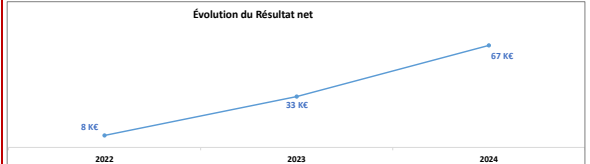
Fin 2024

(Source : Comptes certifiés)

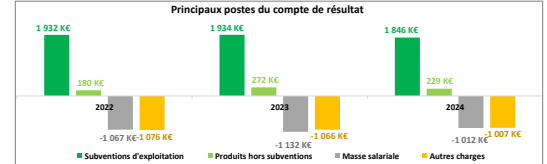
Compte de résultat simplifié

En K€	2022	2023	N-1	2024	N-1
Produits d'exploitation	2 112 K€	2 206 K€	+4%	2 074 K€	-6%
<i>Dont subventions d'exploitation</i>	1 932 K€	1 934 K€	+0%	1 846 K€	-5%
Charges d'exploitation	-2 143 K€	-2 197 K€	+3%	-2 019 K€	-8%
<i>Dont Masse salariale</i>	-1 067 K€	-1 132 K€	+6%	-1 012 K€	-11%
<i>Dont services extérieurs</i>	-737 K€	-773 K€	+5%	-756 K€	-2%
Autres produits & charges	39 K€	25 K€	-38%	12 K€	-53%
Résultat net	8 K€	33 K€	+324%	67 K€	+101%

Capacité d'autofinancement 63 K€ -112 K€ -279% 30 K€ -1176%

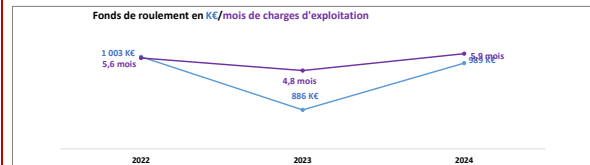


Ratios et indicateurs	2022	2023	2024
Résultat net rapporté à l'activité			
Résultat net/Prod.d'exploitation	0%	2%	3%
Dépendance subventions			
Sub.d'exploitation/Prod. d'exploitation	91%	88%	89%
Sub fnt Région/Prod.d'exploitation			196%
Poids de la Masse salariale			
Frais de personnel/Prod. D'exploitation	51%	51%	49%
Poids des services extérieurs			
Serv. extérieurs /Prod. d'exploitation	35%	35%	36%

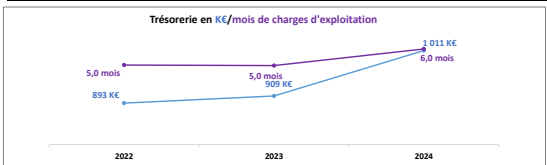


Bilan simplifié

En K€	2022	2023	N-1	2024	N-1
Immobilisations	6 160 K€	6 552 K€	+6%	6 765 K€	+3%
Stocks et en-cours	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€
Créances	432 K€	204 K€	-53%	210 K€	+3%
Trésorerie	893 K€	909 K€	+2%	1 011 K€	+11%
Autres Actif	16 K€	20 K€	+24%	20 K€	-2%
Actif	7 501 K€	7 685 K€	+2%	8 005 K€	+4%
Capitaux propres	7 052 K€	7 322 K€	+4%	7 678 K€	+5%
Prov. pour risques et charges	111 K€	116 K€	+4%	76 K€	-35%
Dettes financières	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€
Dettes exploitation	293 K€	238 K€	-19%	236 K€	-1%
Autres Passif	44 K€	9 K€	-80%	15 K€	+67%
Passif	7 501 K€	7 685 K€	+2%	8 005 K€	+4%



Ratios et indicateurs	2022	2023	2024
Structure financière			
Fonds propres/Bilan	94%	95%	96%
Capacité de désendettement			
Dettes financières/CAF (années)	0 an(s)	0 an(s)	0 an(s)
Fonds de roulement			
Capitaux permanents-Actif immobilisé	1 003 K€	886 K€	989 K€
FR/(Charges d'exploit./12) (mois)	5,6	4,8	5,9
Besoin en Fonds de Roulement			
Stocks + Créances - Dettes CT	110 K€	-23 K€	-22 K€
BFR/ (Produits d'exploit./12) (mois)	0,6	-0,1	-0,1
Trésorerie			
Disponibilités + VMP	893 K€	909 K€	1 011 K€
Trésorerie/(Charges d'exploit./12) (mois)	5,0	5,0	6,0



Commentaires

L'activité du FRAC MECA est en hausse sur les 5 dernières années (Pour rappel, exercice 2021 impacté par la crise sanitaire avec des projets initialement prévus en 2020 et qui ont été reportés sur 2021) L'exercice 2024 affiche de nouveau un résultat excédentaire (67K€) qui permet d'alimenter les capitaux propres (30,4% des produits d'exploitation)

Les charges de personnel, représentant 50% du total des charges d'exploitation, sont en baisse en 2024 (-10,6% par rapport à 2023) causées par des vacances de poste sur l'exercice.

Le total du bilan est en évolution constante sur la période et prend en compte la spécificité des FRAC à savoir le recours aux subventions d'investissements (dans les fonds propres) qui permettent de financer l'acquisition d'œuvres d'art (dans les immobilisations).

La trésorerie à fin 2024 est égale à 6 mois d'activité mais ne représente pas nécessairement le niveau de trésorerie moyen observé sur l'exercice. En effet, le niveau de trésorerie observée avant le versement de l'acompte est inférieur mais ne constitue plus un niveau critique comme cela avait été le cas les années précédentes.

Le FRAC MECA envisage un atterrissage 2025 à l'équilibre.

Identité

Siret 33129227600044
 Statut juridique Association
 ETP 7,53
 Site(s) Angoulême
 Linazay
 Président(s) Charline CLAVEAU
 Directeur(rice) Irène Aristizabal
 DAF Béatrice Pailler (Administratrice)

Date de création/fusion Créée en 1983

Missions Soutenir la création contemporaine par la constitution d'une collection d'œuvres d'art pour la porter à la connaissance du plus grand nombre.

Relations avec la région

Gouvernance
 CLAVEAU Charline
 PINVILLE Martine
 VALLOIS-ROUET Laurence
 COLOMBIER Caroline élus régionaux

Contractualisation CPOM sur 3 ans 2023/2025

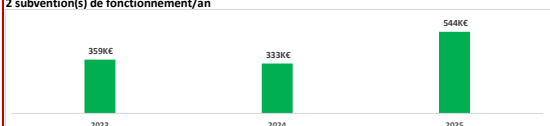
Convention(s) financière(s) 2024 : 359 000€ voté - 2025 : 439 000€ voté

Accompagnement financier de la Région

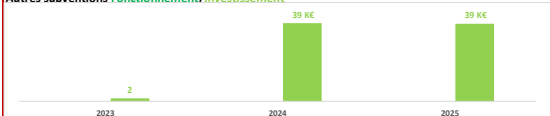
2025

Montant mandaté en K€

2 subvention(s) de fonctionnement/an



Autres subventions Fonctionnement/Investissement



Commentaires

La subvention de fonctionnement 2024 a été versée en intégralité pour la dotation mais proratisée pour le Nouveau Festival. Il reste à verser les soldes de 2025 (34 K€ et 9,6 K€).

Concernant les autres subventions, le FRAC PC a reçu 39 K€ d'aide en investissement pour de l'équipement.

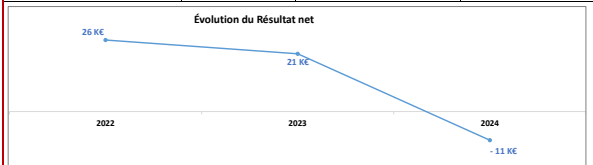
Analyse financière

Fin 2024

Compte de résultat simplifié

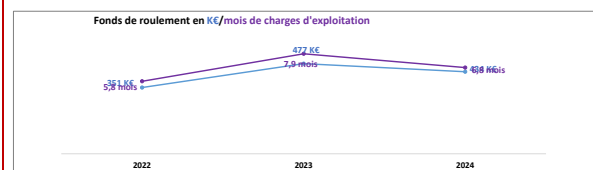
En K€	2022	2023	N-1	2024	N-1
Produits d'exploitation	751 K€	735 K€	-2%	735 K€	-0%
Dont subventions d'exploitation	577 K€	628 K€	+9%	687 K€	+9%
Charges d'exploitation	-731 K€	-721 K€	-1%	-761 K€	+6%
Dont Masse salariale	-380 K€	-427 K€	+12%	-443 K€	+4%
Dont services extérieurs	-211 K€	-149 K€	-29%	-226 K€	+52%
Autres produits & charges	7 K€	7 K€	+7%	16 K€	+125%
Résultat net	26 K€	21 K€	-19%	-11 K€	-150%

Capacité d'autofinancement	2022	2023	N-1	2024	N-1
	-9 K€	6 K€	-176%	-16 K€	+806%

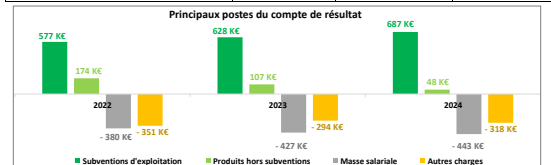


Bilan simplifié

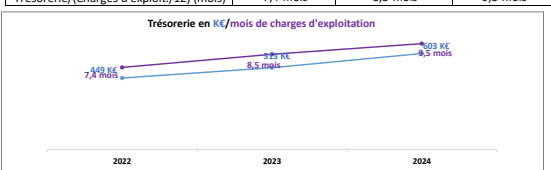
En K€	2022	2023	N-1	2024	N-1
Immobilisations	4 236 K€	4 226 K€	-0%	4 361 K€	+3%
Stocks et en-cours	2 K€	3 K€	+30%	3 K€	+0%
Créances	85 K€	52 K€	-39%	44 K€	-14%
Trésorerie	449 K€	513 K€	+14%	603 K€	+17%
Autres Actif	5 K€	4 K€	-13%	7 K€	+55%
Actif	4 776 K€	4 797 K€	+0%	5 018 K€	+5%
Capitaux propres	4 496 K€	4 625 K€	+3%	4 717 K€	+2%
Prov. pour risques et charges	91 K€	78 K€	-14%	78 K€	+1%
Dettes financières	0 K€	0 K€		0 K€	
Dettes exploitation	190 K€	95 K€	-50%	220 K€	+132%
Autres Passif	0 K€	0 K€		2 K€	
Passif	4 776 K€	4 797 K€	+0%	5 018 K€	+5%



Ratios et indicateurs	2022	2023	2024
Résultat net rapporté à l'activité			
Résultat net/Prod.d'exploitation	4%	3%	-1%
Dépendance subventions			
Sub.d'exploitation/Prod. d'exploitation	77%	85%	93%
Sub fnt Région/Prod.d'exploitation			185%
Poids de la Masse salariale			
Frais de personnel/Prod. D'exploitation	51%	58%	60%
Poids des services extérieurs			
Serv. extérieurs /Prod. d'exploitation	28%	20%	31%



Ratios et indicateurs	2022	2023	2024
Structure financière			
Fonds propres/Bilan	94%	96%	94%
Capacité de désendettement			
Dettes financières/CAF (années)	0 an(s)	0 an(s)	0 an(s)
Fonds de roulement			
Capitaux permanents-Actif immobilisé FR/(Charges d'exploit./12) (mois)	351 K€ 5,8 mois	477 K€ 7,9 mois	434 K€ 6,8 mois
Besoin en Fonds de Roulement			
Stocks + Créances - Dettes CT	-98 K€	-37 K€	-169 K€
BFR/ (Produits d'exploit./ 12) (mois)	-1,6 mois	-0,6 mois	-2,8 mois
Trésorerie			
Disponibilités + VMP	449 K€	513 K€	603 K€
Trésorerie/(Charges d'exploit./12) (mois)	7,4 mois	8,5 mois	9,5 mois



Commentaires

L'activité du FRAC Poitou-Charentes est en légère baisse sur la période (Exercice 2021 a été marqué par l'attribution des aides Covid), le résultat net 2024 est d'ailleurs déficitaire (-11 K€) mais n'est pas source d'inquiétude compte tenu du niveau des fonds propres du FRAC. (Capitaux propres représentant 64,2% des produits d'exploitation à fin 2024)

Le total du bilan est en augmentation sur les derniers exercices, il prend en compte la spécificité des FRAC à savoir le recours aux subventions d'investissements (dans les fonds propres) qui permettent de financer l'acquisition d'œuvres d'art (dans les immobilisations).

Le niveau de trésorerie à fin 2024 est très confortable puisqu'il représente 9,5 mois d'exploitation, il n'est en revanche pas représentatif du niveau moyen de trésorerie constaté sur l'exercice puisque la structure a observé des décalages dans l'acquisition des œuvres. De plus, l'association constate une période de tension identifiée en avril/mai liée aux versements des subventions.

Le FRAC Poitou-Charentes envisage un atterrissage 2025 à l'équilibre.

Identité

Siret 83263513000020
 Statut juridique Association
 ETP 6
 Site(s) Paris
 Président(s) Philippe NAUCHE
 Directeur(rice) Sébastien AUFORT
 DAF Ludmila VOLYNKINA

Date de création/fusion Créée en 2003

Missions L'association a pour objet le développement, la valorisation et la promotion, du territoire de la Nouvelle-Aquitaine, de ses territoires, de ses acteurs, de ses activités et projets dans les secteurs économique, touristique, gastronomique, culturel, scientifique et universitaire. Il est proposé à la location des salles de réunion à destination en priorité à des acteurs de la région Nouvelle-Aquitaine, selon une grille préférentielle, puis à tout demandeur hors région selon le planning de disponibilité.

Relations avec la région

Gouvernance
 NAUCHE Philippe
 CHASSAGNE Christelle
 ESPAGNAC Frédérique
 BROUILLE Andréa
 DIAZ Edwige
 PEYRAT Jerome élus régionaux

Contractualisation CPOM sur 3 ans 2023/2025

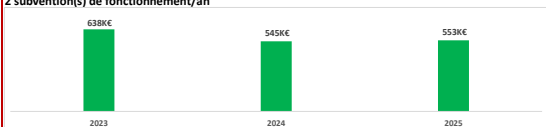
Convention(s) financière(s) 2024 : 702 323€ voté - 2025 : 500 800€ voté

Accompagnement financier de la Région

2025
 (Source : BO Web - Conso)

Montant mandaté en K€

2 subvention(s) de fonctionnement/an



Autres subventions Fonctionnement/Investissement



Commentaires

Le subvention de fonctionnement 2024 a été proratisée. Il reste à verser le solde de 2025 (100 K€).

Concernant les autres subventions, la MAISON NOUVELLE-AQUITAINE a reçu 13 K€ d'aide pour une opération recrutement de talents à Paris.

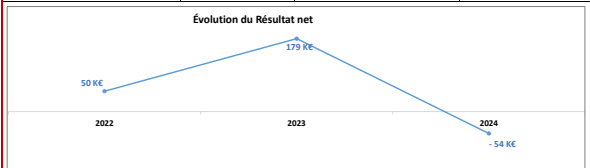
Analyse financière

Fin 2024
 (Source : Comptes certifiés)

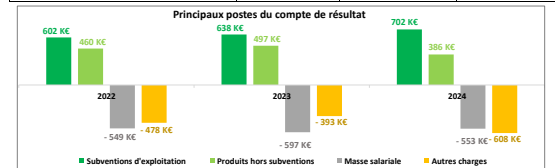
Compte de résultat simplifié

En K €	2022	2023	N-1	2024	N-1
Produits d'exploitation	1 062 K€	1 135 K€	+7%	1 088 K€	-4%
Dont subventions d'exploitation	602 K€	638 K€	+6%	702 K€	+10%
Charges d'exploitation	-1 027 K€	-990 K€	-4%	-1 162 K€	+17%
Dont Masse salariale	-549 K€	-597 K€	+9%	-553 K€	-7%
Dont services extérieurs	-320 K€	-322 K€	+1%	-407 K€	+26%
Autres produits & charges	15 K€	35 K€	+137%	20 K€	-44%
Résultat net	50 K€	179 K€	+258%	-54 K€	-130%

Capacité d'autofinancement 146 K€ 2022, 160 K€ 2023, +9%, 113 K€ 2024, +123496%



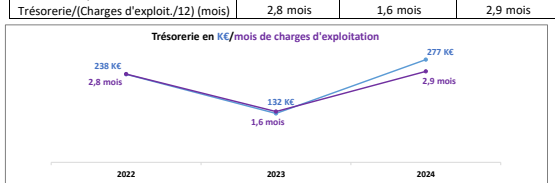
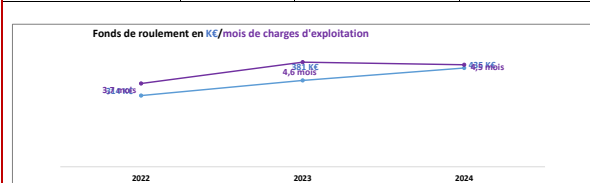
Ratios et indicateurs	2022	2023	2024
Résultat net rapporté à l'activité			
Résultat net/Prod.d'exploitation	5%	16%	-5%
Dépendance subventions			
Sub.d'exploitation/Prod. d'exploitation	57%	56%	65%
Sub fnt Région/Prod.d'exploitation			159%
Poids de la Masse salariale			
Frais de personnel/Prod. D'exploitation	52%	53%	51%
Poids des services extérieurs			
Serv. extérieurs /Prod. d'exploitation	30%	28%	37%



Bilan simplifié

En K€	2022	2023	N-1	2024	N-1
Immobilisations	205 K€	368 K€	+80%	332 K€	-10%
Stocks et en-cours	0 K€	0 K€		0 K€	
Créances	204 K€	415 K€	+103%	294 K€	-29%
Trésorerie	238 K€	132 K€	-44%	277 K€	+110%
Autres Actif	12 K€	13 K€	+8%	9 K€	-28%
Actif	658 K€	928 K€	+41%	912 K€	-2%
Capitaux propres	431 K€	700 K€	+63%	616 K€	-12%
Prov. pour risques et charges	88 K€	49 K€	-45%	152 K€	+212%
Dettes financières	0 K€	0 K€	-92%	0 K€	-100%
Dettes exploitation	139 K€	174 K€	+25%	143 K€	-18%
Autres Passif	0 K€	5 K€		2 K€	-64%
Passif	658 K€	928 K€	+41%	912 K€	-2%

Ratios et indicateurs	2022	2023	2024
Structure financière			
Fonds propres/Bilan	65%	75%	68%
Capacité de désendettement			
Dettes financières/CAF (années)	0 an(s)	0 an(s)	0 an(s)
Fonds de roulement			
Capitaux permanents-Actif immobilisé FR/(Charges d'exploit./12) (mois)	3,7 mois	4,6 mois	4,5 mois
Besoin en Fonds de Roulement			
Stocks + Créances - Dettes CT BFR/ (Produits d'exploit./ 12) (mois)	0,9 mois	2,6 mois	1,7 mois
Trésorerie			
Disponibilités + VMP	238 K€	132 K€	277 K€
Trésorerie/(Charges d'exploit./12) (mois)	2,8 mois	1,6 mois	2,9 mois



Commentaires

Les résultats de l'association sont régulièrement positifs depuis 2020, à des niveaux relativement élevés comparés à son budget. En revanche, le résultat 2024 est déficitaire à hauteur de 54 K€.

Cela n'a pas d'impact considérable sur le niveau des capitaux propres qui est très confortable, passant de 155 K€ en 2019 (14,6% des produits d'exploitation) à 451 K€ en 2024 (41,4% des produits d'exploitation).

L'association est aujourd'hui dans une situation financière très favorable.

L'atterrissage 2025 prévoit un excédent de 132 K€, notamment grâce à la diminution des dépenses de fonctionnement.

Identité

Siret 49379523100023
 Statut juridique Association
 ETP 11 (dont 1 apprenti)
 Site(s) Bordeaux, Limoges
 Président(s) Nicolas MARTIN
 Directeur(rice) Jean-Baptiste SOUBAIGNE
 DAF Valérie NOUJAREDE

Date de création/fusion Créée le 03/01/2017, par le regroupement de la MOPA, de la FROTSI Poitou-Charentes et de la FROTSI Limousin.

Missions La MONA est à la fois un organisme partenaire du Conseil Régional et la tête de réseau des Offices de tourisme de la région Nouvelle-Aquitaine. La MONA met en œuvre, en cohérence avec les grandes orientations stratégiques de la politique régionale en matière de développement touristique durable contenues dans le SRDTLNA.

Relations avec la région

Gouvernance

Philippe NAUCHE, Michel DURRIEU,
 Sandrine LAFFORE, Christelle
 CHASSAGNE, Laurent LAMARA, Jérôme
 PEYRAT élus régionaux

Contractualisation Pas de CPOM

Convention(s) financière(s) 2024 : 552 400€ voté - 2025 : 532 400€ voté

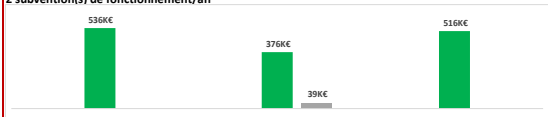
Accompagnement financier de la Région

2025

(Source : BO Web - Corsalis)

Montant mandaté en K€

2 subvention(s) de fonctionnement/an



Autres subventions Fonctionnement/Investissement



Commentaires

Les subventions de fonctionnement 2024 ont été proratisées. Il reste à verser le solde de 2025 (90 K€).

Analyse financière

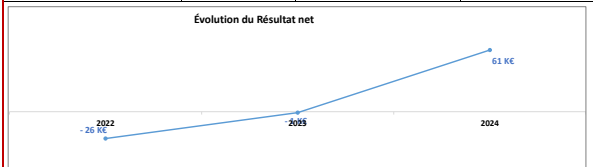
Fin 2024

(Source : Comptes certifiés)

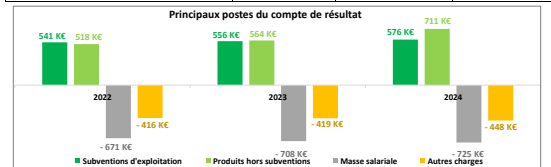
Compte de résultat simplifié

En K€	2022	2023	N-1	2024	N-1
Produits d'exploitation	1 059 K€	1 120 K€	+6%	1 287 K€	+15%
<i>Dont subventions d'exploitation</i>	541 K€	556 K€	+3%	576 K€	+4%
Charges d'exploitation	-1 087 K€	-1 127 K€	+4%	-1 173 K€	+4%
<i>Dont Masse salariale</i>	-671 K€	-708 K€	+6%	-725 K€	+2%
<i>Dont services extérieurs</i>	-356 K€	-359 K€	+1%	-386 K€	+8%
Autres produits & charges	1 K€	6 K€	+371%	-53 K€	-929%
Résultat net	-26 K€	-1 K€	-97%	61 K€	-6733%

Capacité d'autofinancement	2022	2023	N-1	2024	N-1
	-17 K€	5 K€	-129%	68 K€	-5332%

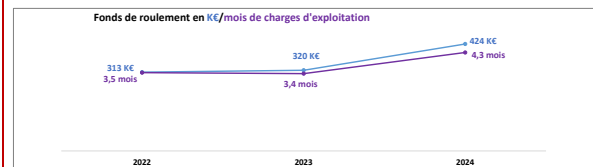


Ratios et indicateurs	2022	2023	2024
Résultat net rapporté à l'activité			
Résultat net/Prod.d'exploitation	-2%	0%	5%
Dépendance subventions			
Sub.d'exploitation/Prod.d'exploitation	51%	50%	45%
Sub fnt Région/Prod.d'exploitation			114%
Poids de la Masse salariale			
Frais de personnel/Prod. D'exploitation	63%	63%	56%
Poids des services extérieurs			
Serv. extérieurs /Prod. d'exploitation	34%	32%	30%

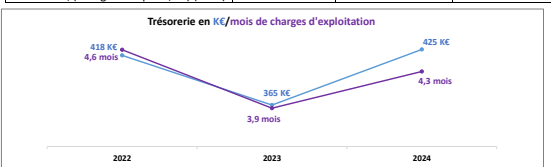


Bilan simplifié

En K€	2022	2023	N-1	2024	N-1
Immobilisations	22 K€	30 K€	+39%	39 K€	+31%
Stocks et en-cours	0 K€	0 K€		0 K€	
Créances	135 K€	201 K€	+49%	238 K€	+19%
Trésorerie	418 K€	365 K€	-13%	425 K€	+16%
Autres Actif	9 K€	12 K€	+30%	8 K€	-29%
Actif	584 K€	607 K€	+4%	711 K€	+17%
Capitaux propres	300 K€	312 K€	+4%	421 K€	+35%
Prov. pour risques et charges	33 K€	36 K€	+10%	40 K€	+12%
Dettes financières	1 K€	2 K€	+100%	2 K€	+0%
Dettes exploitation	250 K€	257 K€	+3%	247 K€	-4%
Autres Passif	0 K€	0 K€		0 K€	
Passif	584 K€	607 K€	+4%	711 K€	+17%



Ratios et indicateurs	2022	2023	2024
Structure financière			
Fonds propres/Bilan	51%	51%	59%
Capacité de désendettement			
Dettes financières/CAF (années)	0 an(s)	0 an(s)	0 an(s)
Fonds de roulement			
Capitaux permanents-Actif immobilisé	313 K€	320 K€	424 K€
FR/(Charges d'exploit./12) (mois)	3,5 mois	3,4 mois	4,3 mois
Besoin en Fonds de Roulement			
Stocks + Créances - Dettes CT	-106 K€	-45 K€	0 K€
BFR/ (Produits d'exploit./12) (mois)	-1,2 mois	-0,5 mois	0,0 mois
Trésorerie			
Disponibilités + VMP	418 K€	365 K€	425 K€
Trésorerie/(Charges d'exploit./12) (mois)	4,6 mois	3,9 mois	4,3 mois



Commentaires

La santé financière de MONA est marquée par une relative stabilité, malgré un creux d'activité en 2022 ayant ponctuellement dégradé son résultat. Le résultat net 2024 est lui en hausse (+61 K€) et est consécutif à une forte hausse des activités de la MONA.

Le modèle économique de cette association se caractérise par une part significative de ressources propres, contribuant partiellement au financement de ses missions d'intérêt général.

Le niveau des capitaux propres augmente de nouveau et atteint 28% des produits d'exploitation.

L'atterrissage prévisionnel 2025 prévoit un excédent de +14 K€, le budget 2025 ayant été préparé avec une certaine prudence, compte tenu à la fois du contexte budgétaire régional et de la demande potentielle de formations payantes à destination des professionnels du tourisme, émanant des donneurs d'ordre publics (offices de tourisme).

Identité

Siret 33885159500052
 Statut juridique Association
 ETP 12 (dont 1 apprenti et 1 salarié doctorant CDD)
 Site(s) Bordeaux (siège à la MECA)
 Président(s) Fabien JANNELLE
 Directeur(rice) Joël BROUCH
 DAF Evelyn Gen (Administratrice)

Date de création/fusion Créée le 01/05/1986

Missions Agence culturelle du Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine agissant dans le champ du spectacle vivant : structurer cette filière (1), favoriser la production et diffusion de spectacles des artistes néo-aquitains (2), promouvoir une offre culturelle et artistique équitable (3). (cf site internet)

Relations avec la région

Gouvernance
 CLAVEAU Charline
 DUFORÉSTEL Pascal
 GUILLEM Jérôme
 LA DUNE Catherine
 GARRAUD Pauline
 GRAVAL Christine élus régionaux

Contractualisation CPOM sur 3 ans 2024/2026

Convention(s) financière(s) 2024 : 3 700 037€ voté - 2025 : 3 650 037€ voté

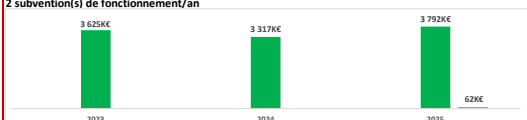
Accompagnement financier de la Région

2025

Montant mandaté en K€

(Source : BG Webi - Corofis)

2 subvention(s) de fonctionnement/an



Autres subventions Fonctionnement/Investissement



Commentaires

Les subventions de fonctionnement 2024 ont été versées en intégralité. Il reste à verser le solde de la dotation 2025 (49,7 K€).

Concernant les autres subventions, l'OARA a reçu 12,5 K€ de subvention d'investissement pour de la production de capsules vidéos pédagogiques.

Analyse financière

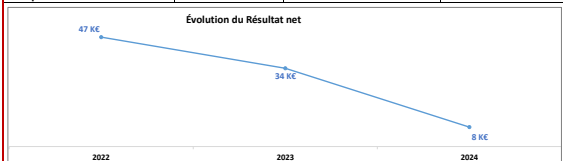
Fin 2024

(Source : Comptes certifiés)

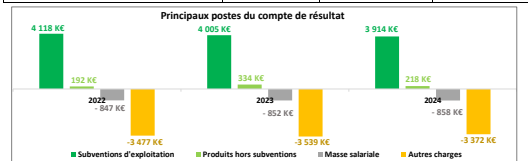
Compte de résultat simplifié

En K €	2022	2023	N-1	2024	N-1
Produits d'exploitation	4 310 K€	4 339 K€	+1%	4 132 K€	-5%
Dont subventions d'exploitation	4 118 K€	4 005 K€	-3%	3 914 K€	-2%
Charges d'exploitation	-4 324 K€	-4 391 K€	+2%	-4 230 K€	-4%
Dont Masse salariale	-847 K€	-852 K€	+1%	-858 K€	+1%
Dont services extérieurs	-675 K€	-764 K€	+13%	-715 K€	-6%
Autres produits & charges	61 K€	85 K€	+41%	106 K€	+24%
Résultat net	47 K€	34 K€	-28%	8 K€	-75%

Capacité d'autofinancement -26 K€ 2022, -26 K€ 2023, -2% N-1, 194 K€ 2024, -816021% N-1



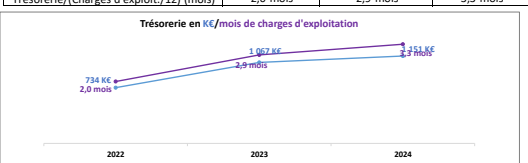
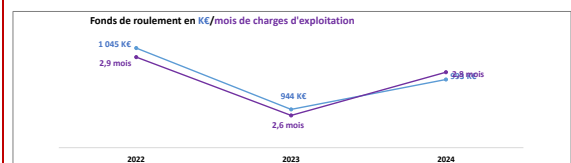
Ratios et indicateurs	2022	2023	2024
Résultat net rapporté à l'activité			
Résultat net/Prod.d'exploitation	1%	1%	0%
Dépendance subventions			
Sub.d'exploitation/Prod. d'exploitation	96%	92%	95%
Sub.fnt Région/Prod.d'exploitation			287%
Poids de la Masse salariale			
Frais de personnel/Prod. D'exploitation	20%	20%	21%
Poids des services extérieurs			
Serv. extérieurs /Prod. d'exploitation	16%	18%	17%



Bilan simplifié

En K €	2022	2023	N-1	2024	N-1
Immobilisations	736 K€	633 K€	-14%	525 K€	-17%
Stocks et en-cours	0 K€	0 K€		0 K€	
Créances	814 K€	317 K€	-61%	259 K€	-18%
Trésorerie	734 K€	1 067 K€	+45%	1 151 K€	+8%
Autres Actif	14 K€	18 K€	+24%	20 K€	+11%
Actif	2 299 K€	2 034 K€	-12%	1 954 K€	-4%
Capitaux propres	1 715 K€	1 509 K€	-12%	1 367 K€	-9%
Prov. pour risques et charges	67 K€	67 K€	+0%	151 K€	+126%
Dettes financières	0 K€	0 K€		0 K€	
Dettes exploitation	518 K€	458 K€	-12%	436 K€	-5%
Autres Passif	0 K€	0 K€		0 K€	-100%
Passif	2 299 K€	2 034 K€	-12%	1 954 K€	-4%

Ratios et indicateurs	2022	2023	2024
Structure financière			
Fonds propres/Bilan	75%	74%	70%
Capacité de désendettement			
Dettes financières/CAF (années)	0 an(s)	0 an(s)	0 an(s)
Fonds de roulement			
Capitaux permanents-Actif immobilisé	1 045 K€	944 K€	993 K€
FR/(Charges d'exploit./12) (mois)	2,9 mois	2,6 mois	2,8 mois
Besoins en Fonds de Roulement			
Stocks + Créances - Dettes CT	311 K€	-123 K€	-158 K€
BFR/ (Produits d'exploit./12) (mois)	0,9 mois	-0,3 mois	-0,5 mois
Trésorerie			
Disponibilités + VMP	734 K€	1 067 K€	1 151 K€
Trésorerie/(Charges d'exploit./12) (mois)	2,0 mois	2,9 mois	3,3 mois



Commentaires

OARA parvient à dégager des résultats positifs chaque année depuis 2019, ce qui lui a permis de renforcer progressivement ses capitaux propres, qui sont passés de 498 K€ en 2019 (14,5% des produits d'exploitation) à 992 K€ en 2024 (24% des produits d'exploitation). De plus, OARA supporte peu de charges fixes, l'essentiel de son budget étant redistribué à des tiers. Le niveau des capitaux propres constitue donc une marge de manœuvre significative pour l'association.

OARA envisage un atterrissage 2025 à l'équilibre.

OARA est essentiellement financée sur fonds publics, l'évolution des financements alloués aura donc un impact direct sur son volume d'activités. Il faut noter que l'agence est hébergée gratuitement par la Région sur le site de la MECA, ce qui veut dire qu'elle ne supporte pas de dynamique de charge sur les postes de dépenses afférents (loyer, charges, fluides) et qu'elle n'a pas de levier d'économie à ce niveau.

Annexe : Liste des mandats spéciaux entre le 01/01/2025 et le 31/12/2025

Sont indiqués dans le tableau d'information ci-dessous les mandats spéciaux effectués et les remboursements des frais engagés autres que ceux directement pris en charge par la région dans le cadre du marché public transport et hébergement

CONSEILLERS REGIONAUX				
Nom Prénom	Dates du déplacement	Motif et intérêt régional	Lieu	Montant des frais remboursés directement à l'élu
ANFRAY Stéphanie	Du 10 au 11 octobre 2025	Rencontre du réseau national de la participation enfance jeunesse des régions (ANACEJ)	Montpellier (034)	Au 31/12/2025 mandat spécial non suivi d'effet en terme de remboursement ou de déplacement
BACHE Alain	Du 25 au 27 février 2025	Salon de l'agriculture	Paris (075)	433,88 €
BACHE Alain	Le 06 novembre 2025	21e Congrès des Régions de France	Versailles (078)	354,20 €
BARAT Geneviève	Du 25 au 27 février 2025	Salon de l'agriculture	Paris (075)	Au 31/12/2025 mandat spécial non suivi d'effet en terme de remboursement ou de déplacement
BARAT Geneviève	Du 04 au 06 mars 2025	Réunion de la Coalition européenne des AgriRégions	Bruxelles (Belgique)	Au 31/12/2025 mandat spécial non suivi d'effet en terme de remboursement ou de déplacement
BAZUS Julien	Du 23 au 26 janvier 2025	Salon des Thermalies : le Salon de l'Eau et du Bien-Être (participation dans le cadre de la délégation de l'élu)	Paris (075)	432,00 €
BAZUS Julien	Du 29 au 30 avril 2025	Journée du thermalisme	Paris (075)	448,70 €
BAZUS Julien	Du 05 au 07 novembre 2025	Rencontre nationale du thermalisme	La Bourboule - le Mont Dore (063)	870,11 €
BERGE Mathieu	Du 11 au 17 mai 2025	Conférence des Régions Périphériques Maritimes (CRPM)	Pays de Galles (Royaume-Uni)	632,23 €
BERGE Mathieu	Du 04 au 06 juin 2025	Commission Arc Atlantique	Séville (Espagne)	247,82 €
BERGE Mathieu	Du 01 au 04 juillet 2025	Comité de Suivi Espace Atlantique	Galway (Irlande)	539,62 €
BERGE Mathieu	Du 23 au 25 septembre 2025	6ème évènement de la transition environnementale du transport maritime	Bruxelles (Belgique)	169,95 €
BERGE Mathieu	Le 21 octobre 2025	Comité de Programmation POCTEFA	Toulouse (031)	473,42 €
BERGE Mathieu	Du 03 au 09 novembre 2025	Forum « Notre futur Brésil - France , dialogues avec l'Afrique »	Salvador de Bahia (Brésil)	398,90 €
BERGE Mathieu	Le 12 novembre 2025	Conseil Plénier de la Communauté de Travail des Pyrénées	Toulouse (031)	369,02 €
BERGE Mathieu	Du 18 au 22 novembre 2025	Assemblée Générale de la Conférence des Régions Périphériques Maritimes d'Europe (CRPM)	Barcelone (Espagne)	269,24 €
BERGE Mathieu	Du 26 au 27 novembre 2025	Comité de Programmation POCTEFA	Pampelune (Espagne)	237,30 €
BERGE Mathieu	Du 03 au 04 décembre 2025	Réunion du bureau et 1ères assises nationales de la Mission Opérationnelle Transfrontalière (MOT)	Paris (075)	Au 31/12/2025 mandat spécial non suivi d'effet en terme de remboursement ou de déplacement
BERGE Mathieu	Du 9 au 10 décembre 2025	Présentation de la Région Nouvelle-Aquitaine sur les bénéfices de la coopération entre les régions européennes situées de part et d'autre de l'Atlantique au Parlement Européen	Bruxelles (Belgique)	152,70 €
BOULMIER Muriel	Le 06 novembre 2025	21e Congrès des Régions de France	Versailles (078)	Au 31/12/2025 mandat spécial non suivi d'effet en terme de remboursement ou de déplacement
BOURDIN Katia	Du 03 au 04 juillet 2025	- Réunion de bureau de la Fédération des Parcs naturels de France (FPNRF) - Universités d'été de la FPNRF : temps d'échange avec les présidentes - présidents et directrices-directeurs des PNR de France	Annecy (074)	20,00 €
BROUILLE Andréa	Le 06 novembre 2025	21e Congrès des Régions de France	Versailles (078)	Au 31/12/2025 mandat spécial non suivi d'effet en terme de remboursement ou de déplacement
CARUHEL Maud	Du 25 au 27 février 2025	Salon de l'agriculture	Paris (075)	280,00 €
CARUHEL Maud	Du 12 au 14 mars 2025	Séminaire TAIEX sur la question des biodéchets et du traitement des déchets	Belgrade (Serbie)	Au 31/12/2025 mandat spécial non suivi d'effet en terme de remboursement ou de déplacement
CARUHEL Maud	Du 06 au 08 avril 2025	Séminaire du conseil d'administration du RTES	Nanterre (092)	Au 31/12/2025 mandat spécial non suivi d'effet en terme de remboursement ou de déplacement
CARUHEL Maud	Du 08 au 10 juillet 2025	Colloque du CETIA : "Quels levier pour un mode circulaire à l'échelle ?"	Paris (075)	320,00 €
CARUHEL Maud	Du 06 au 08 octobre 2025	Salon Pollutec	Lyon (069)	289,80 €
CARUHEL Maud	Le 09 octobre 2025	Ouverture de la Quinzaine de la Mode Responsable en Nouvelle-Aquitaine	Bordeaux (033)	289,80 €
CARUHEL Maud	Du 27 au 31 octobre 2025	Congrès mondial de l'Economie Sociale et Solidaire	Bordeaux (033)	Au 31/12/2025 mandat spécial non suivi d'effet en terme de remboursement ou de déplacement
CARUHEL Maud	Le 06 novembre 2025	21e Congrès des Régions de France	Versailles (078)	202,50 €

CAVITTE Pascal	Du 25 au 27 février 2025	Salon de l'agriculture	Paris (075)	Au 31/12/2025 mandat spécial non suivi d'effet en terme de remboursement ou de déplacement
CHARPENEL Frédérique	Du 03 au 10 janvier 2025	CES de Las Vegas (salon annuel des innovations technologiques)	Las Vegas (Etats-Unis)	621,38 €
CHARPENEL Frédérique	Du 11 au 13 juin 2025	Salon Viva Technology	Paris (075)	64,80 €
CHARPENEL Frédérique	Du 03 au 04 juillet 2025	Université d'été de l'internationalisation des entreprises	Aix en Provence (013)	149,97 €
CLAVEAU Charline	Le 06 octobre 2025	Remise du prix Jean Lacouture à la Maison de la Nouvelle Aquitaine	Paris (075)	Au 31/12/2025 mandat spécial non suivi d'effet en terme de remboursement ou de déplacement
COMBRES Maryse	Le 06 novembre 2025	21e Congrès des Régions de France	Versailles (078)	40,00 €
COSTE Pascal	Le 06 novembre 2025	21e Congrès des Régions de France	Versailles (078)	434,10 €
CUVELIER Marie-Laure	Du 07 au 08 avril 2025	Séminaire du conseil d'administration du RTES	Nanterre (092)	400,35 €
CUVELIER Marie-Laure	Du 14 au 15 mai 2025	Appel à l'action pour l'Economie Sociale et Solidaire avec Global Social Economy	Strasbourg (067)	149,10 €
CUVELIER Marie-Laure	Du 21 au 22 mai 2025	Rencontres de l'Economie Sociale Partenaire de l'Ecole de la République (ESPER)	Paris (075)	33,20 €
CUVELIER Marie-Laure	Du 13 au 15 juin 2025	Groupe de travail Plaidoyer Jeun'ESS	Ile d'Oleron (017)	171,34 €
DELIBIT Sandra	Le 06 novembre 2025	21e Congrès des Régions de France	Versailles (078)	Au 31/12/2025 mandat spécial non suivi d'effet en terme de remboursement ou de déplacement
DERVILLE Sandrine	Du 25 au 27 février 2025	Salon de l'agriculture	Paris (075)	567,78 €
DESROSES Karine	Du 09 au 14 septembre 2025	Olympiades des Métiers - Voyage supporters EuroSkills	Herning (Danemark)	241,19 €
DESROSES Karine	Le 09 octobre 2025	Intervention lors de la table ronde aux Assises de l'Apprentissage	Paris (075)	Au 31/12/2025 mandat spécial non suivi d'effet en terme de remboursement ou de déplacement
DESROSES Karine	Du 14 au 19 octobre 2025	48èmes finales nationales des Olympiades des Métiers	Marseille (013)	250,06 €
DESROSES Karine	Le 06 novembre 2025	21e Congrès des Régions de France	Versailles (078)	Au 31/12/2025 mandat spécial non suivi d'effet en terme de remboursement ou de déplacement
DEWAELE Amandine	Du 25 au 27 février 2025	Salon de l'agriculture	Paris (075)	Au 31/12/2025 mandat spécial non suivi d'effet en terme de remboursement ou de déplacement
DIAZ Edwige	Le 06 novembre 2025	21e Congrès des Régions de France	Versailles (078)	Au 31/12/2025 mandat spécial non suivi d'effet en terme de remboursement ou de déplacement
DUFORESTEL Pascal	Du 18 au 24 février 2025	Mission institutionnelle au Sénégal	Dakar (Sénégal)	1 116,33 €
DUFORESTEL Pascal	Du 25 au 27 février 2025	Salon de l'agriculture	Paris (075)	Au 31/12/2025 mandat spécial non suivi d'effet en terme de remboursement ou de déplacement
DUFORESTEL Pascal	Du 12 au 21 septembre 2025	Mission institutionnelle - Participation aux Assises de la Coopération Décentralisée	Madagascar	219,60 €
DUTOYA Emilie	Du 04 au 06 mars 2025	Réunion de la Coalition européenne des AgriRégions	Bruxelles (Belgique)	154,12 €
DUTOYA Emilie	Du 13 au 14 novembre 2025	Rencontre Eco Pyrénéo	Limoux et Quillan (011)	Au 31/12/2025 mandat spécial non suivi d'effet en terme de remboursement ou de déplacement
ELOPHE Valery	Le 06 novembre 2025	21e Congrès des Régions de France	Versailles (078)	508,20 €
ETCHEÇA HARRETA Bixente	Du 25 au 27 février 2025	Salon de l'agriculture	Paris (075)	Au 31/12/2025 mandat spécial non suivi d'effet en terme de remboursement ou de déplacement
FREYCHET Albin	Du 25 au 27 février 2025	Salon de l'agriculture	Paris (075)	748,38 €
GAGNEUR Edwige	Du 04 au 05 février 2025	Mission sur le contexte réglementaire et financier européen en matière d'handicap et sur la découverte de l'écosystème, belge, d'accueil et de soutien aux personnes en situation d'handicap	Bruxelles (Belgique)	86,03 €
GAGNEUR Edwige	Le 06 novembre 2025	21e Congrès des Régions de France	Versailles (078)	Au 31/12/2025 mandat spécial non suivi d'effet en terme de remboursement ou de déplacement
GUIBERT Olivier	Du 25 au 27 février 2025	Salon de l'agriculture	Paris (075)	Au 31/12/2025 mandat spécial non suivi d'effet en terme de remboursement ou de déplacement
GUILLEM Jérôme	Du 12 au 15 mars 2025	Séminaire TAIEIX sur la question des biodéchets et du traitement des déchets	Belgrade (Serbie)	Au 31/12/2025 mandat spécial non suivi d'effet en terme de remboursement ou de déplacement
HAZOUARD Mathieu	Du 02 au 03 avril 2025	Forum In Cyber	Lille (059)	135,00 €
HAZOUARD Mathieu	Le 11 juin 2025	Salon Viva Technology	Paris (075)	5,00 €

HAZOUARD Mathieu	Du 26 au 27 novembre 2025	Colloque d'automne 2025 - TRIP A25 AVICCA	Paris (075)	170,00 €
HERAUD Lydia	Du 10 au 12 février 2025	Salon "Wine Paris & Vinexpo"	Paris (075)	208,32 €
HERAUD Lydia	Du 19 au 21 mai 2025	Présentation du programme et enjeux de VitiREV auprès de la commission européenne	Bruxelles (Belgique)	482,45 €
JEANSON Françoise	Du 17 au 18 février 2025	Rendez-vous avec M. Philippe BAPTISTE, Ministre de l'Enseignement supérieur & de la Recherche à Paris	Paris (075)	Au 31/12/2025 mandat spécial non suivi d'effet en terme de remboursement ou de déplacement
JEANSON Françoise	Du 02 au 11 mai 2025	Mission institutionnelle "Recherche et innovation"	Québec (Canada)	212,73 €
JLALJI Brahim	Le 06 novembre 2025	21e Congrès des Régions de France	Versailles (078)	Au 31/12/2025 mandat spécial non suivi d'effet en terme de remboursement ou de déplacement
JUSTINIEN Rémi	Du 25 au 27 février 2025	Salon de l'agriculture	Paris (075)	160,00 €
JUSTINIEN Rémi	Le 06 octobre 2025	Remise du prix Jean Lacouture à la Maison de la Nouvelle Aquitaine	Paris (075)	Au 31/12/2025 mandat spécial non suivi d'effet en terme de remboursement ou de déplacement
LABICHE David	Le 06 novembre 2025	21e Congrès des Régions de France	Versailles (078)	528,80 €
LAGRAVE Renaud	Du 14 au 15 octobre 2025	Congrès de la Fédération Nationale des Transports de Voyageurs (FNTV)	Paris (075)	Au 31/12/2025 mandat spécial non suivi d'effet en terme de remboursement ou de déplacement
LAGRAVE Renaud	Du 04 au 05 novembre 2025	Rencontre nationale du transport public	Orléans (045)	160,00 €
LANGLADE Colette	Du 18 au 24 février 2025	Mission institutionnelle au Sénégal	Dakar (Sénégal)	981,72 €
LANGLADE Colette	Du 27 au 28 novembre 2025	Dans le cadre du "Mois de la Transmission-Reprise", sur la thématique "Reprise des entreprises par les salariés", rencontre avec le Pays-Basque espagnol et la Maison de la Nouvelle-Aquitaine	Paris (075)	Au 31/12/2025 mandat spécial non suivi d'effet en terme de remboursement ou de déplacement
LE CAMUS Pierre	Le 06 novembre 2025	21e Congrès des Régions de France	Versailles (078)	Au 31/12/2025 mandat spécial non suivi d'effet en terme de remboursement ou de déplacement
LEBRAUD Virginie	Du 25 au 27 février 2025	Salon de l'agriculture	Paris (075)	Au 31/12/2025 mandat spécial non suivi d'effet en terme de remboursement ou de déplacement
LEBRAUD Virginie	Du 04 au 06 mars 2025	Réunion de la Coalition européenne des AgriRégions	Bruxelles (Belgique)	Au 31/12/2025 mandat spécial non suivi d'effet en terme de remboursement ou de déplacement
MOTOMAN Laurence	Du 25 au 27 février 2025	Salon de l'agriculture	Paris (075)	175,36 €
MOTOMAN Laurence	Le 06 novembre 2025	21e Congrès des Régions de France	Versailles (078)	59,20 €
NAUCHE Philippe	Du 20 au 22 mai 2025	Salon SantExpo	Paris (075)	196,00 €
NAUCHE Philippe	Du 12 au 13 juin 2025	Salon Viva Technology	Paris (075)	356,00 €
NAUCHE Philippe	Du 22 au 25 septembre 2025	Rencontre des partenaires du projet européen CARES « Soins de santé à distance pour l'Europe de la Silver » pour échanger avec les partenaires européens et les acteurs locaux sur le système de santé et les enjeux en e-santé	Bassano del Grappa (Italie)	Au 31/12/2025 mandat spécial non suivi d'effet en terme de remboursement ou de déplacement
NEDELEC Ronan	Le 06 novembre 2025	21e Congrès des Régions de France	Versailles (078)	260,10 €
NEMBRINI Jean-Louis	Le 06 octobre 2025	Remise du prix Jean Lacouture à la Maison de la Nouvelle Aquitaine	Paris (075)	Au 31/12/2025 mandat spécial non suivi d'effet en terme de remboursement ou de déplacement
OBRADOR Damien	Le 06 novembre 2025	21e Congrès des Régions de France	Versailles (078)	Au 31/12/2025 mandat spécial non suivi d'effet en terme de remboursement ou de déplacement
PERREAU Thierry	Le 06 novembre 2025	21e Congrès des Régions de France	Versailles (078)	329,52 €
PEYRAT Jerome	Du 25 au 27 février 2025	Salon de l'agriculture	Paris (075)	Au 31/12/2025 mandat spécial non suivi d'effet en terme de remboursement ou de déplacement
RAYNAUD Jean-Pierre	Du 04 au 06 mars 2025	Réunion de la Coalition européenne des AgriRégions	Bruxelles (Belgique)	598,40 €
RAYNAUD Jean-Pierre	Du 25 au 26 juin 2025	Conférence sur les Indications Géographiques dans le cadre du projet Horizon Europe GI SMART	Bruxelles (Belgique)	140,00 €
RAYNAUD Jean-Pierre	Du 21 au 23 octobre 2025	Assemblée Générale AREPO	Barcelone (Espagne)	20,00 €
RAYNAUD Jean-Pierre	Du 16 au 17 décembre 2025	Convention InVivo et Congrès de la Coopération Agricole	Paris (075)	420,00 €
REQUENNA Pascale	Du 25 au 27 février 2025	Salon de l'agriculture	Paris (075)	366,48 €
RIOU Guillaume	Le 18 février 2025	Rendez-vous avec Mme Agnès PANNIER-RUNACHER, Ministre de la transition écologique, de la Biodiversité, de la Forêt, de la Mer et de la Pêche	Paris (075)	Au 31/12/2025 mandat spécial non suivi d'effet en terme de remboursement ou de déplacement
RIOU Guillaume	Du 25 au 27 février 2025	Salon de l'agriculture	Paris (075)	549,76 €

RIOU Guillaume	Du 14 au 16 octobre 2025	Rencontre avec les instances européennes sur la transition écologique	Bruxelles (Belgique)	326,65 €
RIOU Guillaume	Le 06 novembre 2025	21e Congrès des Régions de France	Versailles (078)	174,18 €
RIOU Guillaume	Le 9 décembre 2025	Rencontre avec EDF sur la transition énergétique	Paris (075)	491,77 €
RIVIERE Yann	Le 06 novembre 2025	21e Congrès des Régions de France	Versailles (078)	345,20 €
ROUEDE Laurence	Du 12 au 21 septembre 2025	Mission institutionnelle - Participation aux Assises de la Coopération Décentralisée	Madagascar	Au 31/12/2025 mandat spécial non suivi d'effet en terme de remboursement ou de déplacement
ROUEDE Laurence	Le 06 novembre 2025	21e Congrès des Régions de France	Versailles (078)	Au 31/12/2025 mandat spécial non suivi d'effet en terme de remboursement ou de déplacement
ROUSSET Alain	Du 28 au 30 janvier 2025	Rendez-vous avec M. Piotr SERAFIN, Commissaire européen chargé du budget, de la lutte contre la fraude et de l'administration publique à Bruxelles (28.01.25) -Rendez-vous avec M. Raffaeie FITTO, Commissaire européen chargé de la cohésion et des réformes à Bruxelles (28.01.25) -Rendez-vous avec M. Stéphane SEJOURNE, Commissaire européen chargé de la prospérité & de la Stratégie industrielle à Bruxelles (28.01.25) -Dîner à Bruxelles (28.01.25) - Vœux du Bureau de la Représentation à Bruxelles (29.01.25) -Rendez-vous avec M. Apostolos TZITZIKOSTAS, Commissaire européen chargé des Transports & du Tourisme à Bruxelles (29.01.25)	Paris (075) et Bruxelles (Belgique)	335,38 €
ROUSSET Alain	Du 18 au 19 février 2025	Rendez-vous avec M. Philippe BAPTISTE, Ministre de l'Enseignement supérieur & de la Recherche à Paris	Paris (075)	381,50 €
ROUSSET Alain	Du 25 au 27 février 2025	Salon de l'agriculture	Paris (075)	356,35 €
ROUSSET Alain	Du 24 au 26 mars 2025	Assemblée du Groupement Européen de Coopération Territoriale « Eurorégion Aquitaine-Euskadi-Navarre »	Pampelune (Espagne)	Au 31/12/2025 mandat spécial non suivi d'effet en terme de remboursement ou de déplacement
ROUSSET Alain	Le 15 avril 2025	Rendez-vous avec le 1er Ministre, M François Bayrou	Paris (075)	19,20 €
ROUSSET Alain	Du 2 au 11 mai 2025	Mission institutionnelle "Recherche et innovation"	Québec (Canada)	497,45 €
ROUSSET Alain	Du 13 au 14 mai 2025	Rencontre avec l'ensemble des Présidents(es) de Région et Monsieur REBSAMEN - Ministre de l'Aménagement du territoire et de la Décentralisation	Paris (075)	326,35 €
ROUSSET Alain	Du 17 au 19 juin 2025	Salon du Bourget	Paris (075)	708,76 €
ROUSSET Alain	Du 27 au 28 août 2025	- Dîner dans le cadre des Universités du MEDEF (27.08.25) - Intervention dans le cadre des Rencontres des entrepreneurs de France (28.08.25)	Paris (075)	311,25 €
ROUSSET Alain	Du 12 au 21 septembre 2025	Mission institutionnelle - Participation aux Assises de la Coopération Décentralisée	Madagascar	139,65 €
ROUSSET Alain	Le 06 octobre 2025	Remise du prix Jean Lacouture à la Maison de la Nouvelle Aquitaine	Paris (075)	41,10 €
ROUSSET Alain	Du 08 au 09 octobre 2025	Intervention dans le cadre d'Innovaday by Aerospace Valley (08/10/25) Rendez-vous avec M. Bruno DARBOUX, Président d'Aerospace Valley (08/10/2025) Réunion suivie d'un dîner à l'initiative de l'Agence de l'eau Adour Garonne (08/10/2025) - Comité de bassin Adour-Garonne (09/10/2025) - Réunion GPSO (09/10/2025)	Toulouse (031)	Au 31/12/2025 mandat spécial non suivi d'effet en terme de remboursement ou de déplacement
ROUSSET Alain	Du 03 au 06 novembre 2025	- Dîner avec des Industriels du secteur maritime à La Rochelle (03.11.2025) - Assises de l'Economie de la mer à La Rochelle (04.11.2025) - Dîner avec des parlementaires à Paris (04.11.2025) - Réunion coalition « Pro cohésion » à Bruxelles (05.11.2025) - Dîner des Présidents de Région dans le cadre du Congrès des Régions de France à Saint-Ouen-sur-Seine (05.11.2025) - Congrès des Régions de France à Versailles (06.11.2025)	La Rochelle - Paris - Bruxelles - Paris -Saint-Ouen-sur-Seine - Versailles	792,65 €

ROUSSET Alain	Le 9 décembre 2025	- Déjeuner avec la Direction Générale du Groupe EDF - Rendez-vous avec M. Thomas CANOVA, Directeur Recherche & Innovation de Syensqo - Rendez-vous avec M. Sébastien MARTIN, Ministre délégué chargé de l'Industrie - Rendez-vous avec M. Serge PAPIN, Ministre des PME, du Commerce, de l'Artisanat, du Tourisme & du Pouvoir d'achat	Paris (075)	82,20 €
SAINTE-MARIE Andde	Du 04 au 06 mars 2025	Réunion de la Coalition européenne des AgriRégions	Bruxelles (Belgique)	237,96 €
SAINTE-MARIE Andde	Du 18 au 20 juin 2025	Communauté de travail des Pyrénées : forum Transfrontalier sur l'adaptation au changement climatique en zone de montagne	Bagnères de Bigorre (065)	111,40 €
SAINTE-MARIE Andde	Du 14 au 16 octobre 2025	Rencontre avec les instances européennes sur la transition écologique	Bruxelles (Belgique)	534,40 €
SOLA Margarita	Le 06 novembre 2025	21e Congrès des Régions de France	Versailles (078)	600,60 €
SAINTE-MARIE Andde	Du 13 au 14 novembre 2025	Rencontre Eco Pyrénéo	Limoux et Quillan (011)	208,80 €
TARJOL Béatrice	Du 25 au 27 février 2025	Salon de l'agriculture	Paris (075)	Au 31/12/2025 mandat spécial non suivi d'effet en terme de remboursement ou de déplacement
VERRIERE François	Le 06 novembre 2025	21e Congrès des Régions de France	Versailles (078)	Au 31/12/2025 mandat spécial non suivi d'effet en terme de remboursement ou de déplacement
VILLANOVE Marie-Hélène	Le 06 novembre 2025	21e Congrès des Régions de France	Versailles (078)	314,00 €
WEBER Sophie	Du 14 au 16 octobre 2025	Rencontre avec les instances européennes sur la transition écologique	Bruxelles (Belgique)	320,70 €

CONSEILLERS REGIONAUX - Mandats spéciaux accordés en 2024 ayant fait l'objet d'un remboursement après le CA 2024				
Nom Prénom	Dates du déplacement	Motif et intérêt régional	Lieu	Montant des frais remboursés directement à l'élu
HERNANDEZ Sandrine	Du 24 au 27 septembre 2024	Congrès des Régions de France	Strasbourg (067)	371,91 €
JEANSON Françoise	Du 27 février au 01 mars 2024	Salon de l'agriculture	Paris (075)	20,00 €
JEANSON Françoise	Du 29 avril au 1er mai 2024	Rendez-vous avec le Ministre délégué à la santé	Paris (075)	24,90 €
JEANSON Françoise	Le 29 mai 2024	Colloque E-Santé	Paris (075)	29,00 €

MEMBRES DU CESER				
Nom Prénom	Dates du déplacement	Motif et intérêt régional	Lieu	Montant des frais remboursés directement au membre du CESER
AUGE Jean-Guy	Le 16 septembre 2025	Rendez-vous de la filière Batteries (BATTENA) sur « l'électrification des usages et impacts environ-nementaux... »	ANGOULEME (016)	Au 31/12/2025 mandat spécial non suivi d'effet en terme de remboursement ou de déplacement
BONNAC-HUDE Bernadette	Le 14 janvier 2025	1ère rencontre régionale de l'économie circulaire, organisée par le réseau RECITA	BORDEAUX (033)	Au 31/12/2025 mandat spécial non suivi d'effet en terme de remboursement ou de déplacement
BOURDONCLE Jean-François	Le 04 juillet 2025	Présentation du CESER et de ses travaux devant le Conseil Régional des Jeunes	VERNEUIL SUR VIENNE (087)	Au 31/12/2025 mandat spécial non suivi d'effet en terme de remboursement ou de déplacement
BOURDONCLE Jean-François	Le 05 juillet 2025	Animation de 2 focus groupes auprès de 30 jeunes du Conseil Régional des Jeunes	VERNEUIL SUR VIENNE (087)	Au 31/12/2025 mandat spécial non suivi d'effet en terme de remboursement ou de déplacement
CHABOT Olivier	Le 04 juillet 2025	Présentation du CESER et de ses travaux devant le Conseil Régional des Jeunes	VERNEUIL SUR VIENNE (087)	Au 31/12/2025 mandat spécial non suivi d'effet en terme de remboursement ou de déplacement
CHABOT Olivier	Le 05 juillet 2025	Animation de 2 focus groupes auprès de 30 jeunes du Conseil Régional des Jeunes	VERNEUIL SUR VIENNE (087)	Au 31/12/2025 mandat spécial non suivi d'effet en terme de remboursement ou de déplacement
CHASSERIAUD Christian	Le 30 janvier 2025	Présentation du rapport "Enrayer la fabrique de la pauvreté" lors d'une soirée-débat organisée par l'association d'éducation populaire "Laïcité, liberté, citoyenneté" des Deux-Sèvres	PARTHENAY (079)	513,30 €
CHASSERIAUD Christian	Le 10 avril 2025	Journée de travail entre le CESER et les représentants des conseils de développement de Nouvelle-Aquitaine	BORDEAUX (033)	262,65 €
CHASSERIAUD Christian	Le 11 avril 2025	Présentation du rapport du CESER « Enrayer la fabrique de la pauvreté », à l'invitation de la JCE NA et de l'association BASE	BERGERAC (024)	208,38 €
De OLIVEIRA Christel	Le 10 avril 2025	Journée de travail entre le CESER et les représentants des conseils de développement de Nouvelle-Aquitaine	BORDEAUX (033)	214,70 €
DECHE Bernard	Le 15 février 2025	Séminaire annuel des élu.e.s du Val de Garonne Agglomération et intervention du CESER sur les politiques publiques aux citoyens (report du 14/12/2024)	SAMAZAN (047)	Au 31/12/2025 mandat spécial non suivi d'effet en terme de remboursement ou de déplacement
DECHE Bernard	Le 10 avril 2025	Journée de travail entre le CESER et les représentants des conseils de développement de Nouvelle-Aquitaine	BORDEAUX (033)	115,80 €
DESPUJOLS Philippe	Le 10 avril 2025	Journée de travail entre le CESER et les représentants des conseils de développement de Nouvelle-Aquitaine	BORDEAUX (033)	26,70 €
DESPUJOLS Philippe	Le 04 juillet 2025	AG de l'Union Régionale des Associations Familiales (URAF)	BORDEAUX (033)	Au 31/12/2025 mandat spécial non suivi d'effet en terme de remboursement ou de déplacement
EL YOUSFI Soumia	Le 10 avril 2025	Journée de travail entre le CESER et les représentants des conseils de développement de Nouvelle-Aquitaine	BORDEAUX (033)	Au 31/12/2025 mandat spécial non suivi d'effet en terme de remboursement ou de déplacement
EL YOUSFI Soumia	Le 05 juillet 2025	Animation de 2 focus groupes auprès de 30 jeunes du Conseil Régional des Jeunes	VERNEUIL SUR VIENNE (087)	236,60 €
JEAN Yves	Le 21 février 2025	Audience d'installation du nouveau Président de la Chambre régionale des comptes, Vincent LENA, en présence de Pierre MOSCOVICI, Président de la Cour des comptes	BORDEAUX (033)	102,22 €
JEAN Yves	Le 18 mars 2025	Soirée de présentation des travaux du CESER à l'invitation de l'université citoyenne du thouarsais	THOUARS (079)	72,57 €
JEAN Yves	Le 19 mars 2025	Séminaire CESE Evaluation des politiques publiques environnementales	PARIS (075)	90,86 €
JEAN Yves	Le 10 avril 2025	Journée de travail entre le CESER et les représentants des conseils de développement de Nouvelle-Aquitaine	BORDEAUX (033)	261,02 €
JEAN Yves	Le 11 avril 2025	Présentation du rapport du CESER " Enrayer la fabrique de la pauvreté ", à l'invitation de la JCE NA et de l'association BASE	BERGERAC (024)	
JEAN Yves	Le 21 mai 2025	Congrès de l'Union Régionale Interprofessionnelle de la CFDT de Nouvelle Aquitaine	CHASSENEUIL DU POITOU (86)	51,20 €
JEAN Yves	Le 24 mai 2025	Congrès national de la PEEP organisé au Futuroscope (le matin) puis à la rencontre du Réseau national des Juniors Associations (RNJA) à l'Ensemble scolaire Isaac de l'Etoile de Poitiers (l'après-midi)	POITIERS (86)	46,92 €
JEAN Yves	Le 26 mai 2025	Salon de l'agriculture organisé au Palais des expositions de Bordeaux le matin et Assemblée générale de France nature environnement (FNE) Nouvelle-Aquitaine	BORDEAUX (033)	122,92 €

JEAN Yves	Le 02 juin 2025	Evenement régional de bilan sur le SRDEII (le matin) et rencontre l'après-midi avec M. MORGANTI (Transdev Nouvelle-Aquitaine), et Mme Mathilde BOMMIER (développement territorial)	BORDEAUX (033)	362,92 €
JEAN Yves	Le 25 juin 2025	Rencontre économique organisée par la CCI de Bordeaux Haute-Gironde	BAYON SUR GIRONDE	328,92 €
JEAN Yves	Le 01 juillet 2025	AG annuelle de la Fédération des Acteurs de la Solidarité (FAS) NA	SAINT-LOUBÈS	184,21 €
JEAN Yves	Le 01 juillet 2025	Rencontre avec M. LENA, Président, et Mme PEZERAT-SANTORIN, Vice-Présidente, de la Chambre Régionale des Comptes NA (CRC)	BORDEAUX (033)	234,21 €
JEAN Yves	Le 08 juillet 2025	Première édition de « L'estivale de Meymac » dédiée aux ruralités, à l'invitation du Conseil régional	MEYMAC (19)	10,40 €
JEAN Yves	Le 23 septembre 2025	2ème édition des assises régionales des centres du culture scientifique, technique et industrielle (CCSTI) de NA	BORDEAUX (033)	216,46 €
JEAN Yves	Le 08 octobre 2025	Soirée des mandataires 2025 de la CPME 33	MERIGNAC (033)	480,42 €
JEAN Yves	Le 09 octobre 2025	2ème édition des rencontres d'architecture en mouvement "Nous sommes le paysage", à l'invitation de l'ordre régional des architectes	OLORON STE MARIE (064)	
JEAN Yves	Le 16 Octobre 2025	6ème colloque régional « Sport-Santé Bien-être »	TALENCE (033)	239,92 €
JEAN Yves	Du 29 au 31 Octobre 2025	7ème Forum mondial de l'ESS	BORDEAUX (033)	Au 31/12/2025 mandat spécial non suivi d'effet en terme de remboursement ou de déplacement
JEAN Yves	Le 06 Novembre 2025	21ème Congrès de Régions de France	VERSAILLES (078)	99,98 €
JEAN Yves	Le 12 Novembre 2025	Soirée des 20 ans du GIP ATGeRI (Aménagement du territoire et gestion des risques)	MERIGNAC (033)	228,92 €
JEAN Yves	Le 13 Novembre 2025	COP régionale	BORDEAUX (033)	
LAVIGNE Brigitte	Le 18 octobre 2025	9ème édition de l'évènement "Les jeunes néo-aquitains s'engagent" organisée par la ligue de l'enseignement NA	ST-GENIES (064)	33,60 €
LO-GUIDICE Emilie	Le 27 novembre 2025	Présentation du rapport du CESER sur le sport en présence d'acteurs du monde sportif et de la municipalité de Bergerac	BERGERAC (024)	20,00 €
LOULMET Isabelle	Le 04 février 2025	Colloque sur "Optimiser l'usage du réseau ferroviaire ..." organisé par la DGITM et par SNCF Réseau	PARIS (075)	80,00 €
MACHETEAU Sylvie	Le 05 juillet 2025	Animation de 2 focus groupes auprès de 30 jeunes du Conseil Régional des Jeunes	VERNEUIL SUR VIENNE (087)	Au 31/12/2025 mandat spécial non suivi d'effet en terme de remboursement ou de déplacement
PINEAUD Hervé	Le 28 janvier 2025	Forum de l'éco-conception en Nouvelle-Aquitaine, organisé par l'ADEME et la Région Nouvelle-Aquitaine	BORDEAUX (033)	Au 31/12/2025 mandat spécial non suivi d'effet en terme de remboursement ou de déplacement
PINEAUD Hervé	Le 10 avril 2025	Journée de travail entre le CESER et les représentants des conseils de développement de Nouvelle-Aquitaine	BORDEAUX (033)	Au 31/12/2025 mandat spécial non suivi d'effet en terme de remboursement ou de déplacement
PINEAUD Hervé	Le 08 juillet 2025	Première édition de « L'estivale de Meymac » dédiée aux ruralités, à l'invitation du Conseil régional	MEYMAC (19)	97,92 €
PREVOT Michèle	Le 04 juillet 2025	Présentation du CESER et de ses travaux devant le Conseil Régional des Jeunes	VERNEUIL SUR VIENNE (087)	102,00 €
PREVOT Michèle	Le 05 juillet 2025	Animation de 2 focus groupes auprès de 30 jeunes du Conseil Régional des Jeunes	VERNEUIL SUR VIENNE (087)	102,00 €
PREVOT Michèle	Le 18 octobre 2025	9ème édition de l'évènement "Les jeunes néo-aquitains s'engagent" organisée par la ligue de l'enseignement NA	ST-GENIES (064)	130,56 €
REBIERE Laurent	Le 10 avril 2025	Journée de travail entre le CESER et les représentants des conseils de développement de Nouvelle-Aquitaine	BORDEAUX (033)	846,80 €
ROUSSEL Pierre	Le 10 avril 2025	Journée de travail entre le CESER et les représentants des conseils de développement de Nouvelle-Aquitaine	BORDEAUX (033)	Au 31/12/2025 mandat spécial non suivi d'effet en terme de remboursement ou de déplacement
SILVA VARISCO Rita	Le 10 avril 2025	Journée de travail entre le CESER et les représentants des conseils de développement de Nouvelle-Aquitaine	BORDEAUX (033)	Au 31/12/2025 mandat spécial non suivi d'effet en terme de remboursement ou de déplacement
THOMAS Flavien	Le 10 avril 2025	Journée de travail entre le CESER et les représentants des conseils de développement de Nouvelle-Aquitaine	BORDEAUX (033)	45,30 €

MEMBRES DU CESER - Mandats spéciaux accordés en 2024 ayant fait l'objet d'un remboursement après le CA 2024

Nom Prénom	Dates du déplacement	Motif et intérêt régional	Lieu	Montant des frais remboursés directement à l'élu

Autorisation de programme - constitue la limite supérieure des dépenses qui peuvent être engagées pour l'exécution des investissements.

Autorisation d'engagement - constitue la limite supérieure des dépenses qui peuvent être engagées pour l'exécution des dépenses de fonctionnement.

Encours de dette ou capital restant dû - La somme globale des crédits en cours, mesurée à un instant précis. Cette somme correspond donc au montant total des emprunts restant à rembourser.

Épargne brute - différence entre les recettes et les dépenses de fonctionnement. Cet excédent, appelé aussi autofinancement brut, finance la section d'investissement et doit couvrir à minima le remboursement du capital de la dette.

Épargne nette - mesure l'épargne disponible pour financer les dépenses d'investissement. Ce ratio s'obtient en déduisant les remboursements de la dette de l'épargne brute.

Capacité de désendettement - représente le nombre d'années nécessaires pour le remboursement complet de la dette par l'épargne brute.

Fonds de roulement - le fonds de roulement de clôture correspond au cumul des excédents ou des déficits antérieurs, corrigés du résultat de l'exercice. Il permet de vérifier l'équilibre de la structure financière en couvrant le décalage entre encaissement de recettes et paiement de dépenses.

Section de fonctionnement - retrace toutes les opérations de dépenses et de recettes inhérentes aux interventions et au fonctionnement de la Région (gestion courante et régulière).

Section d'investissement - retrace les opérations modifiant de façon durable la valeur du patrimoine, soit de la Région, soit de tiers. Ces opérations concernent notamment les biens mobiliers, immobiliers, détenus par la Région (travaux dans les lycées...), ses créances et ses dettes (remboursement en capital de la dette, souscription d'emprunts...) ou des recettes destinées au financement des dépenses d'investissement (les subventions d'équipement).

SIGLES ET ACRONYMES

AE : Autorisation d'engagement

AP : Autorisation de programme

CVAE : Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises

DCRTP : Dotation de Compensation de la Réforme de la Taxe Professionnelle

DGD : Dotation Générale de Décentralisation

DGF : Dotation Globale de Fonctionnement

DRES : Dotation Régionale d'Équipement Scolaire

FCTVA : Fonds de Compensation pour la TVA

FEDER : Fonds européen de développement régional

FNGIR : Fonds National de Garantie Individuelle des Ressources

FSE : Fonds Social Européen

FPSPP : Fonds paritaire de sécurisation des parcours professionnels

IFER : Imposition Forfaitaire sur les Entreprises de Réseau

IRA : indemnités de remboursements anticipés

TICPE : Taxe Intérieure de Consommation sur les Produits Energétiques



14 rue François-de-Sourdis
CS 81383
33077 Bordeaux Cedex

T. 05 57 57 80 00 - F. 05 56 51 86 95